

# CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

## M-19 SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE

### LISTE DES DESSINS

#### PAGE DE COUVERTURE

#### ARCHITECTURE

PLAN DE DÉMOLITION, PLAN DE DÉMOLITION DU PLAFOND RÉFLÉCHI ET PLAN DE DÉMOLITION DU MOBILIER  
 PLAN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI  
 PLAN D'ÉTAGE DES FINITIONS ET PLAN D'ÉTAGE DU MOBILIER  
 DÉTAILS DU MOBILIER  
 ÉLÉVATIONS, COUPES ET DÉTAILS DE LA MENUISERIE  
 DÉTAILS ET NOMENCLATURE DES PORTES ET DÉTAILS ET NOMENCLATURES DES FINITIONS

#### MÉCANIQUE

PLANS DE DÉMOLITION: CONDUITS ET TUYAUTERIE  
 NOUVEAUX PLANS D'INSTALLATION: CONDUITS ET TUYAUTERIE  
 LÉGENDES, NOMENCLATURES, SCHÉMAS ET DÉTAILS

#### ÉLECTRIQUE

NOTES, LÉGENDE ET DÉTAILS  
 TRAVAUX DE DÉMOLITION: L'ÉCLAIRAGE ET L'ALARME D'INCENDIE, L'ALIMENTATION ET LA DISPOSITION DES SYSTÈMES  
 NOUVEAUX TRAVAUX: L'ÉCLAIRAGE ET L'ALARME D'INCENDIE, L'ALIMENTATION ET LA DISPOSITION DES SYSTÈMES  
 NOUVEAUX TRAVAUX RELATIFS AU SYSTÈME DE MASQUAGE SONORE

### N° DE DESSIN

6009-CS1

6009-A01

6009-A02

6009-A03

6009-A04

6009-A05

6009-A06

6009-M01

6009-M02

6009-M03

6009-E01

6009-E02

6009-E03

6009-E04

| LÉGENDE                                      |   |
|--|---|
| APPLICABLE À TOUS LES DESSINS D'ARCHITECTURE |   |
| (XX)   | NOTE DE DESSIN                                    |
| (X/XXX)                                      | RÉFÉRENCE DE L'ÉLÉVATION                          |
| (X/XXX)                                      | NUMÉRO DU DÉTAIL                                  |
| (X/XXX)                                      | RÉFÉRENCE DU DÉTAIL DE LA SECTION                 |
| (X/XXX)                                      | NUMÉRO DU DESSIN                                  |
| (X/XXX)                                      | RÉFÉRENCE DU DÉTAIL                               |
| XXXX   | NUMÉRO DE SALLE                                   |
| EXXX   | NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA ZONE COMPARTIMENTÉE |
| XXXX   | IDENTIFIANT DE LA PORTE                           |
| PK   | TYPE DE CLOISON                                   |
| 00.00  | HAUTEUR DE L'ÉLÉVATION                            |
| [Shaded Box]                                 | MUR EXISTANT À GARDER EN PLACE                    |
| [Dashed Box]                                 | MUR EXISTANT À RETIRER                            |
| [White Box]                                  | NOUVEAU MUR                                       |



### NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÈMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

### KEY PLAN / PLAN CLÉ

|     |            |                           |          |
|-----|------------|---------------------------|----------|
| 7   |            |                           |          |
| 6   |            |                           |          |
| 5   |            |                           |          |
| 4   |            |                           |          |
| 3   |            |                           |          |
| 2   | 30/05/2022 | ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRE | SWH      |
| 1   | 4/03/2022  | ÉMIS POUR RÉVISION DE 66% | JDG      |
| No. | Date       | Revision                  | Éf. Par. |

Date Printed / Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.

|   |                                       |   |
|---|---------------------------------------|---|
| A | A Detail no.                          | A |
| B | B Location drawing no. sur dessin no. | B |
| C | C Drawing no. dessin no.              | C |

project / projet  
 M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE  
 CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing / dessin  
 PAGE COUVERTURE

designed / conçu / date / MAI 2022 / date

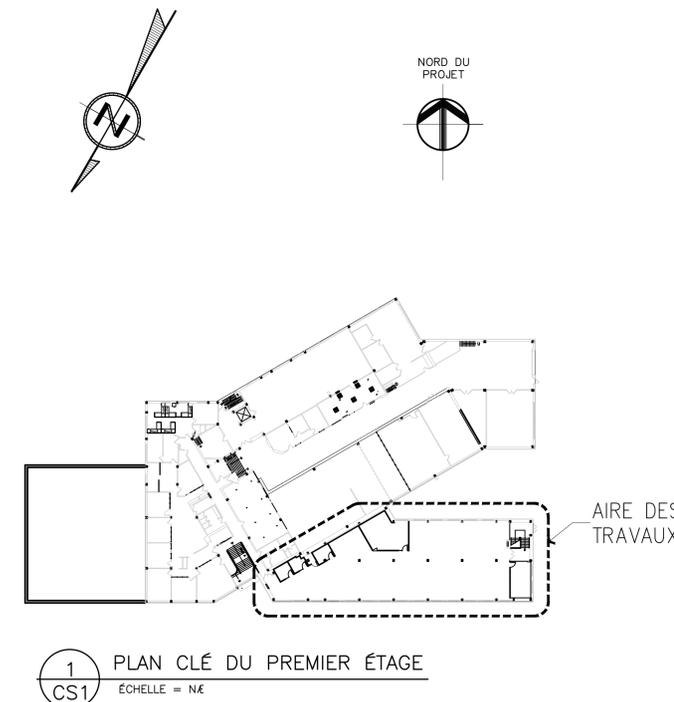
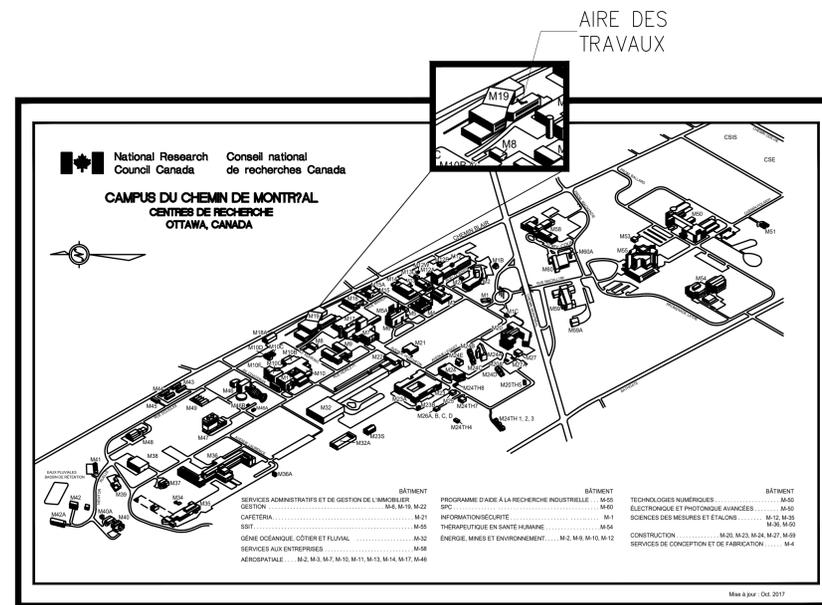
drawn / dessiné / scale / COMME NOTÉ / échelle

checked / vérifié / sheet / 1 of 7 / feuille

approved / approuvé / W.O.no. / D.T.no.

dwg.no. / dessin no.  
 6009 - CSI F

| ABRÉVIATIONS |                                  |      |                      |
|--------------|----------------------------------|------|----------------------|
| EAP          | ÉLÉMENT ACOUSTIQUE POUR PLAFONDS | MC   | MÉTAL CREUX          |
| ADPF         | AU-DESSUS DU PLANCHER FINI       | NAE  | NON À L'ÉCHELLE      |
| BÉT.         | BÉTON                            | D.E. | D'ENTRAXE            |
| TPMQT        | TAPIS-MOQUETTES                  | Æ    | ACIER EMBOUTI        |
| EDM          | ÉLÉMENT DE MAÇONNERIE            | PT   | PEINTURE             |
| AVEC         | AVEC                             | CBP  | CHAPE DE BÉTON PEINT |
| DMNT         | DÉMONTABLE                       | INV. | INVERSE              |
| DESS.        | DESSIN                           | PLS  | PLINTHE SOUPLE       |
| (E)          | EXISTANT                         | SIM. | SIMILAIRE            |
| NPF          | NIVEAU DU PLANCHER FINI          | TEX  | TÊTE D'EXTINCTEUR    |
| PP           | PLAQUE DE PLÂTRE                 | FI   | FACE INFÉRIEURE      |
|              |                                  | TYP. | TYPIQUE              |
|              |                                  | HC   | HORS CONTRAT         |



**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

**NOTES SUR LA DÉMOLITION**  
FEUILLE A01 SEULEMENT

- CLOISONS INTÉRIEURES EXISTANTES EN PLAQUE DE PLÂTRE ET PC350 :**
  - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LES CLOISONS PC350, LES TASSEAUX ET LATTES, LES AGRAFES ET LES PLINTHES EXISTANTS. ENLEVER L'ISOLANT (AU BESOIN).
  - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LES FENÊTRES ET VITRAGES, LES CADRES ET LES TASSEAUX ET LATTES INTÉRIEURS EXISTANTS.
- TAPIS-MOQUETTES EN DALLES EXISTANTS :**
  - ENLEVER SOIGNEUSEMENT LES TAPIS-MOQUETTES EN DALLES EXISTANTS COMPRIS DANS LA PORTÉE DES TRAVAUX EN VUE DE LEUR REMISE EN PLACE.
  - GARDER ET CONSERVER LES TAPIS-MOQUETTES EN DALLES NON COUPÉS/ENTIERS QUI SONT EN BON ÉTAT SANS DÉCHIRURES NI TACHES EN VUE DE LEUR REMISE EN PLACE. ÉVACUER DU SITE LES DALLES ENDOMMAGÉES ET/OU PARTIELLES.
  - PRÉPARER LA DALLE DE BÉTON POUR Y INSTALLER LES NOUVELLES DALLES DE TAPIS-MOQUETTE : MEULER TOUTES LES COLLES ET TOUS LES ADHÉSIFS EXISTANTS POUR OBTENIR UNE SURFACE LISSE DE NIVEAU. RAGRÉER ET RÉPARER LE BÉTON AU BESOIN. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- PORTES, BÂTIS DE PORTES ET PIÈCES DE QUINCAILLERIE EXISTANTS :**
  - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LA PORTE, LE BÂTI DE PORTE ET LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE EXISTANTS.
  - PROTÉGER TOUTES LES AUTRES PORTES FAISANT PARTIE DE LA PORTÉE DES TRAVAUX CONTRE LES DOMMAGES PENDANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION.
- STORES MÉTALLIQUES EXISTANTS :**
  - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LES STORES HORIZONTAUX EXISTANTS.
- SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU EXISTANT :**
  - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LE SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU, LES PANNEAUX ACOUSTIQUES ET TOUS LES DISPOSITIFS DE SUSPENSION ET DE FIXATION ASSOCIÉS EXISTANTS.
  - RÉFÉRER AUX PLANS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES POUR TOUS LES APPAREILS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES EXISTANTS MONTÉS AU PLAFOND.
- FINITIONS DES MURS PÉRIPHÉRIQUES EXISTANT :**
  - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LES PLAQUES DE PLÂTRE, LES PLAQUES DE PLÂTRE À REVÊTEMENT DE VINYLE, LES VIS POUR CLOISONS SÈCHES, LES TASSEAUX ET LATTES, LES AGRAFES ET LA FINITION EN PLASTIQUE STRATIFIÉ AUTOUR DES APPUIS DE FENÊTRE EXISTANTS COMME INDICÉ (LE CONTREPLAQUÉ À L'OSSATURE DOIT ÊTRE CONSERVÉ).
  - L'OSSATURE MÉTALLIQUE, L'ISOLANT, LE PARE-VAPEUR ET L'OSSATURE DES APPUIS DE FENÊTRE EN CONTREPLAQUÉ EXISTANTS DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS.
- ENCINTES DE COLONNES EXISTANTES :**
  - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LES PLAQUES DE PLÂTRE, L'OSSATURE MÉTALLIQUE, LES PLAQUES DE PLÂTRE RECOUVERTES DE VINYLE, LES VIS POUR CLOISONS SÈCHES, LES TASSEAUX ET LATTES, LES AGRAFES ET LES PLINTHES EXISTANTS.
- LES ARMOIRES D'INCENDIE ENCASTRÉES EXISTANTES DOIVENT RESTER EN PLACE ET ÊTRE PROTÉGÉES PENDANT LA DURÉE DU PROJET.
- ENLEVEZ ET ÉLIMINEZ SOIGNEUSEMENT LES PANNEAUX MURAUX PC350, LES TASSEAUX, LES PLINTHES ET TOUTES LES FIXATIONS ASSOCIÉES (À L'EXTÉRIEUR) EXISTANTS DU LOCAL ÉLECTRIQUE EXISTANT. LES POTEAUX MÉTALLIQUES DOIVENT RESTER EN PLACE. LES PANNEAUX MURAUX PC350, LES TASSEAUX, LES PLINTHES ET TOUTES LES FIXATIONS ASSOCIÉES (À L'INTÉRIEUR) EXISTANTS DU LOCAL ÉLECTRIQUE EXISTANT DOIVENT RESTER EN PLACE.
- ÉVIER, ARMOIRE ET FONTAINE D'EAU EXISTANTS :**
  - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE L'ÉVIER ET LA MEUBLE. SE RÉFÉRER À LA MÉCANIQUE.
  - ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LA FONTAINE À BOIRE. SE RÉFÉRER À LA MÉCANIQUE.
- ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LES MEUBLES DIVERS ENTREPOSÉS.
- LES MEUBLES EXISTANTS DANS CETTE PIÈCE DOIVENT ÊTRE TEMPORAIREMENT ENLEVÉS ET ENTREPOSÉS PENDANT LES TRAVAUX. REMETTRE AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- ENLEVER ET ÉVACUER DU SITE LE BOIS EXISTANT.

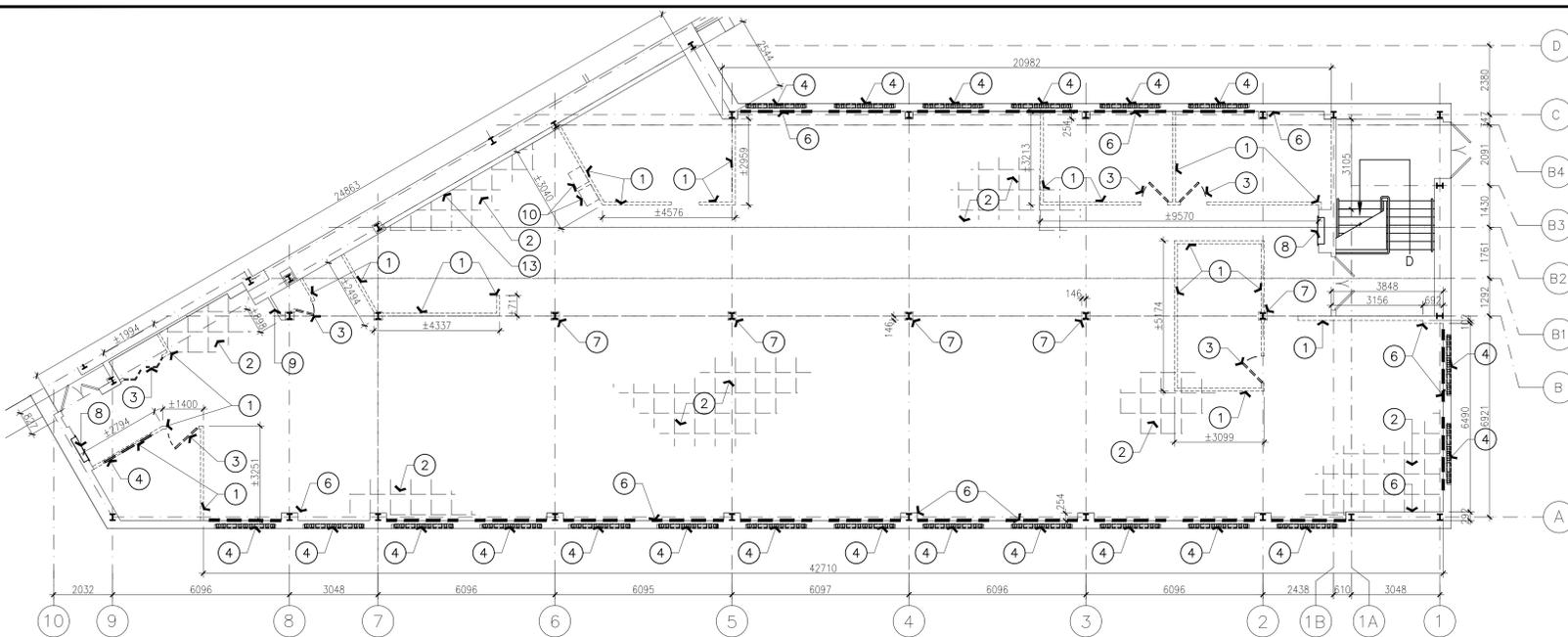
**NOTES GÉNÉRALES SUR LES TRAVAUX DE DÉMOLITION**  
FEUILLE A01 SEULEMENT

- L'ENTREPRENEUR DOIT PROTÉGER TOUTES LES ZONES EXTÉRIEURES NE FAISANT PAS PARTIE DU CONTRAT CONTRE LES DÉBRIS ET LA POUSSIÈRE RÉSULTANT DE TRAVAUX DE DÉMOLITION ET GARDER LE SITE PROPRE ET ORGANISÉ PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
- NE MODIFIER D'AUCUNE FAÇON LES ÉLÉMENTS STRUCTURELS DU BÂTIMENT. TOUS LES TRAVAUX DE FINITION DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS AUTOUR DE LA STRUCTURE EXISTANTE.
- L'ENTREPRENEUR DOIT RAGRÉER, RÉPARER ET REMETTRE EN ÉTAT TOUS LES MURS EN PLAQUE DE PLÂTRE EXISTANTS OU AUTRES SURFACES NÉCESSITANT UNE FINITION DE FAÇON À CE QU'ILS PUISSENT RECEVOIR DE LA PEINTURE OU D'AUTRES FINITIONS REQUISES. PEINDRE LES MURS EXISTANTS ENDOMMAGÉS AYANT ÉTÉ TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX FAISANT PARTIE DU PRÉSENT CONTRAT POUR QU'ILS S'HARMONISENT AVEC LES SURFACES DES MURS ADJACENTS EXISTANTS.
- TOUS LES PLAFONDS EXISTANTS DANS TOUTES LES ZONES COUVERTES PAR LE PRÉSENT CONTRAT DOIVENT ÊTRE ENTIÈREMENT ENLEVÉS, Y COMPRIS LE PLÂTRE, LES SYSTÈMES DE PLAFONDS SUSPENDUS, LES CLOISONS ET LES ÉLÉMENTS DE CHARPENTE DE PLAFOND, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE SUR CE DESSIN.
- ENLEVER TOUTES LES PLINTHES EXISTANTES COMPRISSES DANS LA PORTÉE DES TRAVAUX ET LES ÉVACUER DU SITE.
- TOUS LES MATÉRIAUX EXISTANTS ENLEVÉS DOIVENT ÊTRE DISPOSÉS HORS DU CHANTIER CONFORMÉMENT À LA SECTION CORRESPONDANTE DU DÉVIS.

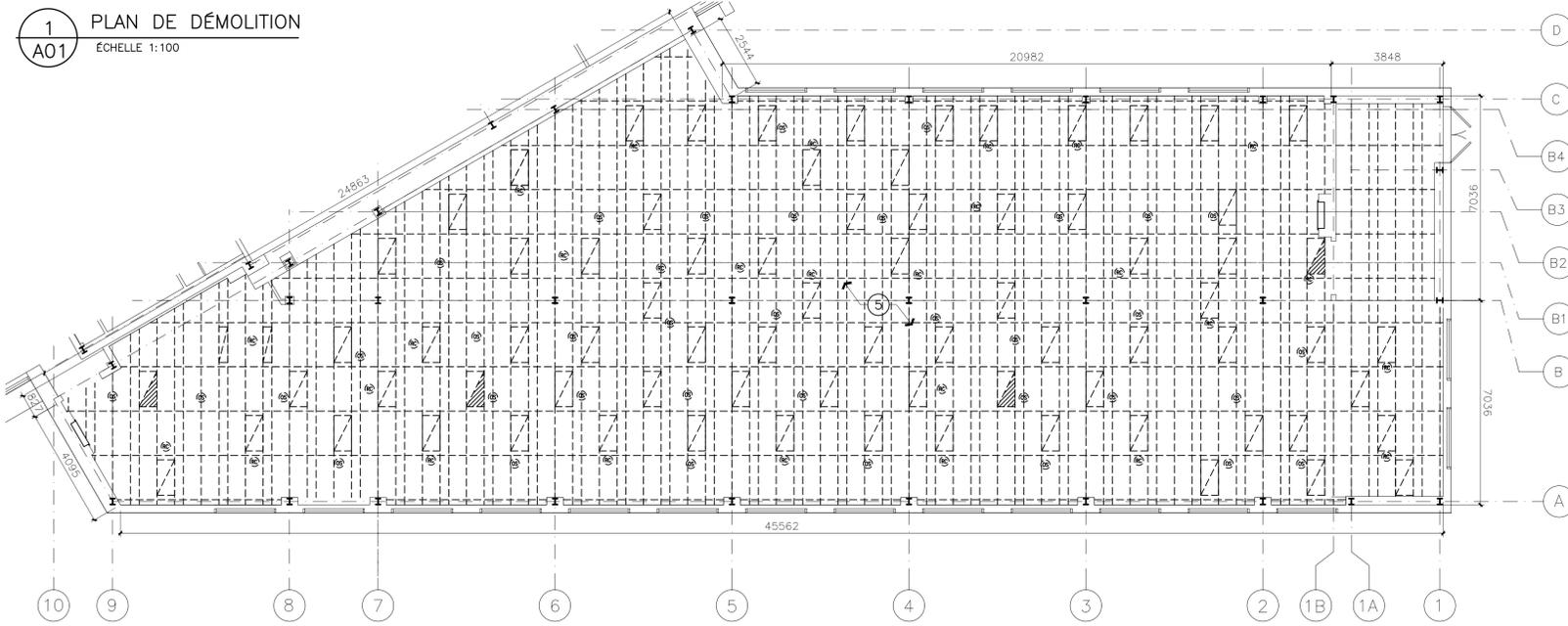
**LÉGENDE DU MOBILIER VISÉ PAR LA DÉMOLITION**  
FEUILLE A01 SEULEMENT

TIPOLOGIE: DÉTOURNEMENT DE DIVERS MOBILIERS DE BUREAU DU SITE D'ENFOUISSEMENT AU MOYEN DE LA RÉUTILISATION, DU DON OU D'INSTALLATIONS DE RECYCLAGE (P. EX. CLASSEURS ET ÉTAGÈRES EN MÉTAL, BUREAUX ET CHAISES DE BUREAU, SYSTÈMES DE CLOISONS DÉMONTABLES, STORES, ARMOIRES EN BOIS, PORTE-MANTEAUX DIVERS EN BOIS ET EN MÉTAL, CHAISES DIVERSES, ETC.).

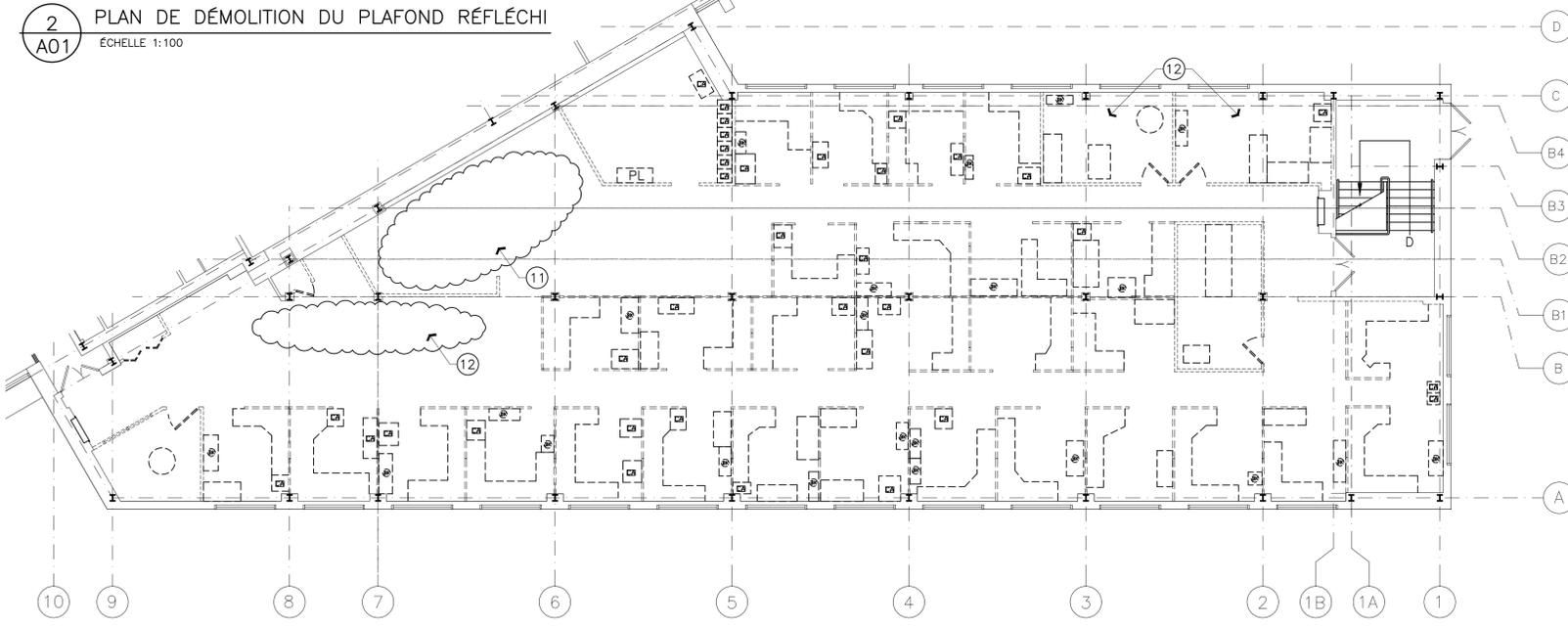
- CONFIGURATIONS À BUREAUX MULTIPLES
- CLASSEUR
- ÉTAGÈRE
- SYSTÈMES DE CLOISONS À PANNEAUX MULTIPLES DÉMONTABLES
- TRACER INUTILISABLE



**1 PLAN DE DÉMOLITION**  
A01 ÉCHELLE 1:100

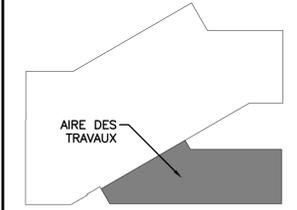


**2 PLAN DE DÉMOLITION DU PLAFOND RÉFLÉCHI**  
A01 ÉCHELLE 1:100



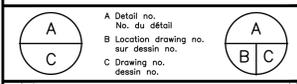
**3 PLAN DE DÉMOLITION DU MOBILIER**  
A01 ÉCHELLE 1:100

**KEY PLAN PLAN CLÉ**



|     |            |                           |           |
|-----|------------|---------------------------|-----------|
| 7   |            |                           |           |
| 6   |            |                           |           |
| 5   |            |                           |           |
| 4   |            |                           |           |
| 3   |            |                           |           |
| 2   | 30/05/2022 | ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRE | SWH       |
| 1   | 4/03/2022  | ÉMIS POUR RÉVISION DE 66% | JDG       |
| No. | Date       | Revision                  | Trf. par. |

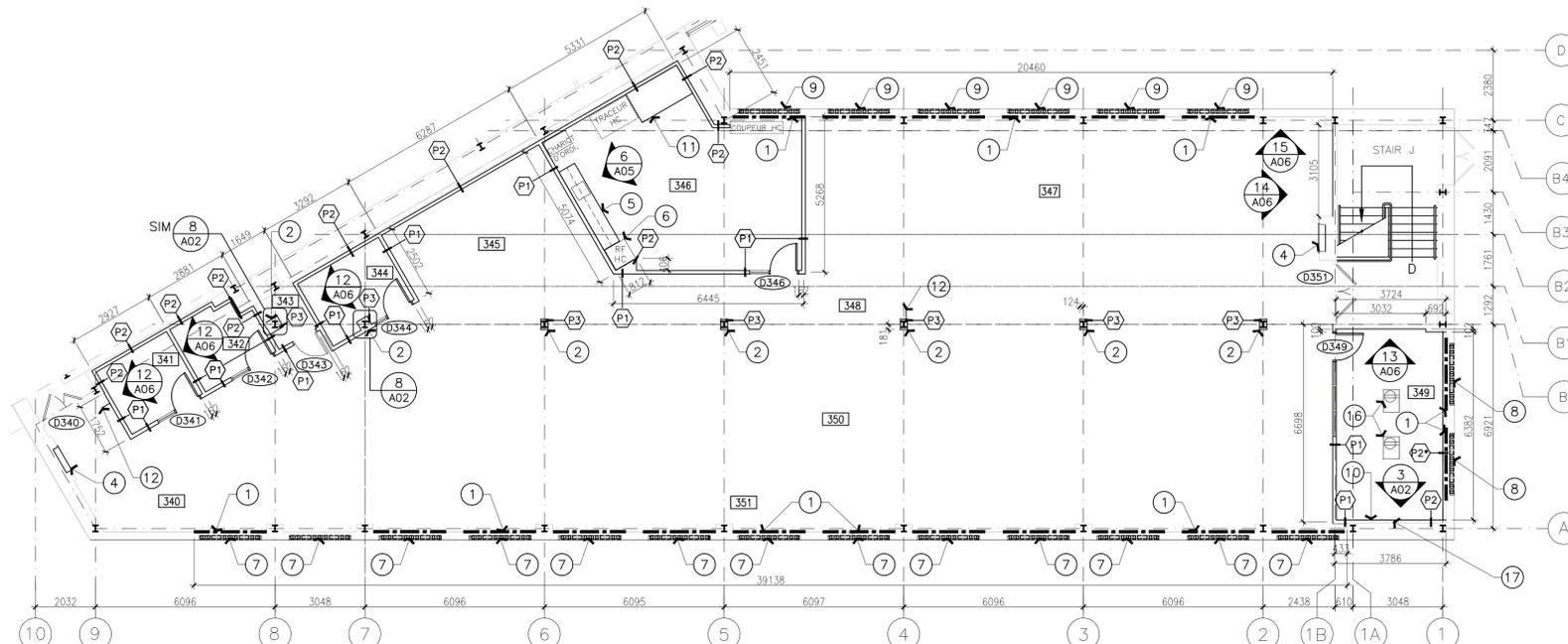
Date Printed: \_\_\_\_\_ Date imprimée: \_\_\_\_\_  
 • Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.  
 • Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



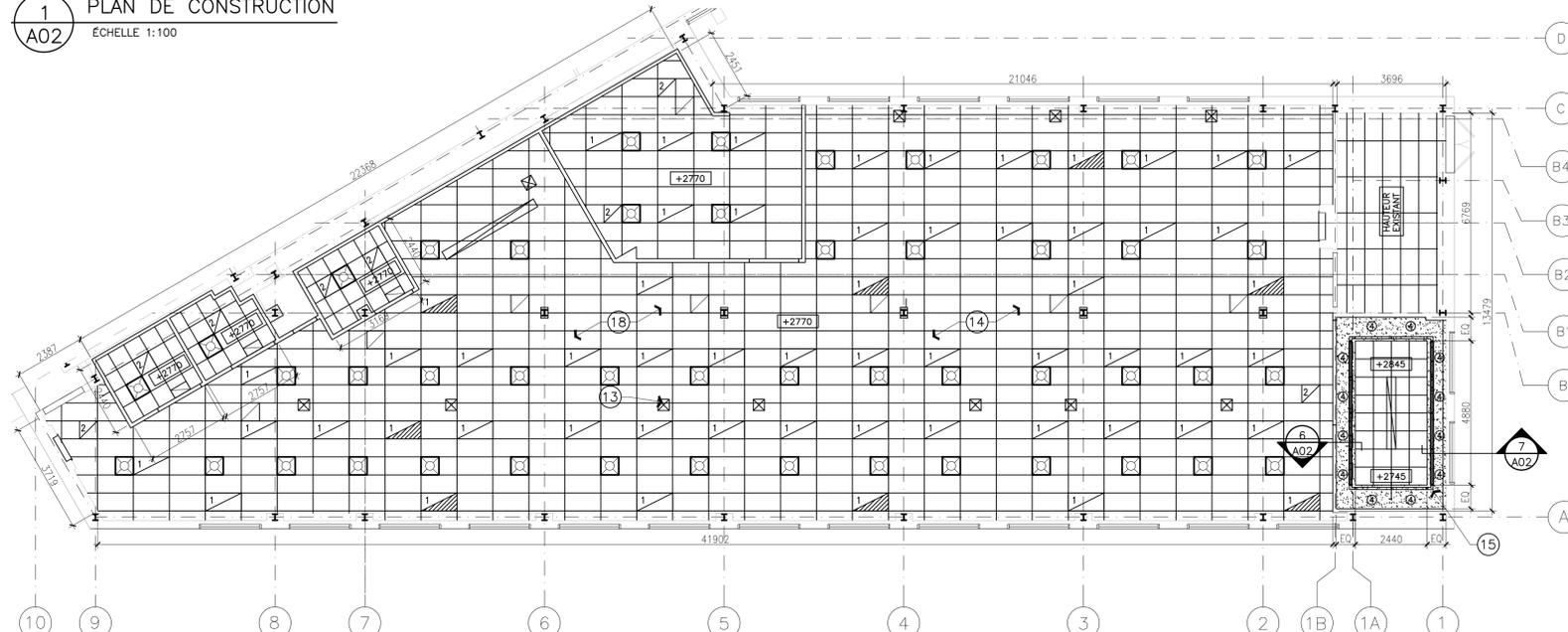
project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: PLAN DE DÉMOLITION, PLAN DE DÉMOLITION DU PLAFOND RÉFLÉCHI ET PLAN DE DÉMOLITION DU MOBILIER

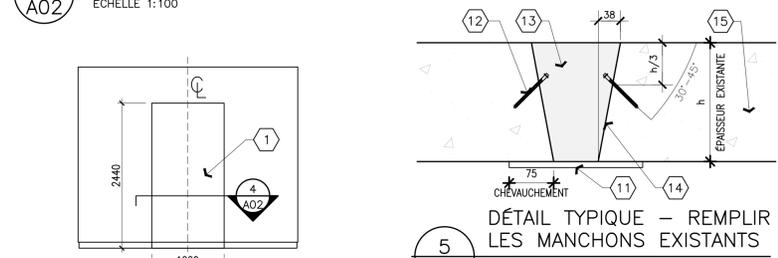
|          |        |          |         |            |            |
|----------|--------|----------|---------|------------|------------|
| designed | SWH    | conçu    | date    | MAI 2022   | date       |
| drawn    | JDG/MD | dessiné  | scale   | COMME NOTÉ | échelle    |
| checked  | JDG    | vérifié  | sheet   | 2 of/4e 7  | feuille    |
| approved | JD     | approuvé | W.O.no. |            | D.T.no.    |
| dwg.no.  |        |          |         |            | dessin no. |



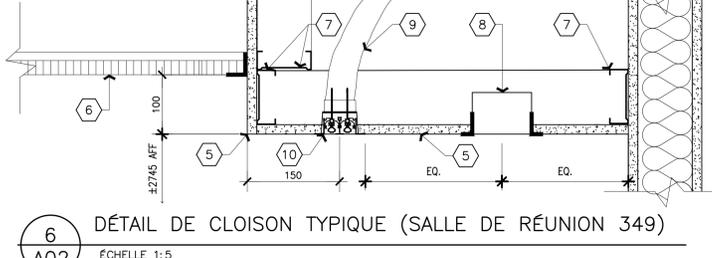
1 PLAN DE CONSTRUCTION  
A02 ÉCHELLE 1:100



2 PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI VISÉ PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
A02 ÉCHELLE 1:100

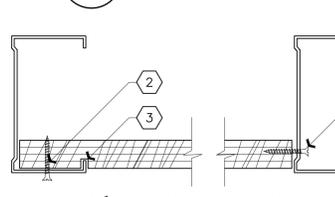


5 DÉTAIL TYPIQUE - REMPLIR LES MANCHONS EXISTANTS  
A02 ÉCHELLE 1:5

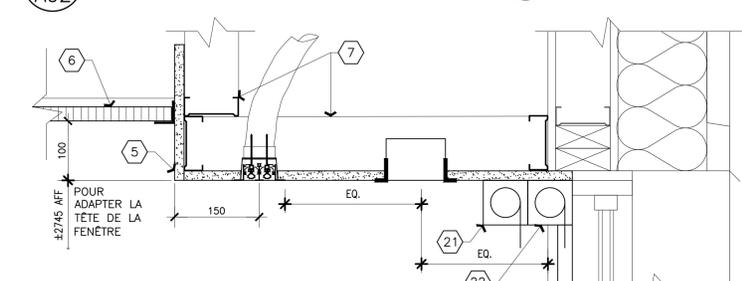
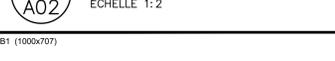


6 DÉTAIL DE CLOISON TYPIQUE (SALLE DE RÉUNION 349)  
A02 ÉCHELLE 1:5

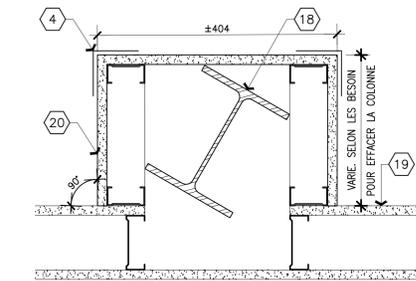
3 ÉLEVATION DE LA SALLE DE RÉUNION  
A02 ÉCHELLE 1:50



4 DÉTAIL DU PLAN DES POTEAUX/ CONTREPLAQUÉS  
A02 ÉCHELLE 1:2



7 DÉTAIL DES CLOISONS AUX FENÊTRES (SALLE DE RÉUNION 349)  
A02 ÉCHELLE 1:5



8 DÉTAIL D'ENTOURAGE DE COLONNE  
A02 ÉCHELLE 1:5

NOTES DE CONSTRUCTION  
FEUILLE A02 SEULEMENT

1. TYPIQUE, MURS PÉRIPHÉRIQUES EXISTANTS, INSTALLER DU NOUVEAU PLÂTRE DE 13mm, AU BESOIN, POUR RÉPARER LES ENLÈVEMENTS ET LES PRISES ÉLECTRIQUES RETIRÉS. COORDONNER AVEC L'ÉLECTRIQUE. PRÉPARER LA SURFACE POUR Y APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT ET DEUX COUCHES DE PEINTURE DE FINITION.
2. TYPIQUE, NOUVELLES ENCENTES DE COLONNES, TOUTES LES COLONNES EXISTANTES SONT DES W8X24. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DES TYPES DE MURS. PRÉPARER LA SURFACE POUR Y APPLIQUER 1 COUCHE D'APPRÊT ET 2 COUCHES DE PEINTURE DE FINITION.
3. TYPIQUE, LA FINITION DES BOITERS, GRILLES ET COUVERCLES DE CONDUCTEUR EXISTANTS DOIT ÊTRE REFAITE. ENLEVER LES COUVERCLES, NETTOYER, DÉGRASSER, PONCER JUSQU'À L'OBTENTION D'UNE SURFACE LISSE ET PRÉPARER LES SURFACES À RECEVOIR 2 COUCHES DE PEINTURE RÉSISTANTE À LA CHALEUR POUR CORRESPONDRE AU NOUVEAU MUR. S'ASSURER QUE LA NOUVELLE PEINTURE NE BLOQUE PAS LES PIÈCES AMOVIBLES EN PLACE. FOURNIR DE NOUVELLES PIÈCES DE QUINCAILLERIE DE MONTAGE EN ACIER INOXYDABLE. NE PAS PEINDRE LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE EXPOSÉES.
4. L'ARMOIRE D'INCENDIE EXISTANTE DOIT RESTER EN PLACE, LA PROTÉGER PENDANT LA DURÉE DU PROJET.
5. NOUVEAUX ARMOIRES DESSUS ET COMPTOIR EN STRATIFIE SUR LES ARMOIRES DE BASE AVEC ÉVIER (VOIR FEUILLE A05). COORDONNER AVEC LA MÉCANIQUE.
6. LE RÉFRIGÉRATEUR NE FAIT PAS PARTIE DU CONTRAT - À TITRE INDICATIF UNIQUEMENT.
7. INSTALLER DE NOUVEAUX STORES HORIZONTAUX À ENROULEMENT DE TYPE « A », SE REPORTER AU DÉTAIL 9/A06.
8. INSTALLER DE NOUVEAUX STORES HORIZONTAUX À ENROULEMENT DE TYPE « B », SE REPORTER AU DÉTAIL 10/A06.
9. INSTALLER DE NOUVEAUX STORES HORIZONTAUX À ENROULEMENT DE TYPE « C », SE REPORTER AU DÉTAIL 11/A06.
10. FOURNIR UN RENFORT EN CONTREPLAQUÉ DE 19mm (2440 mm ANPF x 1220mm de largeur) ENTRE LES POTEAUX POUR UNE FUTURE TÉLÉVISION MONTÉE AU MUR. SE REPORTER À L'ÉLEVATION 3/A02 ET AU DÉTAIL 4/A02. LA TÉLÉVISION NE FAIT PAS PARTIE DU CONTRAT.
11. NOUVELLE ARMOIRE DE MENUISERIE. SE REPORTER À LA FEUILLE A05 POUR LES ÉLEVATIONS ET LES DÉTAILS DE MENUISERIE.
12. SIGNALISATION MURALE AVEC FINITION PHOSPHORESCENTE POUR LE TÉLÉPHONE D'URGENCE. SE REPORTER À L'ÉLECTRIQUE POUR LES SERVICES DE LIGNE TÉLÉPHONIQUE.
13. MODIFIER LE NOUVEAU PLAFOND AU BESOIN POUR ACCUEILLIR LES POTEAUX ÉLECTRIQUES JIFFY. COORDONNER AVEC L'ÉLECTRIQUE ET LES INSTALLATEURS DE MEUBLES.
14. SE REPORTER AUX DESSIN MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES POUR TOUTS LES APPAREILS MONTÉS AU PLAFOND.
15. GRILLE LINÉAIRE CONTINUE DE REPRISE ET DE SOUFFLAGE D'AIR AUTOUR DES ANGLES DE LA CLOISON.
16. NOUVEAU MONUMENT AU SOL AVEC PRISE TÉLÉPHONIQUE. COORDONNER AVEC L'ÉLECTRIQUE ET LE FABRICANT DE MEUBLES POUR LE CAROTTAGE DE LA DALLE.
17. CAROTTAGE DE LA DALLE POUR ACCUEILLIR LE CONDUIT DE LA TÉLÉVISION MURALE. COORDONNER AVEC L'ÉLECTRIQUE.
18. NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU AVEC DALLES ACOUSTIQUES.

LÉGENDE DU PLAFOND RÉFLÉCHI  
FEUILLE A02 SEULEMENT

- LÉGENDE DES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX :
- NOUVELLES CLOISONS INTÉRIEURES, SE REPORTER AU PLAN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
  - PANNEAU DE PLAFOND ACOUSTIQUE, 610mm x 1220mm x 19mm, ET 610mm x 610mm x 19 mm, DE COULEUR BLANCHE, AVEC NOUVEAUX SYSTÈMES DE PLAFONDS SUSPENDUS, SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS. PLAFOND HAUTEUR : 2770mm TYPIQUE.
  - REMARQUE, COMPREND TOUTS LES TÊTES, GARNITURES, TUILLES ET SUSPENTES POUR UNE INSTALLATION COMPLÈTE
  - NOUVELLE CLOISON EN PLAQUE DE PLÂTRE (16 mm)  
CLOISONS PLEINE HAUTEUR : 2745 mm TYPIQUE.
  - INDIQUE LA PORTÉE DE LA NOUVELLE PLAQUE DE PLÂTRE DE 13 mm, SE REPORTER À LA NOTE DE CONSTRUCTION N° 1.
- LÉGENDE DES ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES :
- NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE 610mm x 1220mm, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.
  - NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE 610mm x 610mm, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.
  - NOUVEAU LUMINAIRE CYLINDRIQUE À MONTAGE AFFLEURANT DE 150mm DE DIAMÈTRE, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.
  - NOUVEL APPAREIL D'ÉCLAIRAGE SUSPENDU, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.
  - NOUVEAU POTEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION ET D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DES ENCENTES COMPARTIMENTÉES. SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.
  - NOUVEAU MONUMENT AU SOL AVEC PRISE TÉLÉPHONIQUE. COORDONNER L'EMPLACEMENT AVEC LES PIEDS DE LA TABLE. SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.
- LÉGENDE DES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES :
- NOUVEAU DIFFUSEUR DE SOUFFLAGE D'AIR DE 610mm x 610mm, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS MÉCANIQUES.
  - NOUVELLE GRILLE DE REPRISE D'AIR DE 610mm x 610mm, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS MÉCANIQUES.
  - GRILLE LINÉAIRE DE SOUFFLAGE/ REPRISE D'AIR, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS MÉCANIQUES. UTILISER DES FIXATIONS DISSIMULÉES.

| MUR TYPE | REPRÉSENTATION GRAPHIQUE ÉLARGIE | DESCRIPTION  | DÉGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU DES ULC NIVEAU DE BRUIT                  |
|----------|----------------------------------|--|---|
| P1       |                                  | PP DE TYPE « X » DE 16mm<br>POTEAUX EN ACIER DE 92mm<br>ISOLATION ACOUSTIQUE EN NATTES DE 89mm<br>PP DE TYPE « X » DE 16mm<br>REMARQUE : FIXER LES PLAQUES VERTICALEMENT À L'AIDE DE VIS DE 25mm DISPOSÉES À 200mm D'ENTRAVE LE LONG DES JOINTS LONGITUDINAUX, PLANCHERS ET LISSÉS SUPÉRIEURES, ET À 300mm D'ENTRAVE SUR PLACE. LES JOINTS DOIVENT ÊTRE DÉCALÉS. | FEU : 1 HEURE ULC 415/<br>CUL U465, UL U465<br>SON : CNRC TL-93-324 |
| P2       |                                  | PP DE TYPE « X » DE 16mm<br>POTEAUX EN ACIER DE 92mm   |   |
| P2*      |                                  | SALLE 349; DÉTAIL 5/A06 POUR LE MUR À NIVEAU BAS.  |   |
| P3       |                                  | ENCEINTE DE COLONNE W8X24 ;<br>PP DE 16mm DE TYPE « X »<br>POTEAUX EN ACIER DE 64mm<br><br>INSTALLER DES PROTECTIONS D'ANGLE À 90 DEG. - 18GA TYPE #304 (FINITION BROSÉE SATINÉE) EN ACIER INOXYDABLE AVEC DES BORDS BISEAUTÉS. 915mm x 76mm x 76mm. INSTALLER UNIQUEMENT SUR LE CÔTÉ COULOIR DE LA COLONNE. (COORDONNER AVEC LE PLAN DE MOBILIER 2/A03)         |   |

NOTES AUX DÉTAILS DE CONSTRUCTION  
FEUILLE A02 SEULEMENT

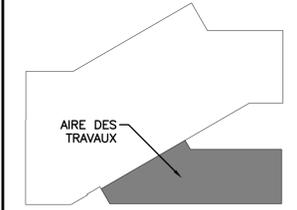
1. FOURNIR UN RENFORT EN CONTREPLAQUÉ DE 19mm (2440mm ANPF x 1220mm de largeur) ENTRE LES POTEAUX POUR UNE FUTURE TÉLÉVISION MONTÉE AU MUR. SE REPORTER À L'ÉLEVATION 3/A02 ET AU DÉTAIL 4/A02. LA TÉLÉVISION NE FAIT PAS PARTIE DU CONTRAT
2. FIXER LE CONTREPLAQUÉ AUX POTEAUX.
3. COUPEZ UNE FEUILLE DANS LE CONTREPLAQUÉ POUR Y RECEVOIR LA BRIDE D'UN POTEAU MÉTALLIQUE.
4. INSTALLER DES PROTECTIONS D'ANGLE À 90 DEG. - 18GA TYPE #304 (FINITION BROSÉE SATINÉE) EN ACIER INOXYDABLE AVEC DES BORDS BISEAUTÉS. 915mm x 76mm x 76mm. INSTALLER UNIQUEMENT SUR LE CÔTÉ COULOIR DE LA COLONNE. (COORDONNER AVEC LE PLAN DE MOBILIER 2/A03)
5. NOUVELLE CLOISON EN PLÂTRE DE 16mm. PRÉPARER LA SURFACE POUR Y APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT ET DEUX COUCHES DE PEINTURE DE FINITION.
6. NOUVEAU SYSTÈME DE PLAFOND SUSPENDU.
7. PROFILÉS EN ACIER CORRESPONDANTS.
8. LUMINAIRE CYLINDRIQUE À MONTAGE AFFLEURANT, SE REPORTER AUX MATÉRIELS ÉLECTRIQUES.
9. CONDUIT SOUPLE, SE REPORTER AUX MATÉRIELS ÉLECTRIQUES.
10. DIFFUSEUR LINÉAIRE, SE REPORTER AUX MATÉRIELS ÉLECTRIQUES.
11. PRÉVOIR UNE PLAQUE MÉTALLIQUE DE 8mm D'ÉPAISSEUR, DONT LA TAILLE EST ADAPTÉE AUX DIMENSIONS DES PÉNÉTRATIONS EXISTANTES. PRÉVOIR 4 FIXATIONS POUR BÉTON.
12. FOURNIR DES VIS TAPCON DE 4,8mm DE DIAMÈTRE X 76mm DE LONGUEUR, ESPACÉES UNIFORMÉMENT, AVEC UN ENCASTREMENT DE 44mm. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LE BÉTON EXISTANT EST SATURÉ SUPERFICIELLEMENT SEC EN SURFACE. SE REPORTER AUX NOTES GÉNÉRALES.
13. COULIS SANS RETRAIT À HAUTE RÉSISTANCE.
14. APPLIQUER LE PRODUIT DE LIASONNEMENT (SIKA TOP ARMADEC-110 EPOCEM).
15. DALLE DE BÉTON EXISTANTE.
16. REMPLIR LES TROUS EXISTANTS DANS LA DALLE DE BÉTON : FRAIS ASSOCIÉS AU COULIS SANS RETRAIT DE 25 x 50mm DE DIAMÈTRE. SE REPORTER AU DÉTAIL 5/A02
17. COÛTS RELATIFS AUX TROUS EXISTANTS DES DISPOSITIFS COUPE-FEU DANS LES CLOISONS POUR :  
a. DES TROUS DE 25 x 50mm DE DIAMÈTRE.  
b. DES CONDUITS DE 25 x 50mm DE DIAMÈTRE.
18. COLONNE D'ACIER EXISTANTE TYPIQUE À CONSERVER. PROTÉGER PENDANT LES TRAVAUX.
19. SE REPORTER AU PLAN DE CONSTRUCTION POUR LE TYPE DE MUR.
20. NOUVEAU CADRE DE COLONNE SELON LE TYPE DE CLOISON 3. INSTALLER LE CADRE DE COLONNE DE MANIÈRE À CRÉER DES ANGLES DROITS AVEC LA CLOISON LA PLUS PROCHE.
21. NOUVELLE TEINTE #1 26 SHEERWEAVE (PHIFER) 3%.
22. NOUVELLE TEINTE #2 STORES EN TISSU OPAQUE AVEC CANAUX LATÉRAUX. INTÉRIEUR NOIL, EXTÉRIEUR BLANC. COMMANDE PAR CHÂNE, MONTAGE SUR CADRE INTÉRIEUR.
23. INSTALLER DES PROTECTIONS D'ANGLE À 90 DEG. - 18GA TYPE #304 (FINITION BROSÉE SATINÉE) EN ACIER INOXYDABLE AVEC DES BORDS BISEAUTÉS. 915mm x 76mm x 76mm. INSTALLER UNIQUEMENT SUR LE CÔTÉ COULOIR DE LA COLONNE (COORDONNER AVEC LE PLAN DE MOBILIER 2/A03).



NOTES GÉNÉRALES

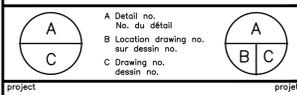
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTÉS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

KEY PLAN PLAN CLÉ



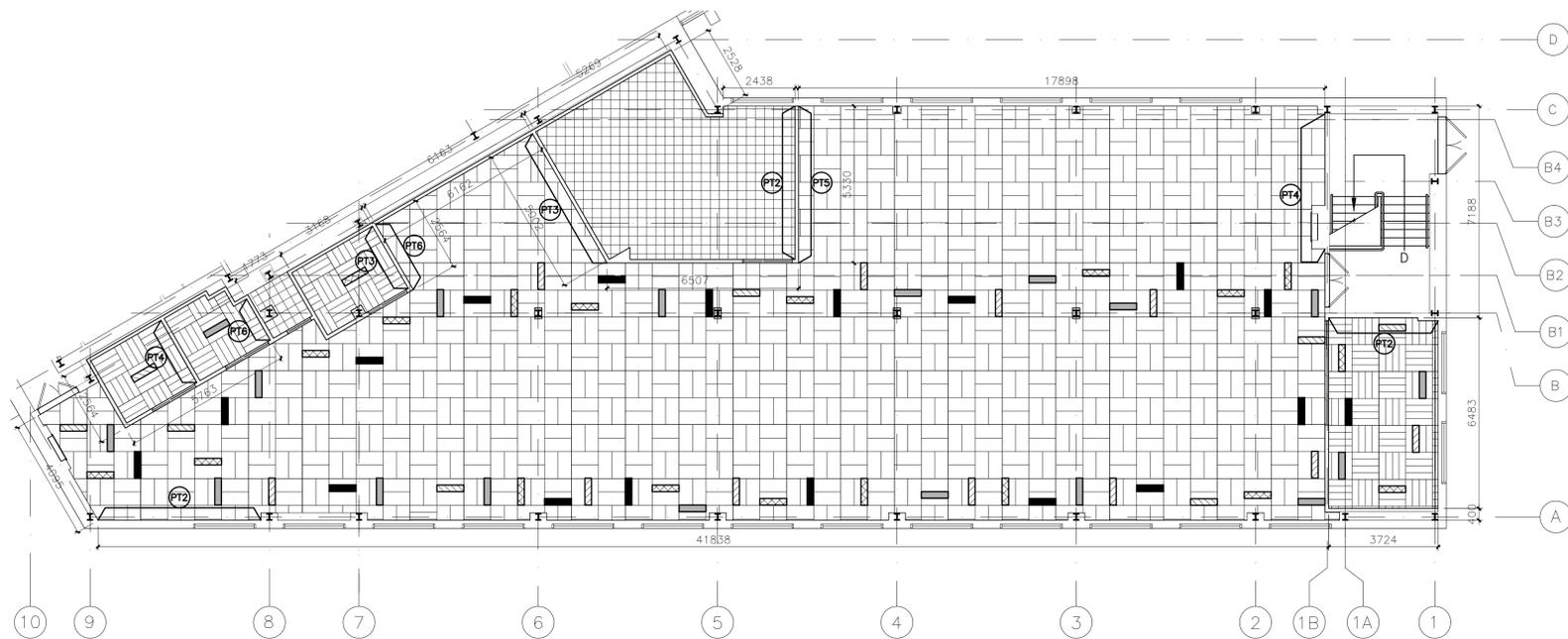
| No. | Date       | Description               | Par. |
|-----|------------|---------------------------|------|
| 7   |            |                           |      |
| 6   |            |                           |      |
| 5   |            |                           |      |
| 4   |            |                           |      |
| 3   |            |                           |      |
| 2   | 30/05/2022 | EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE | SWH  |
| 1   | 4/03/2022  | EMIS POUR REVISION DE 66% | JDG  |

Date Printed Date imprimée  
Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same  
Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

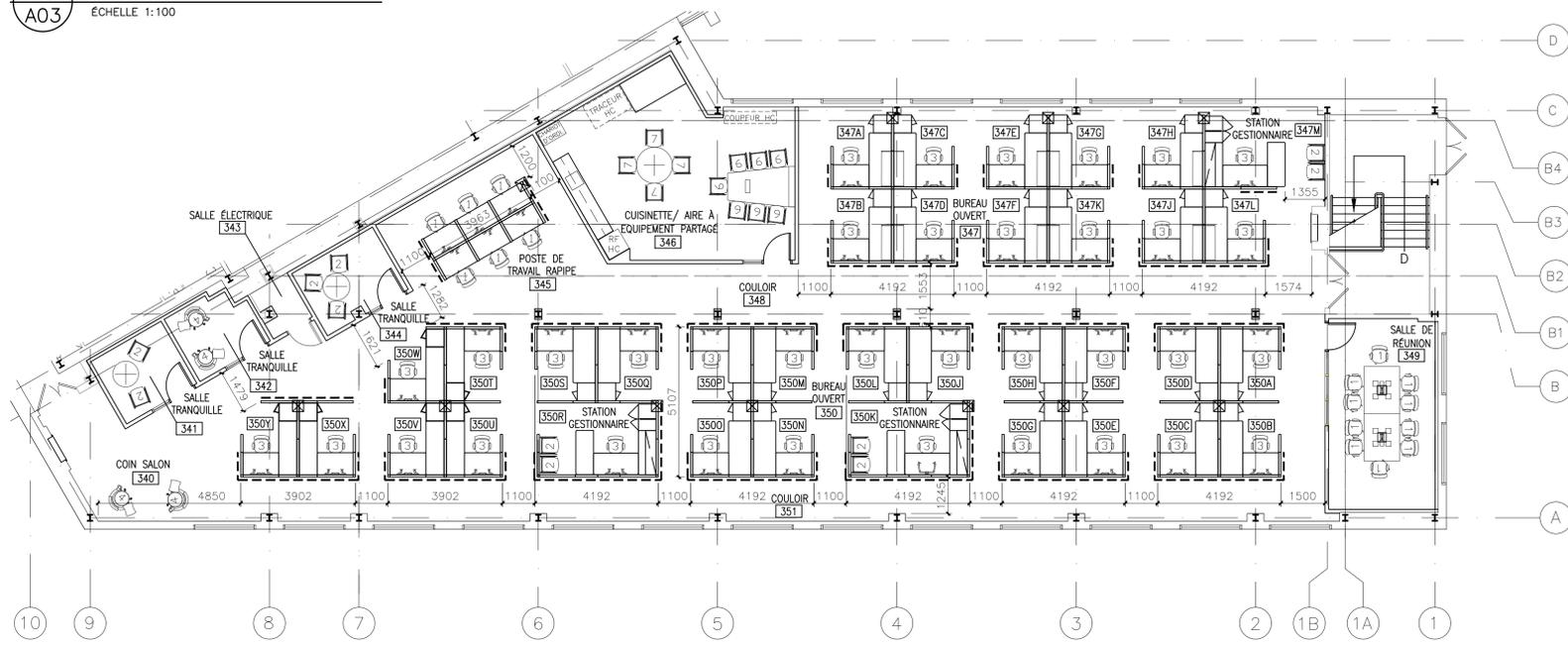


project: M119 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL  
drawing: PLAN DE CONSTRUCTION ET PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI

| designed | conçu  | date     | MAI 2022 | date       |
|----------|--------|----------|----------|------------|
| SWH      |        |          |          |            |
| drawn    | JDG/MD | dessiné  | scale    | COMME NOTÉ |
| checked  | JDG    | vérifié  | sheet    | 3 of 4e 7  |
| approved | JD     | approuvé | W.O.no.  | D.T.no.    |
| dwg.no.  |        |          |          | dessin no. |



1 PLAN D'ÉTAGE DES FINITIONS  
ÉCHELLE 1:100



2 PLAN D'ÉTAGE DU MOBILIER  
A03 ÉCHELLE 1:100

NOTES SUR LE MOBILIER

- 1 CHAISE DE RÉUNION/ BUREAU COLLABORATIF : SE REPORTER AU DESSIN 2/A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS
- 2 CHAISE VISITEUR : SE REPORTER AU DESSIN 2/A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- 3 CHAISE DE BUREAU ERGONOMIQUE : SE REPORTER AU DESSIN 2/A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- 4 CHAISE LONGUE MOBILE : SE REPORTER À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS
- 6 CHAISE D'HAUTEUR À COLLABORATION: SE REPORTER AU DESSIN 2/A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- 7 CHAISE EMPILABLE DE LA CUISINETTE: SE REPORTER AU DESSIN 2/A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- (T1) TABLE DE TRAVAIL ASSIS : SE REPORTER AUX DESSINS A03, A04 ET À LA DIVISION 12 DE LA SECTION DES SPÉCIFICATIONS.
- (T2) TABLE DE RÉUNION : 3050mmX1220 mm. SE REPORTER AUX DESSINS A03 ET À LA DIVISION 12 DE LA SECTION DES SPÉCIFICATIONS.
- (T3) TABLE DE RÉUNION : 2440mm X1067mm. SE REPORTER AUX DESSINS A03 ET À LA DIVISION 12 DE LA SECTION DES SPÉCIFICATIONS.
- POSTE INFORMATIQUE MOBILE. SE REPORTER AUX DESSINS A04 ET À LA DIVISION 12 DE LA SECTION DES SPÉCIFICATIONS.

LÉGENDE DES FINITIONS

- CARREAU DE PANNEAU PEINT À CET EMPLACEMENT. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- TAPIS-MOQUETTES EN DALLES:
  - COULEUR PRINCIPALE, ESPACE OUVERT: DALLES IGNITE, COULEUR OXIDIZE 48531, TAILLE DE 457mm X 915mm TELLES QUE FABRIQUÉES PAR SHAW CONTRACT GROUP.
  - COULEUR PRINCIPALE, SALLES INDIVIDUELLES: DALLES IGNITE, COULEUR WEATHERED 49535, TAILLE DE 229mm X 915mm TELLES QUE FABRIQUÉES PAR SHAW CONTRACT GROUP.
- TRAITEMENT DU SUPPORT DE REVÊTEMENT DE SOL. SE REPORTER À LA SECTION 096813 - TAPIS-MOQUETTES EN DALLES
- COULEURS D'ACCENTUATION, TAILLE DE 229mm x 915mm : COULEUR FORM, TELLES QUE FABRIQUÉES PAR SHAW CONTRACT GROUP.
  - CPT-1 GLOWING 81211 (JAUNE)
  - CPT-2 PUZZLE 81991 (VIOLET)
  - CPT-3 HYPER GREEN 81326 (VERT)
  - CPT-4 HYPER BLUE 81436 (BLEU)
- REMARQUE : TOUS LES TAPIS-MOQUETTES EN DALLES CONSERVÉS ET PRÉSERVÉS DOIVENT ÊTRE REMIS EN PLACE. FOURNIR DE NOUVELLES DALLES, LE CAS ÉCHÉANT.
- REMARQUE : INSTALLER LES TAPIS-MOQUETTES ACCENTUÉES SELON LE PLAN 1/A03. PRÉVOYER UNE MOULURE DE TRANSITION EST INSTALLER EN LIGNE AVEC LE SEUIL DE PORTE.
- SOL SOUPLE EN CARREAUX:
  - SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
  - REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES EN CARREAUX : EXCELON TELS QUE FABRIQUÉS PAR ARMSTRONG COLOUR : STERLING 71 51904 / Z1904, AVEC MOULURE DE TRANSITION.
- PLINTHE :
  - PLS PLINTHE SOUPLE : 150mm DE HAUTEUR
  - .1 SIMILAIRE À LA PLINTHE SOUPLE TRADITIONNELLE DE JOHNSONITE.
  - .1 COULEUR : 48 GRIS.
- PEINTURE :
  - 1. TOUS LES MURS DOIVENT ÊTRE PEINTS EN PT1, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
  - 2. TOUS LES PLAFONDS/ CLOISONS EN PLAQUES DE PLÂTRE DOIVENT ÊTRE PEINTS AVEC DE LA PEINTURE BLANCHE À PLAFOND.
  - 3. COULEURS DE PEINTURE :
 

|     |                  |               |         |
|-----|------------------|---------------|---------|
| PT1 | SHERWIN WILLIAMS | ELDER WHITE   | SW 7014 |
| PT2 | SHERWIN WILLIAMS | GAUNTLET GREY | SW 7019 |
| PT3 | SHERWIN WILLIAMS | DYNAMIC BLUE  | SW 6958 |
| PT4 | SHERWIN WILLIAMS | OVERT GREEN   | SW 6718 |
| PT5 | SHERWIN WILLIAMS | BEE           | SW 6683 |
| PT6 | SHERWIN WILLIAMS | VERVE VIOLET  | SW 6975 |

NOTES SUR LES POSTES DE TRAVAIL

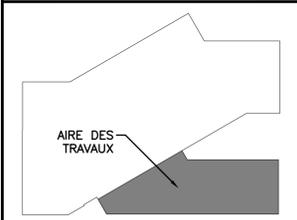
- POSTE DE TRAVAIL 762mm TYPIQUE: SE REPORTER AUX DESSINS A04 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- POSTE DE TRAVAIL 610mm TYPIQUE: SE REPORTER AUX DESSINS A04 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- POSTE DE TRAVAIL TYPIQUE AVEC L'ÉTAGÈRE SUSPENDUE: SE REPORTER AUX DESSINS A04 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- STATION TYPIQUE DES GESTIONNAIRES: SE REPORTER AUX DESSINS A04 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.
- POSTE DE TRAVAIL RAPIDE: SE REPORTER AUX DESSINS A04 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.



NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

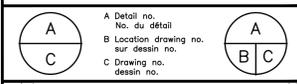
KEY PLAN / PLAN CLÉ



|     |            |                           |      |
|-----|------------|---------------------------|------|
| 7   |            |                           |      |
| 6   |            |                           |      |
| 5   |            |                           |      |
| 4   |            |                           |      |
| 3   |            |                           |      |
| 2   | 30/05/2022 | ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRE | SWH  |
| 1   | 4/03/2022  | ÉMIS POUR RÉVISION DE 66% | JDG  |
| No. | Date       | Revision                  | par: |

Date Printed / Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

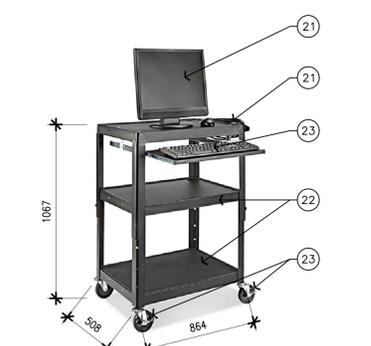
drawing: PLAN D'ÉTAGE DES FINITIONS ET PLAN D'ÉTAGE DU MOBILIER

|          |        |            |         |            |         |   |
|----------|--------|------------|---------|------------|---------|---|
| designed | SWH    | conçu      | date    | MAI 2022   | date    |   |
| drawn    | JDG/MD | dessiné    | scale   | COMME NOTÉ | échelle |   |
| checked  | JDG    | vérifié    | sheet   | 4          | of/de   | 7 |
| approved | JL     | approuvé   | W.O.no. |            | D.T.no. |   |
| dwg.no.  |        | dessin no. |         |            |         |   |

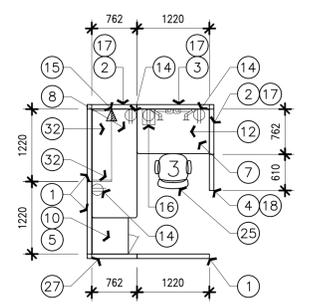
6009 - A03 F

**NOTES GÉNÉRALES**

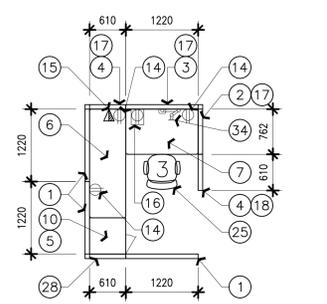
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERRUPTIONS.
- TOUTS LES ARRÊTÉS DE SERVICE NECESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



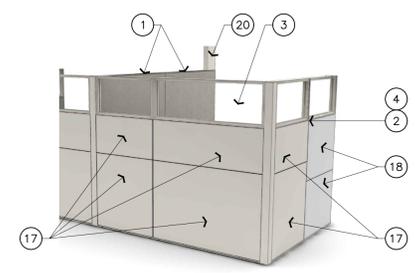
**5**  
A04 POSTE INFORMATIQUE MOBILE  
SCALE = NTS



POSTE DE TRAVAIL TYPIQUE : SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.  
**4**  
A04 PLAN TYPIQUE DU POSTE DE TRAVAIL (762mm)  
SCALE = 1:50



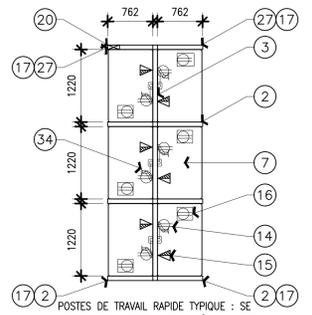
POSTE DE TRAVAIL TYPIQUE : SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.  
**3**  
A04 PLAN TYPIQUE DU POSTE DE TRAVAIL (610mm)  
SCALE = 1:50



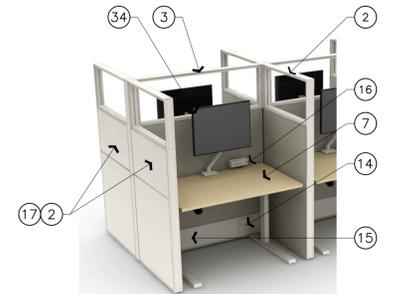
**2**  
A04 POSTE DE TRAVAIL ISOMÉTRIQUE (EXTÉRIEUR)  
SCALE = NTS



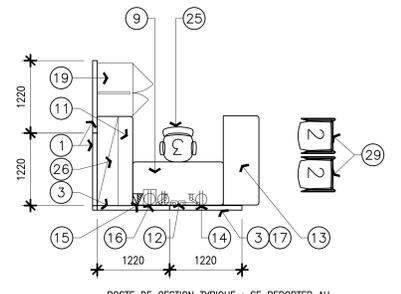
**1**  
A04 POSTE DE TRAVAIL ISOMÉTRIQUE (INTÉRIEUR)  
SCALE = NTS



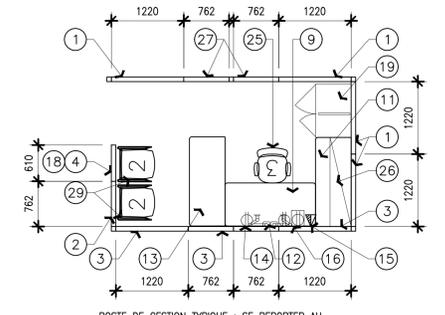
POSTES DE TRAVAIL RAPIDE TYPIQUE : SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.  
**10**  
A04 PLAN DES POSTES DE TRAVAIL RAPIDE: 345  
SCALE = 1:50



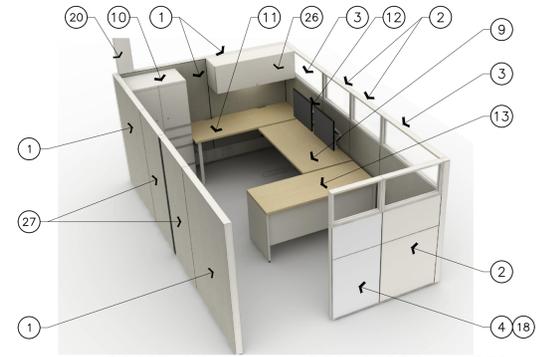
**9**  
A04 POSTES DE TRAVAIL RAPIDE: 345 ISOMÉTRIQUE  
SCALE = NTS



POSTE DE GESTION TYPIQUE : SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.  
**8**  
A04 PLAN POSTE DE TRAVAIL DES GESTIONNAIRES: 348  
SCALE = 1:50



POSTE DE GESTION TYPIQUE : SE REPORTER AU DESSIN A03 ET À LA DIVISION 12 DES SPÉCIFICATIONS.  
**7**  
A04 PLAN POSTE DE TRAVAIL DES GESTIONNAIRES: 350K, 350R  
SCALE = 1:50



**6**  
A04 POSTE DE TRAVAIL DES GESTIONNAIRES: 350K, 350R ISOMÉTRIQUE  
SCALE = NTS



**14**  
A04 SALLE TRANQUILLE/ CHAISE D'INVITÉ ISOMÉTRIQUE  
SCALE = NTS



**13**  
A04 TABLE DE CUISINETTE ISOMÉTRIQUE  
SCALE = NTS



**12**  
A04 CHAISE D'HAUTEUR À COLLABORATION ISOMÉTRIQUE  
SCALE = NTS



**11**  
A04 CHAISE DE SALON MOBILE ISOMÉTRIQUE  
SCALE = NTS



**17**  
A04 CHAISE EMPILABLE DE LA CUISINETTE ISOMÉTRIQUE  
SCALE = NTS



**16**  
A04 CHAISE DE TRAVAIL ERGONOMIQUE ISOMÉTRIQUE  
SCALE = NTS

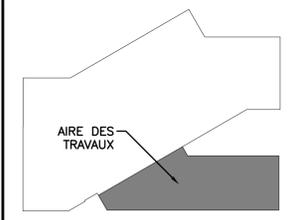


**15**  
A04 CHAISE DE RÉUNION/ DE POSTE DE TRAVAIL RAPIDE ISOMÉTRIQUE  
SCALE = NTS

**NOTES SUR LE MOBILIER**  
FEUILLE A04 SEULEMENT

- PANNEAU DE 1220mm DE LARGEUR x 1670mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 762mm DE LARGEUR x 1220mm DE HAUTEUR PLUS BAIE VITRÉE MONTÉE DANS UN CADRE DE 1220 mm DE LARGEUR x 450mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 1220mm DE LARGEUR x 1220mm DE HAUTEUR PLUS BAIE VITRÉE MONTÉE DANS UN CADRE DE 610mm DE LARGEUR x 450mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 610mm DE LARGEUR x 1220mm DE HAUTEUR PLUS BAIE VITRÉE MONTÉE DANS UN CADRE DE 610mm DE LARGEUR x 450mm DE HAUTEUR.
- CROCHET À VÊTEMENTS TOUT USAGE À L'INTÉRIEUR DE L'ARMOIRE VERTICALE.
- SURFACE DE TRAVAIL 610mm X 1830mm SUSPENDU DU PANNEAU.
- NOUVELLE SURFACE DE TRAVAIL À HAUTEUR RÉGLABLE ÉLECTRIQUE DE 750mm DE LARGEUR X 1220mm DE PROFONDEUR (686mm - 1173mm).
- SURFACE DE TRAVAIL 762mm X 1830mm SUSPENDU DU PANNEAU.
- NOUVELLE SURFACE DE TRAVAIL À HAUTEUR RÉGLABLE ÉLECTRIQUE DE 762mm DE LARGEUR X 1524mm DE PROFONDEUR (686mm - 1173mm) AVEC PANNEAU ÉCRAN ET GESTIONNAIRE DE CÂBLES HORIZONTAL SOUS PLAN. 381mm X 51mm, QTÉ X PAR SURFACE DE TRAVAIL, ESPACE UNIFORMÉMENT.
- NOUVELLE ÉTAGÈRE VERTICALE EN MÉTAL DE 1676mm x 610mm DE LARGEUR x 610mm DE PROFONDEUR AVEC BIBLIOTHÈQUE FERMÉE AVEC PORTE ET 2 ÉTAGÈRES RÉGLABLES ET AVEC ARMOIRE DE RANGEMENT DE TYPE TIRIOIR SIMPLE-TIRIOIR SIMPLE-CLASSEUR.
- 610mm X 1524mm SURFACE DE TRAVAIL À HAUTEUR FIXE, SUSPENDU DU PANNEAU (SANS PANNEAU ÉCRAN) AVEC APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL MUNI D'UN DÉTECTEUR DE PRÉSENCE. PRÉVOIR DES PIEDS À L'EXTÉRIEUR DE LA TOUR DE STOCKAGE.
- DEUX BRAS ARTICULÉS D'ÉCRAN INDIVIDUEL AVEC DÉCOUPE DU BORD CENTRAL POUR LE COLLIER DE SERRAGE. SEE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- 610mm X 1524mm SURFACE DE TRAVAIL LIBRE À HAUTEUR FIXE AVEC PANNEAU ÉCRAN.
- EMPLACEMENT DE LA NOUVELLE ALIMENTATION DANS LE MOBILIER À PANNEAU SUSPENDUS. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS, TYPIQUE.
- EMPLACEMENT DES COMMUNICATIONS (DONNÉES ET VOIX), TYPIQUE.
- BLOC D'ALIMENTATION SUR PLAN TYPIQUE À QUATRE (4) PORTS, TROIS (3) PRISES ET UN (1) PORT USB, AVEC SUPPORT DE FIXATION DE BUREAU AJUSTABLE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CARREAUX D'ACIER PEINT (VOIR 2/A03 POUR L'ÉTENDUE DES CARREAUX EN ACIER).
- CARREAUX À TABLEAU BLANC SUR LE CÔTÉ EXTÉRIEUR DU PANNEAU DE SÉPARATION.
- NOUVELLE ÉTAGÈRE VERTICALE EN MÉTAL DE 1676mm X 900mm DE LARGEUR X 610mm DE PROFONDEUR AVEC BIBLIOTHÈQUE FERMÉE AVEC PORTE ET 2 TABLETTES RÉGLABLES ET AVEC ARMOIRE DE RANGEMENT DE TYPE TIRIOIR SIMPLE-TIRIOIR SIMPLE-CLASSEUR.
- POLE ÉLECTRIQUE À ALIMENTATION SUPÉRIEURE. SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES. COORDONNER AVEC LE FOURNISSEUR DE MOBILIER.
- ÉCRAN, SOURIS ET CLAVIER NON PRÉVUS DANS LE CONTRAT.
- TROIS TABLETTES.
- SUPPORT COULISSANT POUR CLAVIER DE 100mm, POSTE À ROULETTES PIVOTANTES EN CAOUTCHOUC AVEC 2 DISPOSITIFS DE VERROUILLAGE.
- BARRE D'ALIMENTATION.
- CHAISE DE TRAVAIL POUR POSTE DE TRAVAIL COLLABORATIF RAPIDE. SEE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- ARMOIRES SUPÉRIEURES SUSPENDUES À DES PANNEAUX (VERROUILLABLES).
- PANNEAU DE 762mm DE LARGEUR X 1670mm DE HAUTEUR.
- PANNEAU DE 610mm DE LARGEUR X 1670mm DE HAUTEUR.
- CHAISE VISITEUR. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- TABLE DE CUISINETTE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CHAISE LONGUE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- TABLETTE SUPÉRIEURE MONTÉE SUR PANNEAU (UNIQUEMENT POUR LES POSTES DE TRAVAIL 347A à 347L). INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE À INSTALLER À CET ENDROIT (TYPIQUE).
- TABOURETS DE CUISINETTE (FOURNIS PAR LE CNRC, INSTALLÉS PAR LES ENTREPRENEURS).
- SUPPORT ARTICULÉ À ÉCRAN SIMPLE POUR LES POSTES DE TRAVAIL COLLABORATIF RAPIDE. SEE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CHAISE DE BUREAU ERGONOMIQUE POUR POSTE DE TRAVAIL TYPIQUE. SEE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- CHAISE DE HAUTEUR À COLLABORATION. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.

**KEY PLAN PLAN CLÉ**



|                        |            |                           |        |
|------------------------|------------|---------------------------|--------|
| 7                      |            |                           |        |
| 6                      |            |                           |        |
| 5                      |            |                           |        |
| 4                      |            |                           |        |
| 3                      |            |                           |        |
| 2                      | 30/05/2022 | ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRE | SWH    |
| 1                      | 4/03/2022  | ISSUED FOR 66% REVIEW     | JDG    |
| No.                    | Date       | Revision                  | By/For |
| Date Printed 4/03/2022 |            | Date imprimée             |        |

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.

|   |                                       |   |
|---|---------------------------------------|---|
| A | A Detail no. No. du détail            | A |
| B | B Location drawing no. sur dessin no. | B |
| C | C Drawing no. dessin no.              | C |

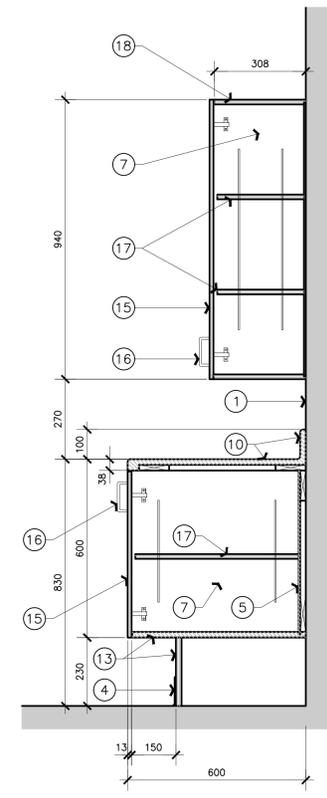
project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQU CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: DÉTAILS DU MOBILIER

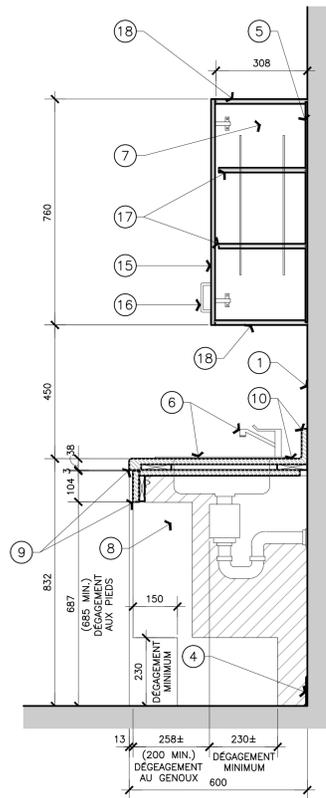
|          |              |            |         |            |         |
|----------|--------------|------------|---------|------------|---------|
| designed | SWH          | conçu      | date    | MAI 2022   | date    |
| drawn    | JDG/MD       | dessiné    | scale   | COMME NOTÉ | échelle |
| checked  | JDG          | vérifié    | sheet   | 5 of/de 7  | feuille |
| approved | JD           | approuvé   | W.O.no. |            | D.T.no. |
| dwg.no.  | 6009 - A04 F | dessin no. |         |            |         |

**NOTES GÉNÉRALES**

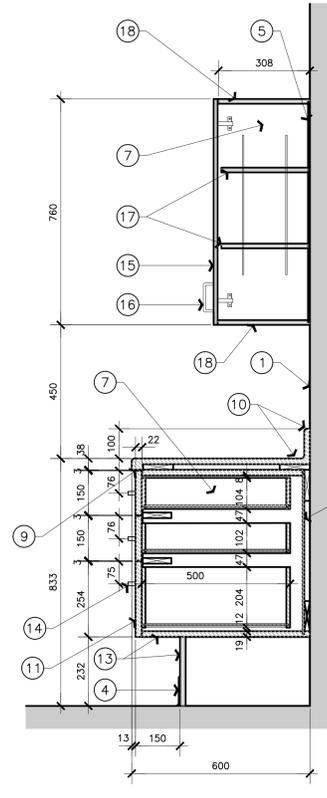
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTÉS DE SERVICE NECESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



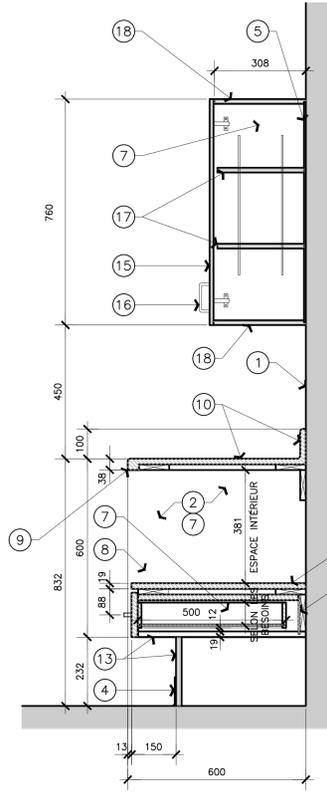
**5**  
**A05** COUPE DE LA MENUISERIE DES PORTES  
 ÉCHELLE = 1:10



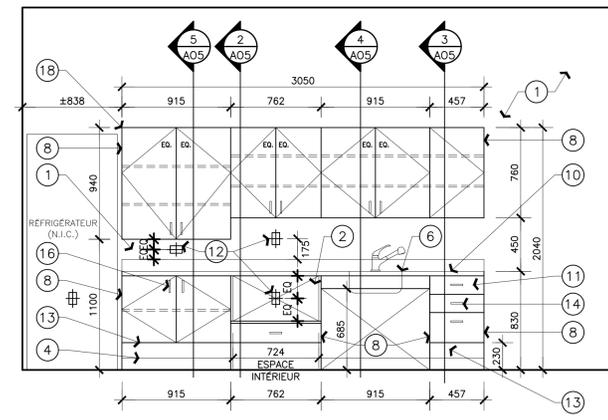
**4**  
**A05** COUPE DE LA MENUISERIE DE L'ÉVIER  
 ÉCHELLE = 1:10



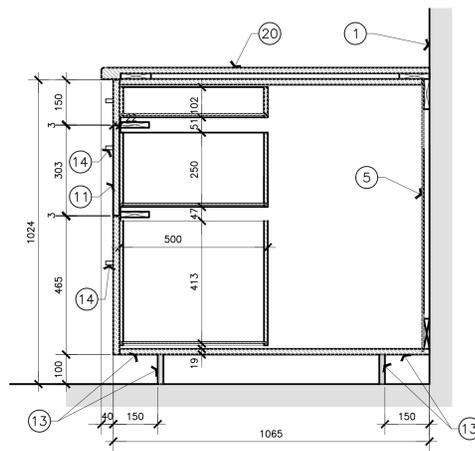
**3**  
**A05** COUPE DE LA MENUISERIE DU TIROIR  
 ÉCHELLE = 1:10



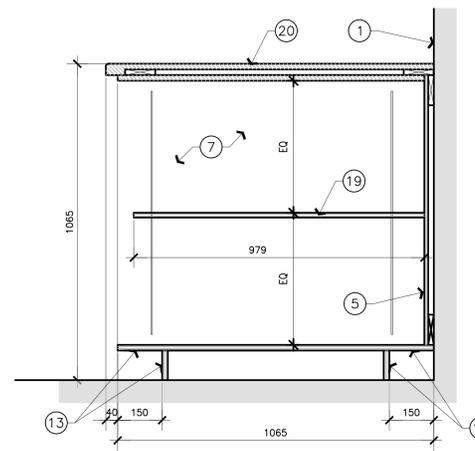
**2**  
**A05** COUPE DE LA MENUISERIE DU MICRO-ONDE  
 ÉCHELLE = 1:10



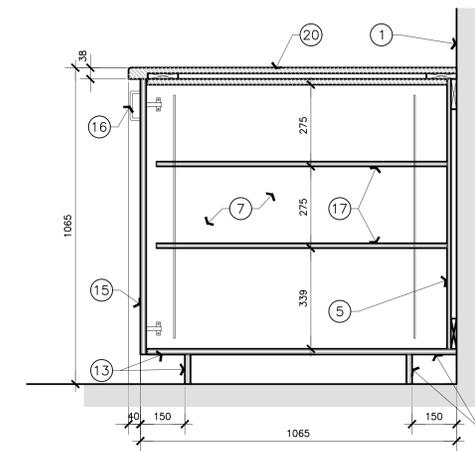
**1**  
**A05** ÉLÉVATION DE LA MENUISERIE DE LA CUISINETTE  
 ÉCHELLE = 1:25



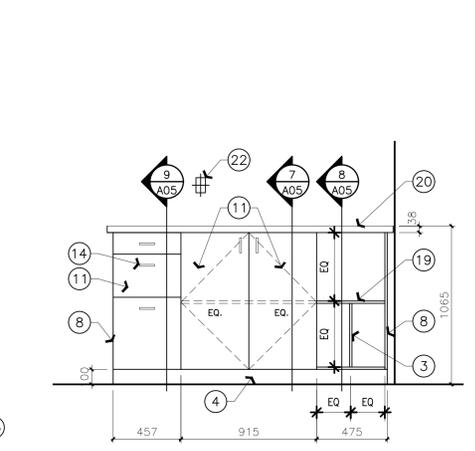
**9**  
**A05** COUPE DE LA MENUISERIE DE L'AIRE À ÉQUIPEMENT PARTAGÉ  
 ÉCHELLE = 1:10



**8**  
**A05** COUPE DE LA MENUISERIE DE L'AIRE À ÉQUIPEMENT PARTAGÉ  
 ÉCHELLE = 1:10



**7**  
**A05** COUPE DE LA MENUISERIE DE L'AIRE À ÉQUIPEMENT PARTAGÉ  
 ÉCHELLE = 1:10



**6**  
**A05** ÉLÉVATION DE LA MENUISERIE DE L'AIRE À ÉQUIPEMENT PARTAGÉ  
 ÉCHELLE = 1:20

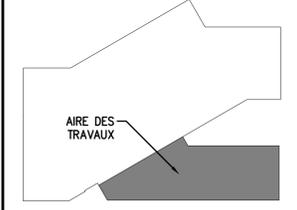
**NOTES SUR LA MENUISERIE**  
 FEUILLE A05 SEULEMENT

- PLAQUE DE PLÂTRE PEINTE.
- ENCENTE D'ARMOIRE SÉCURITAIRE POUR MICRO-ONDES. LE MICRO-ONDES NE FAIT PAS PARTIE DU CONTRAT.
- NOUVEAU SUPPORT À TABLETTE EN PLASTIQUE STRATIFIÉ DE 19mm.
- NOUVELLE PLINTHE EN CAOUTCHOUC. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS.
- PANNEAU ARRIÈRE EN PLASTIQUE STRATIFIÉ DE 6mm.
- NOUVEAUX ÉVIER ET ROBINET SIMPLES À CONCEPTION OUVERTE. SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS MÉCANIQUES.
- FINITION EN PLASTIQUE STRATIFIÉ SUR TOUTES LES SURFACES INTÉRIEURES.
- FINITION EN PLASTIQUE STRATIFIÉ SUR TOUTES LES PIÈCES ACCESSOIRES EXTÉRIEURES APPARENTES, TYP.
- CHEVAUCHER LE PLASTIQUE STRATIFIÉ JUSQU'À LA FIN DU PLAN DE TRAVAIL.
- PLAN DE TRAVAIL EN PLASTIQUE STRATIFIÉ AVEC DOSSERET. (PL-2)
- 22mm FAÇADES DE TIROIRS EN PLASTIQUE STRATIFIÉ.
- PRISE DE COURANT ENCASTRÉE, SE REPORTER AUX ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES.
- PLINTHE EN PLASTIQUE STRATIFIÉ.
- POIGNÉE DE TIROIR HORIZONTALE.
- PORTES EN PLASTIQUE STRATIFIÉ DE 19mm.
- POIGNÉE DE PORTE VERTICALE
- DEUX TABLETTES RÉGLABLE EN PLASTIQUE STRATIFIÉ DE 16mm.
- FINITION EN PLASTIQUE STRATIFIÉ SUR TOUTES LES SURFACES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES DES PANNEAUX.
- NOUVELLE TABLETTE EN PLASTIQUE STRATIFIÉ DE 19mm.
- NOUVEAU PLAN DE TRAVAIL EN PLASTIQUE STRATIFIÉ (PL-2)
- TOUTES LES FINITIONS EN PLASTIQUE STRATIFIÉ DOIVENT ÊTRE PL-1, SAUF INDICATION CONTRAIRE COMME LES COMPTOIRS ET LE DOSSERETS.
- PRISE ÉLECTRIQUE À HAUTEUR DE COMPTOIR (SE REPORTER À LA SECTION ÉLECTRIQUE).

**LÉGENDE DES FINITIONS DU MOBILIER**

|      |            |         |            |        |
|------|------------|---------|------------|--------|
| PL-1 | WILLSONART | 7925-30 | MONTICELLO | MAPLE  |
| PL-2 | WILLSONART | 4674-60 | EVENING    | TIGRIS |

**KEY PLAN PLAN CLÉ**



| No. | Date       | Revision                  | Par. |
|-----|------------|---------------------------|------|
| 7   |            |                           |      |
| 6   |            |                           |      |
| 5   |            |                           |      |
| 4   |            |                           |      |
| 3   |            |                           |      |
| 2   | 30/05/2022 | ÉMIS POUR L'APPEL D'OFFRE | SWH  |
| 1   | 4/03/2022  | ÉMIS POUR REVISION DE 66% | JDG  |

Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.  
 Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.

|   |  |   |
|---|--|---|
| A | A Detail no.<br>No. du détail            | A |
| B | B Location drawing no.<br>sur dessin no. | B |
| C | C Drawing no.<br>dessin no.              | C |

project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: ÉLÉVATIONS, COUPES ET DÉTAILS DE LA MENUISERIE

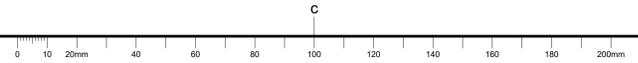
designed: SWH conçu: MAI 2022 date

drawn: JDG/MD dessiné: COMME NOTÉ échelle

checked: JDG vérifié: 6 of/4e 7 feuille

approved: JD approuvé: W.O.no. D.T.no.

dwg.no. 6009 - A05 F dessin no.



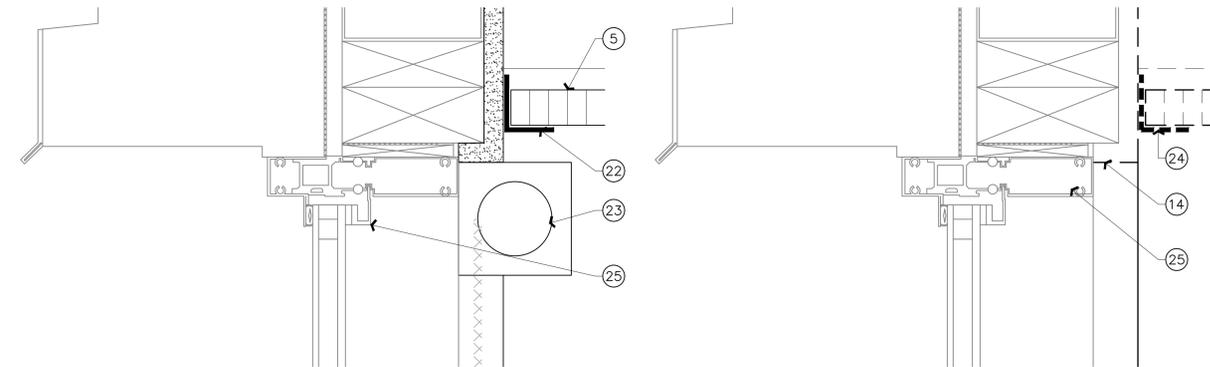
| No. DE SALLE | NOM DE LA SALLE           | PORTE   |         |           |      |       |         | CADRE |       |         |      | NOTES |                                 |                          |
|--------------|---------------------------|---------|---------|-----------|------|-------|---------|-------|-------|---------|------|-------|---------------------------------|--------------------------|
|              |                           | LARGEUR | HAUTEUR | ÉPAISSEUR | MAT. | FIN.  | COULEUR | TYPE  | FIN.  | COULEUR | TYPE |       |                                 |                          |
| D340         | VESTIBULE                 | -       | -       | -         | -    | PEINT | PT2     | -     | PEINT | PT2     | -    | PEINT | PT2                             | CADRE ET PORTE EXISTANTS |
| D341         | SALLE TRANQUILLE          | 915     | 2135    | 50        | BOIS | PEINT | PT2     | A     | F2    | PEINT   | PT4  | 610mm | SIDE LIGHT (LARGEUR DU VITRAGE) |                          |
| D342         | SALLE TRANQUILLE          | 915     | 2135    | 50        | BOIS | PEINT | PT2     | A     | F2    | PEINT   | PT6  | 610mm | SIDE LIGHT (LARGEUR DU VITRAGE) |                          |
| D343         | SALLE ÉLECTRIQUE          | 810     | 2135    | 50        | BOIS | PEINT | PT2     | B     | F1    | PEINT   | PT5  | -     | -                               |                          |
| D344         | SALLE TRANQUILLE          | 915     | 2135    | 50        | BOIS | PEINT | PT2     | A     | F3    | PEINT   | PT3  | 406mm | SIDE LIGHT (LARGEUR DU VITRAGE) |                          |
| D346         | AIRE D'ÉQUIPEMENT PARTAGÉ | 915     | 2135    | 50        | BOIS | PEINT | PT2     | A     | F3    | PEINT   | PT2  | 610mm | SIDE LIGHT (LARGEUR DU VITRAGE) |                          |
| D349         | SALLE DE RÉUNION          | 915     | 2135    | 50        | BOIS | PEINT | PT2     | A     | F2    | PEINT   | PT2  | -     | -                               |                          |
| D351         | ESCALIER                  | -       | -       | -         | -    | PEINT | PT2     | -     | -     | PEINT   | PT2  | -     | -                               |                          |

SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS DE LA QUINCAILLERIE DE FINITION POUR LES PORTES.

|     |                  |               |         |
|-----|------------------|---------------|---------|
| PT1 | SHERWIN WILLIAMS | ELDER WHITE   | SW 7014 |
| PT2 | SHERWIN WILLIAMS | GAUNTLET GREY | SW 7019 |
| PT3 | SHERWIN WILLIAMS | DYNAMIC BLUE  | SW 6958 |
| PT4 | SHERWIN WILLIAMS | OVERT GREEN   | SW 6718 |
| PT5 | SHERWIN WILLIAMS | BEE           | SW 6683 |
| PT6 | SHERWIN WILLIAMS | VERVE VIOLET  | SW 6975 |

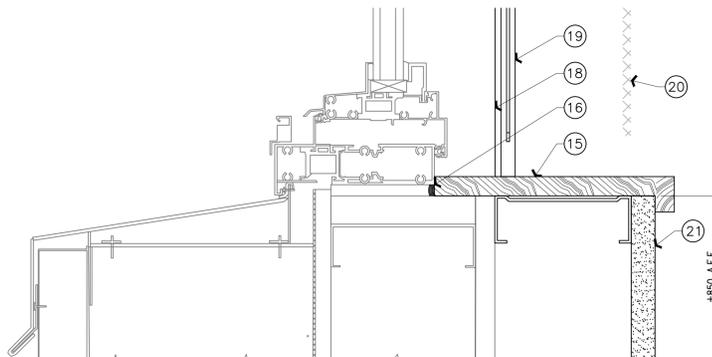
| No. DE SALLE | NOM DE LA SALLE                  | PLANCHER |      | PLINTHE | MUR AU NORD |      | MUR AU SUD |      | MUR À L'EST |      | MUR À L'OUEST |             | PLAFOND |        | NOTES    |
|--------------|----------------------------------|----------|------|---------|-------------|------|------------|------|-------------|------|---------------|-------------|---------|--------|----------|
|              |                                  | MAT.     | FIN. |         | MAT.        | FIN. | MAT.       | FIN. | MAT.        | FIN. | MAT.          | HAUTEUR(mm) |         |        |          |
| 340          | COIN SALON                       | CONC     | CPT  | RSF     | 150         | PP   | PT1        | PP   | PT2         | PP   | PT1           | PP          | PT1     | ACP    | 2770     |
| 341          | SALLE TRANQUILLE                 | CONC     | CPT  | RSF     | 150         | PP   | PT1        | PP   | PT1         | PP   | PT4           | PP          | PT1     | ACP    | 2770     |
| 342          | SALLE TRANQUILLE                 | CONC     | CPT  | RSF     | 150         | PP   | PT1        | PP   | PT1         | PP   | PT6           | PP          | PT1     | ACP    | 2770     |
| 343          | SALLE ÉLECTRIQUE                 | CONC     | VCT  | RSF     | 150         | PP   | -          | PP   | PT1         | PP   | PT1           | PP          | -       | ACP    | 2770     |
| 344          | SALLE TRANQUILLE                 | CONC     | CPT  | RSF     | 150         | PP   | PT1        | PP   | PT1         | PP   | PT3           | PP          | PT1     | ACP    | 2770     |
| 345          | POSTES DE TRAVAIL RAPIDE COLLABÉ | CONC     | CPT  | RSF     | 150         | PP   | PT1        | PP   | PT1         | PP   | PT3           | PP          | PT1     | ACP    | 2770     |
| 346          | AIRE D'ÉQUIPEMENT PARTAGÉ        | CONC     | VCT  | RSF     | 150         | PP   | PT1        | PP   | PT1         | PP   | PT2           | PP          | PT1     | ACP    | 2770     |
| 347          | BUREAU OUVERT                    | CONC     | CPT  | RSF     | 150         | PP   | PT1        | PP   | PT1         | PP   | PT1           | PP          | PT1     | ACP    | 2770     |
| 348          | COULOIR                          | CONC     | CPT  | RSF     | 150         | PP   | PT1        | PP   | PT1         | PP   | PT1           | PP          | PT1     | ACP    | 2770     |
| 349          | SALLE DE RÉUNION                 | CONC     | CPT  | RSF     | 150         | PP   | PT2        | PP   | PT1         | PP   | PT1           | PP          | PT1     | ACP/PP | 6,7/A02  |
| 350          | BUREAU OUVERT                    | CONC     | CPT  | RSF     | 150         | PP   | PT1        | PP   | PT1         | PP   | PT1           | PP          | PT1     | ACP    | 2770     |
| 351          | ESCALIER                         | -        | -    | -       | -           | -    | -          | -    | -           | -    | -             | -           | -       | ACP    | EXISTANT |

- ### NOTES DE CONSTRUCTION
- FEUILLE A06 SEULEMENT
- BÂTI DE PORTE EN ACIER EMBOUTI
  - PELLICULE DE FENÊTRE.
  - PLINTE EN CAOUTCHOUC.
  - PORTE À ÂME EN BOIS MASSIF.
  - NOUVEAU PLAFOND L.I.T. AVEC SYSTÈME DE SUSPENSION.
  - VITRAGE DE 6 mm.
  - REGARD VITRÉ (200mm LARGEUR X 1384mm HAUTEUR)
  - PANNEAU TRANSLUCIDE DE 12 MM. SE REPORTER À LA SECTION 06.06.60 DES SPÉCIFICATIONS.
  - PANNEAUX INSONORISANTS MONTÉS DE 610 MM X 610 MM X 50 MM, AVEC FEUTRE PET DE 6 MM. (SIMILAIRE AUX PANNEAUX INSONORISANTS À TROIS FORMES 300.43) ABSORPTION ACOUSTIQUE : CNRC 80.
  - FENÊTRE DE TYPE « A » ET « C » :  
INSTALLER DE NOUVEAUX STORES 26 SHEERWEAVE (PHIFER) À ENROULEMENT 3 %, DE COULEUR P14, OYSTER/PEARL GRAY, À CHÂNE, À MONTAGE DANS LE CADRAGE, AVEC BOTIER SUPÉRIEUR À FINI EN ALUMINIUM ANODISÉ CLAIR.
  - FENÊTRE DE TYPE « B » :  
INSTALLER DE NOUVEAUX STORES DOUBLES. STORE N°1 26 SHEERWEAVE (PHIFER) 3 %, ET STORE #2 EN TISSU OPAQUE AVEC PROFILS LATÉRAUX. INTÉRIEUR NOIR, EXTÉRIEUR BLANC, À CHÂNE, À MONTAGE DANS LE CADRAGE, AVEC BOTIER SUPÉRIEUR À FINI EN ALUMINIUM ANODISÉ CLAIR.
  - SCIER ET ENLEVER L'EXTENSION DE L'APPUI DE FENÊTRE EN CONTREPLAQUE EXISTANT ET L'ÉVACUER DU SITE.
  - ENLEVER LA FINITION EN PLÂTRE STRATIFIÉ EXISTANTE À L'APPUI DE FENÊTRE ET L'ÉVACUER DU SITE. LE CONTREPLAQUE DOIT RESTER EN PLACE.
  - ENLEVER LES PLAQUES DE PLÂTRE EXISTANTES SUR LES MURS PÉRIPHÉRIQUES. SE REPORTER AU DESSIN DE DÉMOLITION 1/A01 POUR L'ÉTENDUE DU RETRAIT.
  - NOUVEL APPUI DE FENÊTRE EN BOIS MASSIF. PROFONDEUR D'APPUI DE FENÊTRE EN FONCTION DU MUR.
  - CALEFUTER ET SCELLER AU JOINT AVANT D'INSTALLER UN NOUVEL APPUI DE FENÊTRE.
  - NOUVELLE PLAQUE DE PLÂTRE DE 13 MM. SE REPORTER AU DESSIN DE CONSTRUCTION 1/A02 POUR L'ÉTENDUE DU REMPLACEMENT.
  - BORD DU MONTANT DE LA PLAQUE DE PLÂTRE.
  - PROFILÉ LATÉRAL POUR LES STORES EN TISSU OPAQUE.
  - STORES SOLAIRES, SHEERWEAVE 3 %
  - FOURRURE DE MUR SOUS LE NOUVEL APPUI DE FENÊTRE EN BOIS : NOUVELLE PLAQUE DE PLÂTRE DE 13 MM SUR DES PROFILS EN ACIER DE 64 MM À 406 MM D'ENTRAKE.
  - OSSATURE PÉRIMÉTRIQUE DU PLAFOND MONTÉ SUR LE MUR.
  - NOUVEAUX STORES SOLAIRES. VOIR 9, 10, 11/A06 POUR LE TYPE DE STORE.
  - ENLEVER ET ÉLIMINER LE SYSTÈME DE PLAFOND EXISTANT.
  - PROTÉGER L'UNITÉ DE FENÊTRE EXISTANTE PENDANT LES TRAVAUX.

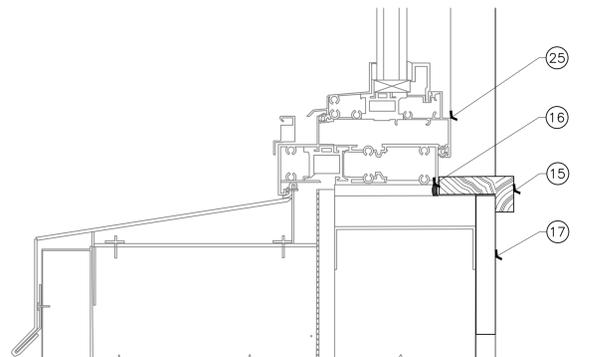


2 DÉTAIL DE CONSTRUCTION @ TÊTE DE FENÊTRE  
ÉCHELLE = 1:2

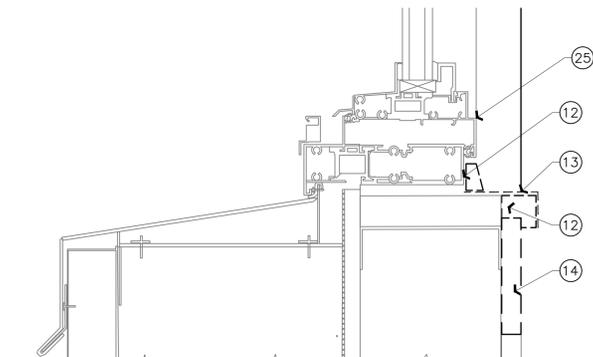
1 DÉTAIL DE DÉMOLITION À LA TÊTE DE LA FENÊTRE  
ÉCHELLE = 1:2



5 DÉTAIL DE LA CONSTRUCTION À L'APPUI DE LA FENÊTRE (SALLE 349)  
ÉCHELLE = 1:2

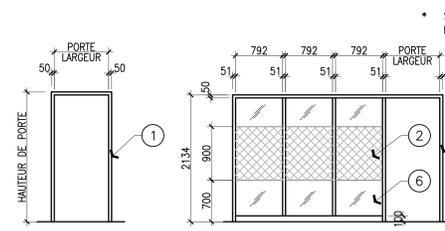


4 DÉTAIL DE CONSTRUCTION À L'APPUI DE FENÊTRE  
ÉCHELLE = 1:2

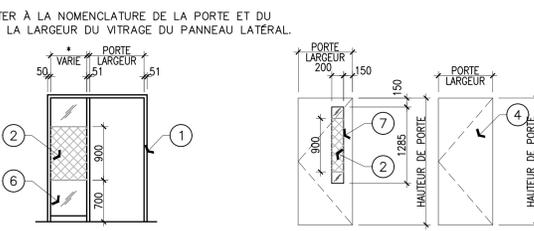


3 DÉTAIL DE DÉMOLITION À L'APPUI DE FENÊTRE  
ÉCHELLE = 1:2

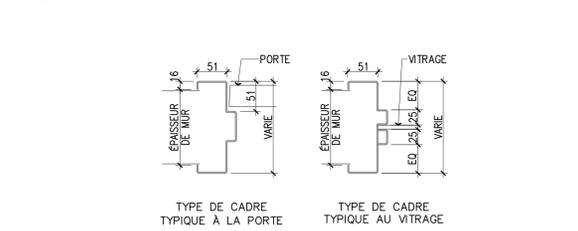
- ### NOTES GÉNÉRALES SUR LES PORTES ET BÂTIS DE PORTES
- L'INSTALLATEUR DOIT ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DE CONFIRMER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE ET DE PRÉVOIR UN DÉGAGEMENT POUR LE PLANCHER, MESURER SUR LE SITE À CHAQUE EMPLACEMENT DE PORTE, CONFIRMER LA PROFONDEUR DES ENCEINTES COMPARTIMENTÉES POUR LES BÂTIS.
- TOUTES LES PORTES DOIVENT ÊTRE FINIES EN USINE.
- COORDONNER LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE PIÈCES DE QUINCAILLERIE AVEC LE FOURNISSEUR DE PIÈCES DE QUINCAILLERIE AFIN D'ASSURER UNE INSTALLATION ENTièrement FINIE.
- FOURNIR DES RENFORTS EN BOIS À L'OUVRAGE DE JOUR LATÉRAL ET AUX BÂTIS POUR ASSURER UN ASSEMBLAGE RIGIDE.
- AJUSTER TOUTES LES PIÈCES DE QUINCAILLERIE NOUVELLES ET EXISTANTES POUR QU'ELLES FONCTIONNENT EN SOUPLESSE.
- MATÉRIAUX DES PORTES  
PAMB - PORTE À ÂME MASSIVE EN BOIS  
MC - MÉTAL CREUX
- LES SYSTÈMES DE CLOISONS VITRÉS DOIVENT ÊTRE RELIÉS ENTRE EUX SANS PROFILS À L'AIDE DE RUBAN ADHÉSIF À DOUBLE FACE, CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICATIONS DU FABRICANT.
- SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DES PORTES POUR LES DIMENSIONS DES PORTES ET LE NOMBRE DE PANNEAUX.
- SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DES PORTES POUR LES DIMENSIONS DES VITRAGES ET LES REMARQUES AFFÉRENTES
- TOUTES LES PORTES À MC ET À ÂME DOIVENT ÊTRE PEINTES EN PT2.
- TOUTS LES BÂTIS À MC DOIVENT ÊTRE PEINTS COMME INDiqué DANS LA NOMENCLATURE.



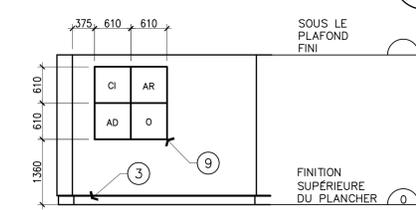
8 ÉLÉVATIONS DU CADRE DE LA PORTE ET DU CADRE DE LA FENÊTRE LATÉRALE EN MÉTAL PRESSÉ  
ÉCHELLE = 1:50



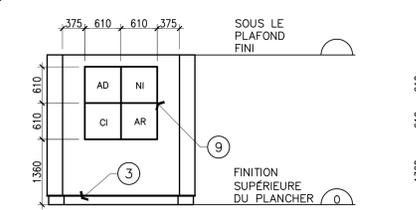
7 ÉLÉVATION DE LA PORTE  
ÉCHELLE = 1:50



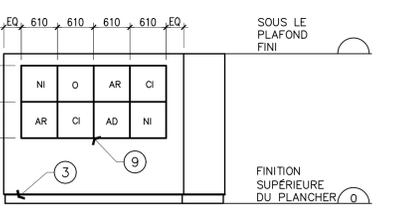
6 DÉTAILS DE L'ENCADREMENT DE LA PORTE ET DE LA FENÊTRE LATÉRALE EN MÉTAL PRESSÉ  
ÉCHELLE = 1:5



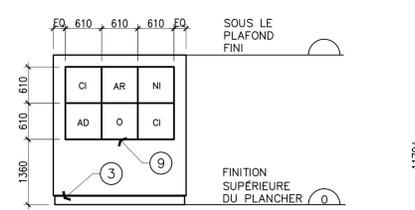
15 STATION 347M : PANNEAUX ACOUSTIQUES D'ÉLÉVATION INTÉRIEURE  
ÉCHELLE = 1:50



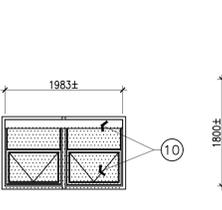
14 STATION 347M : PANNEAUX ACOUSTIQUES D'ÉLÉVATION INTÉRIEURE  
ÉCHELLE = 1:50



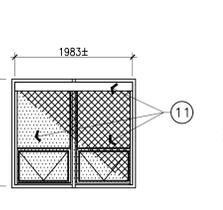
13 SALLES DE RÉUNION 349 : PANNEAUX ACOUSTIQUES D'ÉLÉVATION INTÉRIEURE  
ÉCHELLE = 1:50



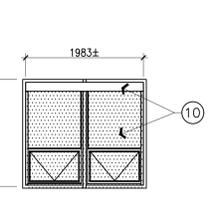
12 SALLES: 341, 342, 344: PANNEAUX ACOUSTIQUES D'ÉLÉVATION INTÉRIEURE  
ÉCHELLE = 1:50



11 ÉLÉVATION DE FENÊTRE 'C'  
ÉCHELLE = 1:50



10 ÉLÉVATION DE FENÊTRE 'B'  
ÉCHELLE = 1:50



9 ÉLÉVATION DE FENÊTRE 'A'  
ÉCHELLE = 1:50

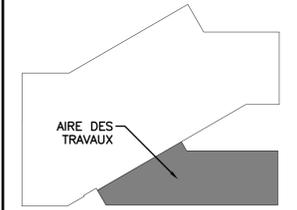
- FEUTRE SOLAIRE (BLOCS ACOUSTIQUES)
- AD = ADMIRAL (BLEU)
  - AR = ARMOR (GRIS MOYEN)
  - CI = CITRINE (JAUNE)
  - NI = NICKEL (GRIS LÉGER)
  - O = ARIES (ORANGE)



### NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

### KEY PLAN PLAN CLÉ



| No. | Date       | Description               | Par. |
|-----|------------|---------------------------|------|
| 7   |            |                           |      |
| 6   |            |                           |      |
| 5   |            |                           |      |
| 4   |            |                           |      |
| 3   |            |                           |      |
| 2   | 30/05/2022 | EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE | SWH  |
| 1   | 4/03/2022  | EMIS POUR REVISION DE 66% | JDG  |

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.

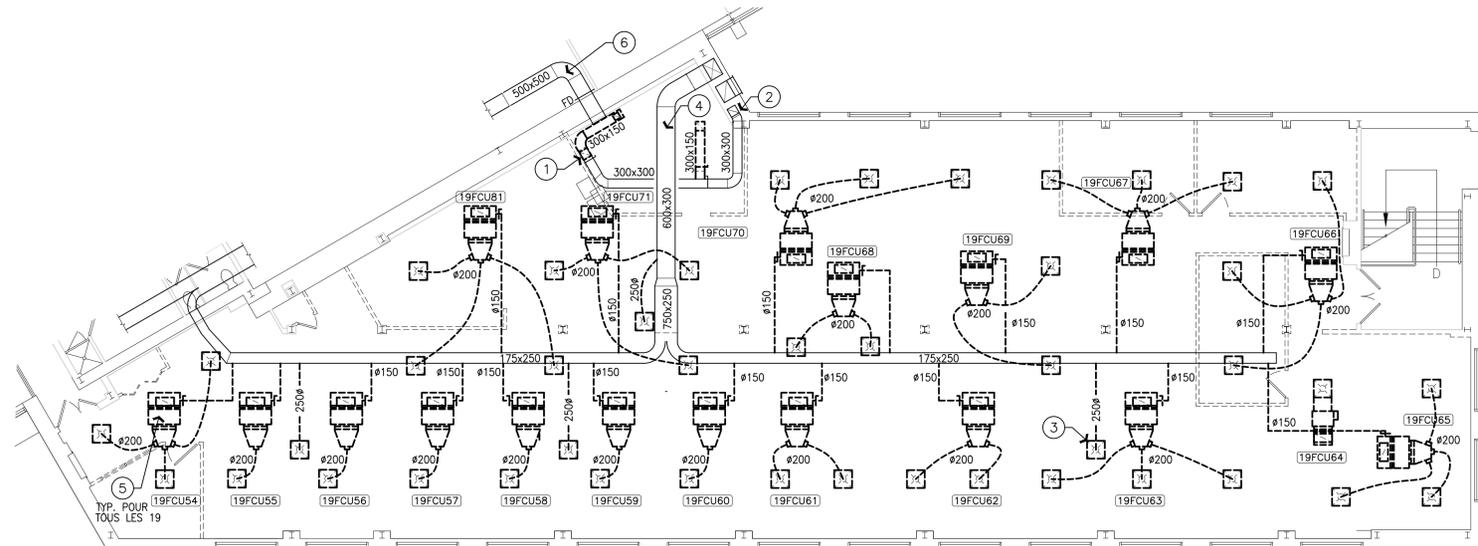


project - M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

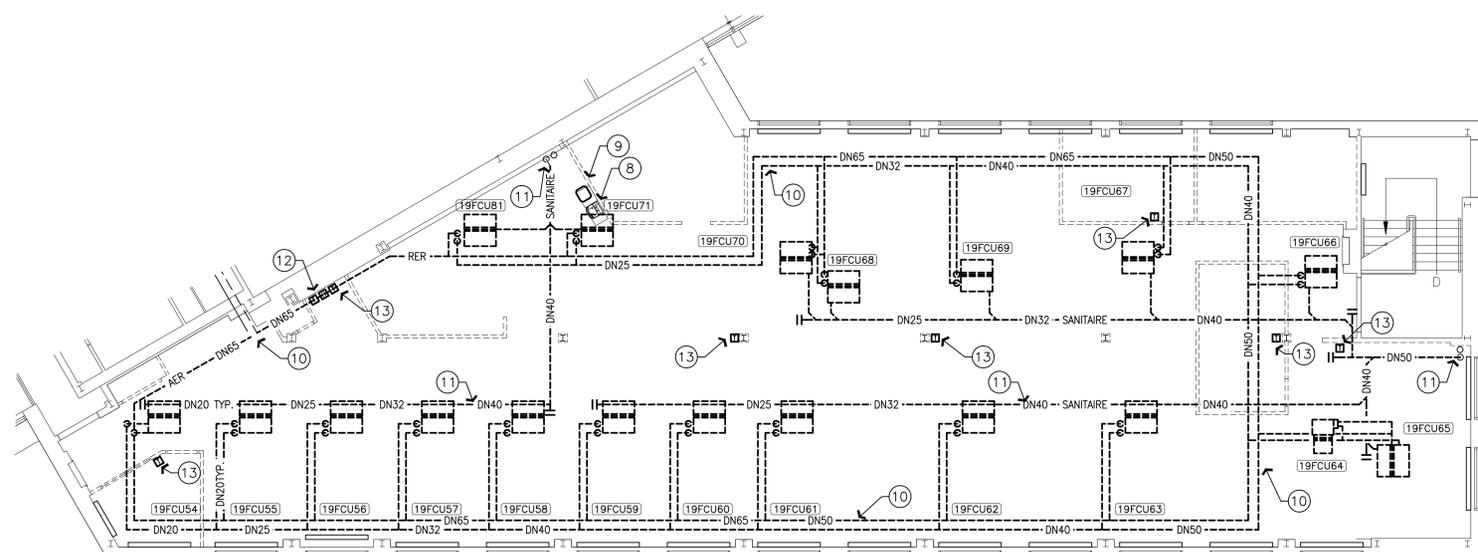
drawing - DÉTAILS ET SÉCHÉLLE DES PORTES, DÉTAILS, ET SÉCHÉLLES DES FINITIONS

| designed | conçu  | date     | MAI 2022 | date       |
|----------|--------|----------|----------|------------|
| drawn    | JDG/MD | dessiné  | scale    | COMME NOTÉ |
| checked  | JDG    | vérifié  | sheet    | 7 of 46 7  |
| approved | JD     | approuvé | W.O.no.  | D.T.no.    |
| dwg.no.  |        |          |          | dessin no. |

6009-A06 F



1 PLAN DE DÉMOLITION : CONDUITS ET RACCORDS  
ÉCHELLE 1:100



2 PLAN DE DÉMOLITION : TUYAUTERIE  
ÉCHELLE 1:100

NOTES DE CONSTRUCTION  
FEUILLE M01 SEULEMENT

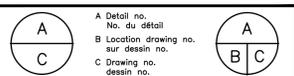
- DÉBRANCHER ET RETIRER LE VENTILATEUR D'EXTRACTION EXISTANT 19XAF16 SUR LA TOITURE AVEC LES GRILLES D'EXTRACTION, LES CONDUITS D'EXTRACTION CONNEXES, COMME ILLUSTRÉ, ET LES COMMANDES. LE REBORD ET LA TRAVERSÉE DE TOITURE DOIVENT RESTER EN PLACE.
- CONDUITS D'ÉVACUATION EXISTANTS DU DESSOUS À CONSERVER POUR UN RACCORDEMENT FUTUR.
- DÉBRANCHER ET ENLEVER LES RACCORDS SOUPLES DES CONDUITS D'AIR EXTÉRIEUR ET LES DIFFUSEURS D'AIR EXTÉRIEUR EXISTANTS, COMME INDIQUÉ, TYPIQUE : 4.
- LE CONDUIT RECTANGULAIRE D'AIR EXTÉRIEUR EXISTANT DOIT RESTER EN PLACE.
- DÉBRANCHER ET RETIRER LES DIX-NEUF (19) VENTILO-CONVECTEURS AVEC LES CONDUITS D'AIR DE DIFFUSION ET DE REPRISE, LES DIFFUSEURS D'ALIMENTATION ET LES GRILLES DE REPRISE.
- LE CONDUIT DE REPRISE D'AIR EXISTANT DOIT RESTER EN PLACE.
- SANS OBJET.
- DÉBRANCHER ET ENLEVER LA FONTAINE À EAU EXISTANTE. RETIRER LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE, DE DRAIN SANITAIRE ET DE VENTILATION VERS LA CONDUITE PRINCIPALE ET LA BOUCHER.
- DÉBRANCHER ET ENLEVER L'ÉVIER EXISTANT AVEC LE ROBINET ET LE DISTRIBUTEUR D'EAU CHAUDE COMPRIS DANS L'ÉVIER. RETIRER LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE ET D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE, DE DRAIN SANITAIRE ET DE VENTILATION VERS LA CONDUITE PRINCIPALE ET LA BOUCHER.
- RETIRER LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION ET DE RETOUR D'EAU RÉFRIGÉRÉE JUSQU'À LA CONDUITE PRINCIPALE, COMME ILLUSTRÉ. FOURNIR UN ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE ET BOUCHER LA CONDUITE PRINCIPALE POUR UN RACCORDEMENT FUTUR.
- RETIRER LA TUYAUTERIE DE DRAIN SANITAIRE DU BAC DE RÉCUPÉRATION DES CONDENSATS DU VENTILO-CONVECTEUR JUSQU'À LA COLONNE MONTANTE ET LA BOUCHER POUR UN RACCORDEMENT FUTUR.
- RETIRER LES CAPTEURS EXISTANTS DE TEMPÉRATURE ET D'HUMIDITÉ DE L'ESPACE PAR DIV. 25.
- ENLEVER TOUS LES CAPTEURS INTELLIGENTS CONTRÔLANT LES VENTILO-CONVECTEURS EXISTANTS ET LES BORNES DE CHAUFFAGE PÉRIPHÉRIQUE PAR DIV. 25.

NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

| No. | Date       | Revision                        | By: |
|-----|------------|---------------------------------|-----|
| 2   | 30-05-2022 | EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE       | PJS |
| 1   | 21-07-2021 | PUBLIÉ POUR FINS DE TRANSACTION | ZM  |
| 0   | 16-07-2021 | PUBLIÉ POUR FINS D'EXAMEN       | ZM  |

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.

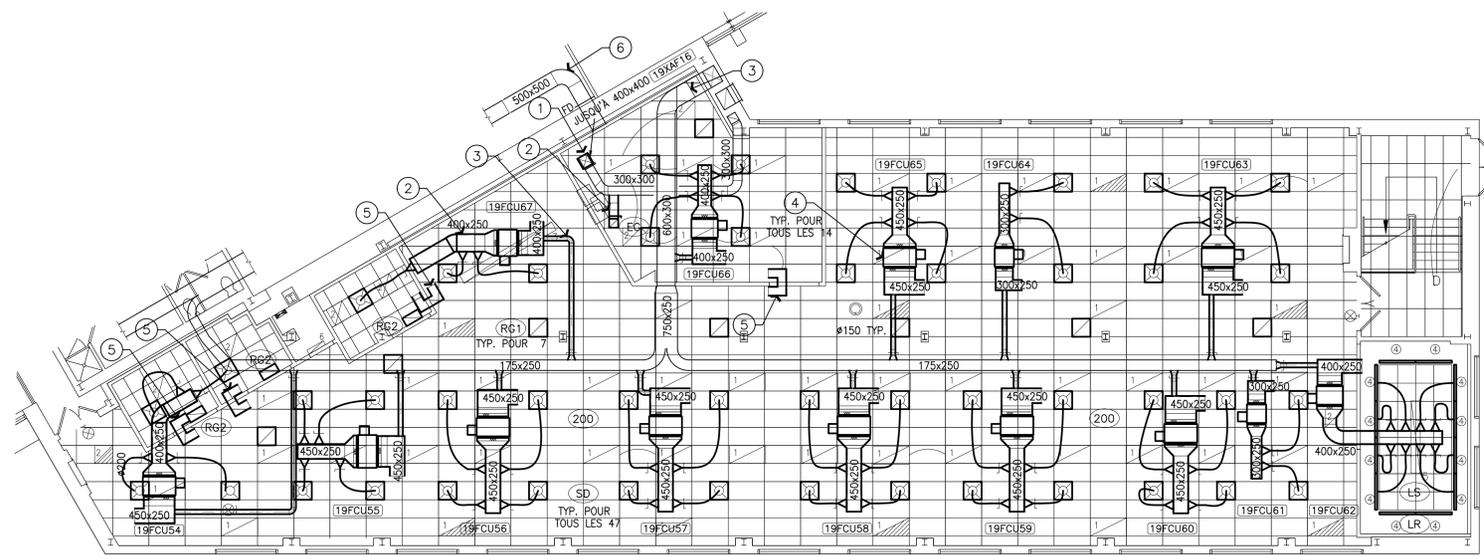


project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

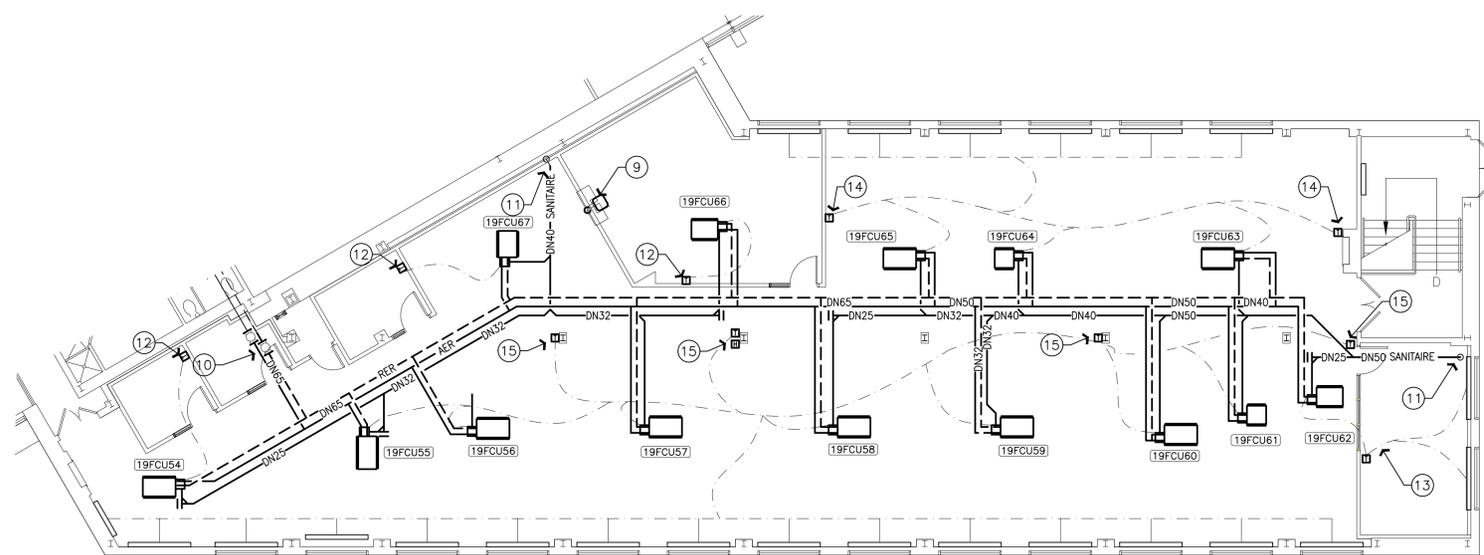
drawing: MATÉRIEL MÉCANIQUE : PLANS DE DÉMOLITION

|                                 |          |                     |         |
|---------------------------------|----------|---------------------|---------|
| designed<br>Z. M. / P.J.S.      | conçu    | date<br>MAI 2022    | date    |
| drawn<br>S. C. / Z. M. / P.J.S. | dessiné  | scale<br>COMME NOTÉ | échelle |
| checked<br>Z. F.                | vérifié  | sheet<br>8 of/4e 14 | feuille |
| approved<br>A. L. S.            | approuvé | W.O.no.             | D.T.no. |

dwg.no. 6009 - M01



1 PLANS DE LA NOUVELLE CONSTRUCTION : CONDUITS ET RACCORDS  
ÉCHELLE 1:100



2 PLANS DE LA NOUVELLE CONSTRUCTION : TUYAUTERIE  
ÉCHELLE 1:100

DÉBIT D'AIR EXTÉRIEUR

| RACCORDEMENT<br>OUV. HAUT  | DÉBIT OUV. HAUT |      |
|----------------------------|-----------------|------|
|                            | L/s             | Pf/M |
| <b>BUREAUX DU 3E ÉTAGE</b> |                 |      |
| 19FCU54                    | 28.3            | 60   |
| 19FCU55                    | 23.6            | 50   |
| 19FCU56                    | 23.6            | 50   |
| 19FCU57                    | 23.6            | 50   |
| 19FCU58                    | 23.6            | 50   |
| 19FCU59                    | 23.6            | 50   |
| 19FCU60                    | 23.6            | 50   |
| 19FCU61                    | 11.4            | 25   |
| 19FCU62                    | 33.0            | 70   |
| 19FCU63                    | 33.0            | 70   |
| 19FCU64                    | 16.5            | 35   |
| 19FCU65                    | 33.0            | 70   |
| 19FCU66                    | 33.0            | 70   |
| 19FCU67                    | 35.4            | 75   |
| <b>BUREAUX DU 2E ÉTAGE</b> |                 |      |
| 19FCU18                    | 37.8            | 80   |
| 19FCU19                    | 37.8            | 80   |
| 19FCU20                    | 37.8            | 80   |
| 19FCU21                    | 37.8            | 80   |
| 19FCU22                    | 37.8            | 80   |
| 19FCU23                    | 37.8            | 80   |
| 19FCU24                    | 37.8            | 80   |
| 19FCU25                    | 37.8            | 80   |
| 19FCU26                    | 37.8            | 80   |
| 19FCU27                    | 37.8            | 80   |
| TOTAL                      | 731.6           | 1550 |

NOTES DE CONSTRUCTION  
FEUILLE M02 SEULEMENT

- Fournir un nouveau ventilateur d'extraction 19XAF16. Nouveau ventilateur à installer sur le rebord de toiture existant. Fournir un adaptateur pour rebord si nécessaire. Se reporter à la nomenclature du dessin M03 pour les détails des ventilateurs.
- Fournir de nouveaux conduits d'évacuation avec dispositifs d'équilibrage et grilles d'évacuation comme illustré. Brancher au conduit d'évacuation existant de l'étage inférieur. Les conduits d'évacuation à l'intérieur du vide de plafond partagé du local d'appareillage/de la cuisinette doivent être dotés d'un revêtement intérieur acoustique conformément aux spécifications. Équilibrer le débit d'extraction d'air des grilles d'évacuation à 70.9 L/s (150 pi<sup>3</sup>/m) chacune. Équilibrer le débit d'extraction d'air de l'étage au-dessous à 236 L/s (500 pi<sup>3</sup>/m). L'équilibrage doit être effectué en réglant le cadran des vitesses du moteur à commande électronique (MCE) de du ventilateur d'extraction et en réglant au minimum les dispositifs d'équilibrage. Enregistrer et soumettre le tr/min du ventilateur à la div. 25.
- Le conduit rectangulaire d'air extérieur existant doit rester en place. Fournir un nouveau conduit rond d'air extérieur aux nouveaux ventilo-convecteurs. Toutes les dérivations circulaires se raccordant aux ventilo-convecteurs et au diffuseur d'alimentation ont un diamètre de 150 mm. Les conduits d'air extérieur à l'intérieur de la salle de réunion 349 et du vide de plafond partagé du local d'appareillage/de la cuisinette doivent être dotés d'un revêtement intérieur acoustique conformément aux spécifications. Isoler le reste des conduits d'air extérieur conformément aux spécifications. Équilibrer le débit d'air extérieur selon le tableau de ce dessin.
- Fournir de nouveaux ventilo-convecteurs avec les conduits d'alimentation et de retour, les conduits souples circulaires insonorisés, les diffuseurs d'alimentation, les grilles de retour et les diffuseurs connexes, comme illustré. Tous les conduits rigides d'alimentation et de retour doivent être dotés d'un revêtement intérieur acoustique selon les spécifications. Les conduits souples à diffuseurs carrés sont de 200 mm, et de 150 mm aux pléniums à diffuseurs linéaires. Se reporter à la nomenclature du dessin M03 pour les détails des ventilo-convecteurs, des diffuseurs et des grilles. Équilibrer le débit d'air à chaque diffuseur d'alimentation selon la nomenclature.
- Fournir quatre (4) conduits de transfert de 250x250 à revêtement intérieur acoustique, comme illustré.
- Le conduit rectangulaire de reprise d'air existant doit rester en place. Le conduit de reprise d'air doit être doté d'un revêtement intérieur acoustique selon les spécifications.
- Sans objet.
- Sans objet.
- Fournir un nouvel évier à montage sur plan, avec robinet, drain et toutes les autres pièces accessoires, comme illustré. Raccorder à la tuyauterie d'eau domestique existante et au drain sanitaire dans le vide du plafond en dessous et créer les nouvelles traversées de tuyauterie dans les dalles de plancher au besoin. L'évier doit être de marque Franke, de modèle LBS6808-2 ou l'équivalent approuvé, à cuve simple, de 450x400x200 (18 po x16 po x8 po), de calibre 20, en acier inoxydable 302. Le robinet doit être de marque Kohler Forte, de modèle K-10433-CP, monotrou, à évier, à bec pulvérisateur rétractable de 257 mm (10-1/8"), à poignée à levier unique, à fini chromé poli ou l'équivalent approuvé, à tuyauterie d'eau domestique isolée conformément aux spécifications.
- Fournir une nouvelle tuyauterie d'alimentation et de retour d'eau réfrigérée comme indiqué. Raccorder la tuyauterie existante aux nouveaux robinets d'arrêt, comme indiqué. Isoler la tuyauterie d'eau réfrigérée conformément aux spécifications. Équilibrer l'eau réfrigérée à chaque ventilo-convecteur selon la nomenclature.
- Fournir une nouvelle tuyauterie d'évacuation des condensats pour les ventilo-convecteurs, comme illustré. Raccorder aux colonnes montantes existantes. Isoler la tuyauterie d'évacuation des condensats conformément aux spécifications.
- Un capteur de température à CND dans les espaces clos contrôlera le ventilo-convecteur desservant les espaces.
- Un capteur de température à CND dans la salle de réunion contrôlera le ventilo-convecteur desservant la salle et les bornes de chauffage périphériques.
- Deux (2) capteurs de température à CND du côté est de l'espace à bureaux ouvert contrôleront les ventilo-convecteurs 19FCU63, 19FCU64, 19FCU65 et les bornes de chauffage périphériques desservant le côté est en moyennant les deux lectures.
- Quatre (4) capteurs de température à CND du côté ouest de l'espace à bureaux ouvert contrôleront les ventilo-convecteurs 19FCU55, 19FCU56, 19FCU57, 19FCU58, 19FCU59, 19FCU60, 19FCU61, et les bornes de chauffage périphériques desservant le côté ouest en moyennant les quatre lectures.
- Fournir de nouveaux capteurs de température et d'humidité de l'espace comme illustré.
- Tous les capteurs de température et d'humidité à CND sont fournis par la div. 25.

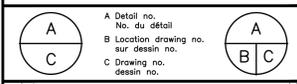


NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

| No. | Date       | Revision                        | By: |
|-----|------------|---------------------------------|-----|
| 2   | 30-05-2022 | EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE       | PJS |
| 1   | 21-07-2021 | PUBLIÉ POUR FINS DE TRANSACTION | ZM  |
| 0   | 16-07-2021 | PUBLIÉ POUR FINS D'EXAMEN       | ZM  |

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



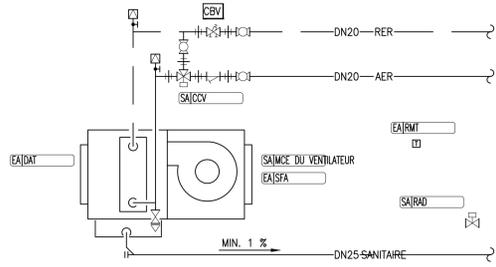
project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: MATÉRIEL MÉCANIQUE : PLANS DE LA NOUVELLE CONSTRUCTION

| designed       | conçu      | date    | MAI 2022   | date    |
|----------------|------------|---------|------------|---------|
| Z. M. / P.J.S. |            |         |            |         |
| drawn          | dessiné    | scale   | COMME NOTÉ | échelle |
| Z. M. / P.J.S. |            |         |            |         |
| checked        | vérifié    | sheet   | 9 of/4e 14 | feuille |
| Z. F.          |            |         |            |         |
| approved       | approuvé   | W.O.no. | D.T.no.    |         |
| A. L. S.       |            |         |            |         |
| dwg.no.        | dessin no. |         |            |         |
| 6009 - M02     |            |         |            |         |

**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DÈLA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.



**1** SCHEMA DU VENTILO-CONVECTEUR  
M03 N. T. S.

**NOTES GÉNÉRALES SUR LES COMMANDES :**

- TOUTS LES TRAVAUX À CND DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS PAR AINSWORTH CANADA; PERSONNE-RESSOURCE : AARON DOBSON, 613-247-7936, AARON.DOBSON@AINSWORTH.COM
- TOUTS LES CAPTEURS ET LES CONDUITS À CND DANS L'ESPACE FINI DOIVENT ÊTRE ENCASTRÉS DANS LE MUR, **ET NON MONTÉS EN SURFACE**.
- L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE INSTALLERA DES ROBINETS DE COMMANDE FOURNIS PAR AINSWORTH.
- L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE DOIT PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS ASSOCIÉS À L'INSTALLATION ET À LA MISE EN SERVICE PAR LE TECHNICIEN DU FABRICANT DU MATÉRIEL, DE PAIR AVEC AINSWORTH.

**SÉQUENCE DES OPÉRATIONS À CND :**

- VENTILO-CONVECTEURS :
  - SAISON DE CHAUFFAGE :
    - TOUTS LES ROBINETS D'EAU RÉFRIGÉRÉE DES VENTILO-CONVECTEURS RESTENT FERMÉS AUX VENTILO-CONVECTEURS. LES VENTILO-CONVECTEURS DÉMARRERONT ET S'ARRÊTERONT EN FONCTION D'UN TABLEAU DE PRÉSENCE RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR. LE VENTILATEUR DOIT FONCTIONNER À UNE VITESSE DE 10 % LORSQU'IL EST ALLUMÉ.
    - LE SYSTÈME DE COMMANDE DOIT MODULER LES BORNES DE CHAUFFAGE PÉRIPHÉRIQUE POUR MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNÉ DE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE.
  - SAISON DE REFRIGÉRISSSEMENT :
    - LES VENTILO-CONVECTEURS DÉMARRERONT ET S'ARRÊTERONT EN FONCTION D'UN TABLEAU DE PRÉSENCE RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR.
    - LES VENTILATEURS DOIVENT RESTER À UNE VITESSE DE 10 % (RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR) PENDANT QUE LE SYSTÈME MODULE LE ROBINET D'EAU RÉFRIGÉRÉE POUR MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNÉ DE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE.
    - UNIQUEMENT LORSQUE LE ROBINET D'EAU RÉFRIGÉRÉE EST COMPLÈTEMENT OUVERT À LA BATTERIE DE REFRIGÉRISSSEMENT ET QUE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE EST TOUJOURS SUPÉRIEURE AU POINT DE CONSIGNÉ PENDANT PLUS DE 10 MINUTES (RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR), LE SYSTÈME DOIT AUGMENTER LA VITESSE DU VENTILATEUR POUR MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNÉ DE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE.
    - LORSQUE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE DESCEND EN DESSOUS DU POINT DE CONSIGNÉ, LE SYSTÈME DOIT D'ABORD RÉDUIRE LA VITESSE DU VENTILATEUR.
  - ÉTAT DES VENTILATEURS :
    - LE SYSTÈME DE COMMANDE DOIT SURVEILLER L'ÉTAT DES VENTILATEURS À L'AIDE D'UN DÉTECTEUR DE COURANT. ENVOYER UNE ALARME EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DU VENTILATEUR.
- VENTILATEUR D'EXTRACTION : 19XAF16
  - LE VENTILATEUR D'EXTRACTION DOIT DÉMARRER ET S'ARRÊTER SELON UN TABLEAU RÉGLABLE PAR L'UTILISATEUR. LE SYSTÈME À CND ALLUMERA/ÉTEINDRA LE VENTILATEUR EN ENVOYANT UN SIGNAL DE 0-10 V À LA COMMANDE DU MCE. LE RÉGIME EN TR/MIN DU VENTILATEUR AU FONCTIONNEMENT DOIT ÊTRE DÉTERMINÉ PAR ÉQUILIBRAGE.
  - LE SYSTÈME DE COMMANDE DOIT SURVEILLER L'ÉTAT DES VENTILATEURS À L'AIDE D'UN DÉTECTEUR DE COURANT. ENVOYER UNE ALARME EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DU VENTILATEUR.

**VENTILO-CONVECTEURS**

| FABRICANT                            | TRANE   |
|--------------------------------------|---|
| I.D. ÉQUIPEMENT                      | 19FCU61, 19FCU64  |
| MODÈLE                               | FCCB040   |
| DÉBIT D'AIR                          | 189/400   |
| EXT. S. P.                           | 62,5/0,25   |
| BATTERIE DE REFRIGÉRISSSEMENT        | 3 RANGÉES   |
| CAPTEUR DE CAPACITÉ                  | kW / MBH  |
| CAPACITÉ TOTALE                      | 2,8/9,68  |
| ENTRÉE D'AIR                         | 3,8/13,05   |
| ENTRÉE D'EAU                         | 26,7/19,4 / 80,0/67,0 (DB/MB)   |
| DÉBIT D'EAU                          | 7,2/45  |
| PERTE DE CHARGE SUR L'EAU ÉLECTRIQUE | 9,8 / 2,6   |
| ALIMENTATION ÉLECTRIQUE              | 30,5 / 10,2   |
| ALIMENTATION                         | 115/1/60  |
| ALIMENTATION                         | 167   |
| I.D. ÉQUIPEMENT                      | 19FCU62, 19FCU67  |
| MODÈLE                               | FCCB060   |
| DÉBIT D'AIR                          | 283/600   |
| EXT. S. P.                           | 62,5/0,25   |
| BATTERIE DE REFRIGÉRISSSEMENT        | 3 RANGÉES   |
| CAPTEUR DE CAPACITÉ                  | kW / MBH  |
| CAPACITÉ TOTALE                      | 4,0/13,68   |
| ENTRÉE D'AIR                         | 5,1/17,56   |
| ENTRÉE D'EAU                         | 26,7/19,4 / 80,0/67,0 (DB/MB)   |
| DÉBIT D'EAU                          | 7,2/45  |
| PERTE DE CHARGE SUR L'EAU ÉLECTRIQUE | 13,2 / 3,5  |
| ALIMENTATION ÉLECTRIQUE              | 14,4 / 4,8  |
| ALIMENTATION                         | 115/1/60  |
| ALIMENTATION                         | 229   |
| I.D. ÉQUIPEMENT                      | 19FCU54 À 19FCU60, 19FCU63, 19FCU65, 19FCU66  |
| MODÈLE                               | FCCB080   |
| DÉBIT D'AIR                          | 377/800   |
| EXT. S. P.                           | 62,5/0,25   |
| BATTERIE DE REFRIGÉRISSSEMENT        | 3 RANGÉES   |
| CAPTEUR DE CAPACITÉ                  | kW / MBH  |
| CAPACITÉ TOTALE                      | 5,5/18,61   |
| ENTRÉE D'AIR                         | 7,2/24,73   |
| ENTRÉE D'EAU                         | 26,7/19,4 / 80,0/67,0 (DB/MB)   |
| DÉBIT D'EAU                          | 7,2/45  |
| PERTE DE CHARGE SUR L'EAU ÉLECTRIQUE | 18,7 / 4,93   |
| ALIMENTATION ÉLECTRIQUE              | 30,2 / 10,1   |
| ALIMENTATION                         | 115/1/60  |
| ALIMENTATION                         | 333   |
| REMARQUE                             | VENTILO-CONVECTEURS HORIZONTAUX DISSIMULÉS AVEC PLÉNUM DE RETOUR ET ENTRÉE DE COLLIER DE CONDUIT D'AIR ARRIÈRE, FILTRE MERV 13 DE 25 mm, MCE À HAUTE RÉSISTANCE STATIQUE, DISPOSITIFS ANTIVIBRATOIRES, TROUSSE DE RETENUE EN CAS DE SÉISME, ET INTERRUPTEUR SANS FUSIBLES MONTÉ SUR LES UNITÉS. |

**VENTILATEUR D'EXTRACTION**

| FABRICANT               | GREENHECK   |
|-------------------------|---|
| I.D. ÉQUIPEMENT         | 19XAF16   |
| MODÈLE                  | G-140-VG  |
| DÉBIT D'AIR             | 472/1,000   |
| EXT. S. P.              | 93,4/0,375  |
| ÉLECTRIQUE              |   |
| ALIMENTATION ÉLECTRIQUE | V/PH/HZ   |
| TAILLE DU MOTEUR        | 115/1/60  |
| ALIMENTATION            | VG-3/4  |
| ALIMENTATION            | 0,75  |
| REMARQUE                | VENTILATEUR D'EXTRACTION CENTRIFUGE DE TOITURE À SOUFFLEMENT DESCENDANT AVEC CLAPET ANTI-REFOULEMENT, GRILLAGE AVAIRE, MCE ET INTERRUPTEUR SANS FUSIBLES MONTÉ SUR L'UNITÉ. |

**VANNE D'ÉQUILIBRAGE DU CIRCUIT**

| FABRICANT | IMI HYDRONIC (TA)                  |
|-----------|------------------------------------|
| REF       | CBV                                |
| MODÈLE    | STAS                               |
| TAILLE    | DN20                               |
| REMARQUE  | POUR TOUTS LES VENTILO-CONVECTEURS |

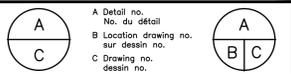
**DIFFUSEURS ET GRILLES**

| FABRICANT   | E. H. PRICE  |
|-------------|--|
| PRODUITS    | DIFFUSEURS CARRÉS  |
| REF         | SD   |
| MODÈLE      | #200/600x600/APDMC-BN/3/B12  |
| DÉBIT D'AIR | L/s / pi3/M  |
|             | 94,4/200   |
| REMARQUE    |  |
| PRODUITS    | DIFFUSEURS LINÉAIRES   |
| REF         | LS   |
| MODÈLE      | SDS50, 2 FENTES  |
| LONGUEUR    | mm / pouce   |
| DÉBIT D'AIR | L/s / pi3/M  |
|             | 1219/48  |
|             | 35,4/75  |
| REF         | LR   |
| MODÈLE      | SDR50, 2 FENTES  |
| LONGUEUR    | mm / pouce   |
|             | 1219/48  |
| REMARQUE    | TOUTS LES DIFFUSEURS LINÉAIRES AVEC CADRE EN PLÂTRE DISSIMULÉ DE TYPE 8, VIS DISSIMULÉES ET PLÉNUM SDAI-50 DE TYPE 2 AVEC ISOLATION INTERNE EN MOUSSE SANS FIBRES. ENTRÉE DU PLÉNUM DE #150 mm. LES DIFFUSEURS D'ALIMENTATION À 2 FENTES DOIVENT ÊTRE RÉGLÉS AU DÉBIT D'AIR OPPOSÉ. LES DIFFUSEURS D'ALIMENTATION À 1 FENTE DOIVENT ÊTRE RÉGLÉS AU DÉBIT D'AIR HORIZONTAL. LES DIFFUSEURS DE RETOUR DOIVENT ÊTRE RÉGLÉS AU DÉBIT D'AIR VERTICAL. |
| PRODUITS    | GRILLES DE REPRISE   |
| REF         | RG1  |
| MODÈLE      | 600x600/80/CH/B12  |
| REF         | RG2  |
| MODÈLE      | 600x300/80/CH/B12  |
| REMARQUE    | BORDURE EN PROFILÉ POUR DISPOSITION EN T   |
| PRODUITS    | GRILLES D'ÉVACUATION   |
| REF         | EG   |
| MODÈLE      | 300x300/80/NF/B12  |
| DÉBIT D'AIR | L/s / pi3/M  |
|             | 37,8/80  |
| REMARQUE    | BORDURE ÉTROITE POUR DISPOSITION EN T  |

| LÉGENDE DES COMPOSANTS MÉCANIQUES |  |
|-----------------------------------|--|
| [Symbol]                          | INDIQUE UN ÉLÉMENT NOUVEAU                       |
| [Symbol]                          | INDIQUE UN ÉLÉMENT EXISTANT À LASSER EN PLACE    |
| [Symbol]                          | INDIQUE UN ÉLÉMENT DÉMÔULÉ/ÉLEVÉ                 |
| [Symbol]                          | TOUTAIRE D'ÉVACUATION SANITAIRE                  |
| [Symbol]                          | ALIMENTATION EN EAU RÉFRIGÉRÉE                   |
| [Symbol]                          | RETOUR D'EAU RÉFRIGÉRÉE                          |
| [Symbol]                          | LIGNE DE COMMANDE                                |
| [Symbol]                          | TROU VERS LE HAUT                                |
| [Symbol]                          | TROU VERS LE BAS                                 |
| [Symbol]                          | RACCORD-LIQUON                                   |
| [Symbol]                          | CAP  |
| [Symbol]                          | ROBINET À TOURNANT SPHÉRIQUE                     |
| [Symbol]                          | VANNE DE RÉGULATION À 2 VOIES - CND              |
| [Symbol]                          | VANNE DE RÉGULATION À 3 VOIES - CND              |
| [Symbol]                          | VANNE D'ÉQUILIBRAGE DU CIRCUIT                   |
| [Symbol]                          | ROBINET DE VOIAGE                                |
| [Symbol]                          | CRÈPE  |
| [Symbol]                          | DÉGAGEMENT                                       |
| [Symbol]                          | PURGEUR D'AIR                                    |
| [Symbol]                          | CONDUITS D'AIR RECTANGULAIRES                    |
| [Symbol]                          | CONDUITS D'AIR CIRCULAIRES                       |
| [Symbol]                          | VENTILO-CONVECTEUR                               |
| [Symbol]                          | RACCORD SOUPLE                                   |
| [Symbol]                          | CONDUITS SOUPLES                                 |
| [Symbol]                          | RACCORD CIRCULAIRE AVEC DISPOSITIF D'ÉQUILIBRAGE |
| [Symbol]                          | DISPOSITIF D'ÉQUILIBRAGE                         |
| [Symbol]                          | REGISTRE COUPE-FEU                               |
| [Symbol]                          | DÉTECTEUR DE TEMPÉRATURE DE L'ESPACE (CND)       |
| [Symbol]                          | CAPTEUR D'HUMIDITÉ RELATIVE DE L'ESPACE (CND)    |

| No. | Date       | Revision                        | By: |
|-----|------------|---------------------------------|-----|
| 2   | 30-05-2022 | EMIS POUR L'APPEL D'OFFRE       | PJS |
| 1   | 21-07-2021 | PUBLIÉ POUR FINS DE TRANSACTION | ZM  |
| 0   | 16-07-2021 | PUBLIÉ POUR FINS D'EXAMEN       | ZM  |

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

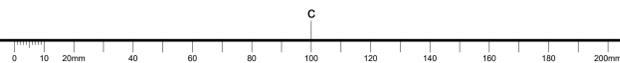


project: M19 - SALLE 340, PROJET PILOTE D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX VISÉS PAR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TECHNIQUE CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: MATÉRIEL MÉCANIQUE : LÉGENDES, NOMENCLATURES, DIAGRAMME ET DÉTAILS

| designed         | conçu    | date       | MAI 2022   | date     |
|------------------|----------|------------|------------|----------|
| Z. M. / P. J. S. |          |            |            |          |
| drawn            | dessiné  | scale      | COMME NOTÉ | échelle  |
| Z. M. / P. J. S. |          |            |            |          |
| checked          | vérifié  | sheet      | 10         | of/4e 14 |
| Z. F.            |          |            |            |          |
| approved         | approuvé | W.O.no.    |            | D.T.no.  |
| A. L. S.         |          |            |            |          |
| dwg.no.          |          | dessin no. |            |          |

6009 - M03



# CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

M-19 – Salle 340, Projet pilote d'aménagement des bureaux visés par des travaux de construction technique

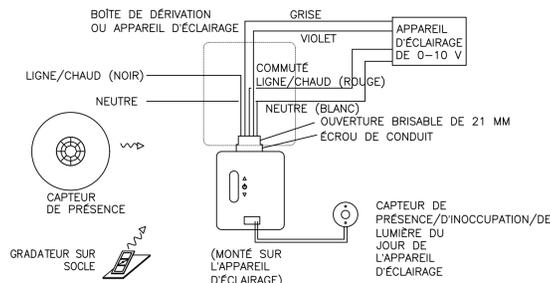
## OUVRAGES ÉLECTRIQUES

| NOMENCLATURE DES LUMINAIRES |                                    |               |                  |                     |                    |                        |                              |  |                              |
|-----------------------------|------------------------------------|---------------|------------------|---------------------|--------------------|------------------------|------------------------------|--|------------------------------|
| TYPE                        | TYPE DE LUMINAIRE                  | TYPE DE LAMPE | WATT DE LA LAMPE | TENSION DE LA LAMPE | RENDEMENT EN LUMEN | TEMPÉRATURE DE COULEUR | INDICE DE RENDU DES COULEURS | NUMÉRO DE MODÈLE   | REMARQUE                     |
| 1                           | 2'x4' ENCASTRÉ –FOURNI PAR LE CNRC | DEL           | 33.9             | 120                 | 4200               | 4000 K                 | 80                           | FLUXGRID 2FGG42B840-4-D-UNV-DIM                            | GRADATION/EXISTANT DE 0-10 V |
| 2                           | 2'x2' ENCASTRÉ                     | DEL           | 33.4             | 120                 | 3800               | 4000 K                 | 80                           | FLUXGRID 2FGG38L840-2-D-UNV-DIM                            | GRADATION DE 0-10 V          |
| 3                           | LINÉAIRE SUSPENDU DE 8'            | DEL           | 50               | 120                 | 3400               | 4000 K                 | 90                           | LEDALITE EYELINE ELGSL94034QNB120ERNNNW04                  | GRADATION DE 0-10 V          |
| 4                           | ENCASTRÉ ROND DE 4 PO              | DEL           | 20               | 120                 | 2000               | 3500 K                 | 80                           | LIGHTOLIER EASYLYTE 4RW-7ARD10835WOODZ10U                  | GRADATION DE 0-10 V          |
| 5                           | DEL SUSPENDU DE 8' DE LONGUEUR     | DEL           | 46               | 120                 | 6800               | 3500 K                 | 80                           | PHILIPS LEDALITE 7806LBEQD08/DEINA224 C/W SCULPTED ENDCAPS | GRADATION DE 0-10 V          |
| 6                           | LINÉAIRE EN SURFACE DE 2'          | DEL           | 17               | 120                 | 2000               | 4000 K                 | 80                           | PHILIPS FLUXSTREAM FSS-2-20L-840-UNV-DIM                   |                              |

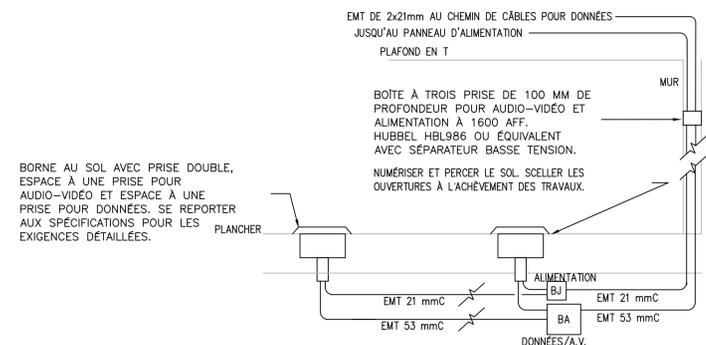
1 NOMENCLATURE DES LUMINAIRES  
E01 ÉCHELLE 1:100

| NOMENCLATURE DES COMMANDES D'ÉCLAIRAGE                                 |                       |  |
|--|-----------------------|--|
| ZONE/SALLE   | CIRCUIT               | COMMANDES/NOMENCLATURES  |
| 1  | L16-1                 | -À ALLUMAGE AUTOMATIQUE PAR DÉTECTEUR DE PRÉSENCE, TAMISAGE À 50 % APRÈS 30 MINUTES D'OCCUPATION<br>-TAMISAGE AUTOMATIQUE À 10 % APRÈS LES HEURES DE TRAVAIL (18 H)        |
| 2  | L16-3                 | -À ALLUMAGE MANUEL AVEC INTERRUPTEUR AU POSTE DE TRAVAIL, UNIQUEMENT POUR LES APPAREILS SITUÉS AU-DESSUS DES BUREAUX<br>-À ARRÊT AUTOMATIQUE APRÈS 15 MINUTES D'OCCUPATION |
| 3  | L16-2                 | -À ALLUMAGE MANUEL AVEC INTERRUPTEUR AU POSTE DE TRAVAIL, UNIQUEMENT POUR LES APPAREILS SITUÉS AU-DESSUS DES BUREAUX<br>-À ARRÊT AUTOMATIQUE APRÈS 15 MINUTES D'OCCUPATION |
| POSTE DE TRAVAIL COLLABORATIF 345 (APPAREILS D'ÉCLAIRAGE À SUSPENSION) | L16-1                 | -À ALLUMAGE MANUEL AVEC GRADATEUR MURAL<br>-À ARRÊT AUTOMATIQUE APRÈS 15 MINUTES D'OCCUPATION  |
| SALLES FERMÉES   | SE REPORTER AU DESSIN | -À ALLUMAGE AUTOMATIQUE AVEC INTERRUPTEUR MURAL D'OCCUPATION/DE GRADATION<br>-À ARRÊT AUTOMATIQUE APRÈS 15 MINUTES D'OCCUPATION  |

2 NOMENCLATURE DES COMMANDES D'ÉCLAIRAGE  
E01 ÉCHELLE NÆ



3 SCHÉMA DE CÂBLAGE DU MODULE DE CONTRÔLE DE LA CHARGE DE GRADATION SANS FIL  
E01 ÉCHELLE 1:100



4 DÉTAIL DES BORNES AU SOL  
E01 ÉCHELLE NÆ

### NOTES DE DESSIN

#### NOTES GÉNÉRALES (S'APPLIQUENT À TOUS LES DESSINS) :

- LIRE CE DESSIN CONJOINTEMENT AVEC LES SPÉCIFICATIONS ET LES DESSINS D'ARCHITECTURE, ET D'ÉLÉMENTS MÉCANIQUES.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR LE SITE AVANT LA DÉMOLITION OU LA CONSTRUCTION ET RAPPORTER TOUTES LES ERREURS OU OMISSIONS AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- LES ENTREPRENEURS DOIVENT VISITER LE SITE ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC L'ÉTENDUE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- RÉPARER TOUTES LES SURFACES AFFECTÉES PAR CE TRAVAIL.
- REMPLIR TOUTS LES TROUS, OBTURER ET PEINDRE TOUTES LES SURFACES DE LA ZONE COMPRISE DANS LE CONTRAT. PEINDRE TOUTS LES CONDUITS APPARENTS. L'AGENCEMENT DE COULEURS DOIT CORRESPONDRE À CELUI EXISTANT.
- COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DIVISIONS POUR L'INSTALLATION ET POUR ÉVITER LES INTERFÉRENCES.
- COORDONNER TOUTES LES MISES HORS TENSION AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DU CNRC.
- « ENLEVER » SIGNIFIE RETIRER ET ÉVACUER DU SITE, SAUF INDICATION CONTRAIRE.
- ENLEVER LES CONDUITS ET LES CÂBLAGES REDONDANTS JUSQU'À LA SOURCE, SAUF INDICATION CONTRAIRE, ET LES RENDRE SÉCURITAIRES.
- FURNIR DES ÉTIQUETTES POUR LES NOUVEAUX DISPOSITIFS DE FAÇON À INDIQUER LA SOURCE D'ALIMENTATION. METTRE À JOUR LES NOMENCLATURES DES PANNEAUX À L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX ET FOURNIR DE NOUVELLES NOMENCLATURES DACTYLOGRAPHIÉES.
- TOUTS LES CÂBLAGES INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE D'UNE GROSSEUR D'AU MOINS 1/2 AWG, TYPE R90 XLPE EN POLYÉTHYLÈNE RÉTICULÉ TORONNÉ POUR LES INSTALLATIONS AVEC FILS DE GROSSEUR 8 ET PLUS, TYPE T90 TORONNÉ POUR LES INSTALLATIONS AVEC FILS DE GROSSEUR 10 ET MOINS. TOUTS LES NOUVEAUX CHEMINS DE CÂBLES DOIVENT ÊTRE DES TUYAUX ÉLECTRIQUES MÉTALLIQUES (EMT) À PAROI MINCE DE 1/2 PO MINIMUM, SAUF INDICATION CONTRAIRE. LES CONDUITS DOIVENT ÊTRE MUNIS DE CONNECTEURS ET D'EMBOÛTS DE TYPE ISOLE.
- INSTALLER LES CONDUITS MONTÉS EN SURFACE PARALLÈLEMENT OU PERPENDICULAIREMENT AUX LIGNES DU BÂTIMENT. TOUTS LES CONDUITS ET BOÎTES DE JONCTION DOIVENT ÊTRE FIXÉS À LA STRUCTURE DU BÂTIMENT.
- TOUTES LES CANALISATIONS DOIVENT ÊTRE DISSIMULÉES DANS LES ZONES FINIES.
- LE TERME « FOURNIR » SIGNIFIE FOURNIR, INSTALLER, RACCORDER ET METTRE À L'ESSAI.

### LÉGENDE

| SYMBÔLE | DESCRIPTION   |
|---------|---|
|         | APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL DE 600x1200 mm – DU TYPE ILLUSTRÉ  |
|         | APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À DEL DE 600x600 mm – DU TYPE ILLUSTRÉ   |
|         | SUR ALIMENTATION DE SECOURS   |
|         | APPAREIL D'ÉCLAIRAGE À FLUX LUMINEUX DIRIGÉ VERS LE BAS   |
|         | INTERRUPTEUR MURAL DE PRÉSENCE/A GRADATION CÂBLÉ L16-2 DE 0-10 V  |
|         | GRADATEUR SANS FIL  |
|         | DÉTECTEUR DE PRÉSENCE/D'OCCUPATION/DE LUMIÈRE DU JOUR MONTÉ AU PLAFOND, SANS FIL, MODULE DE GRADATION   |
|         | DÉTECTEUR DE PRÉSENCE/D'OCCUPATION/MONTÉ AU MUR, SANS FIL, WH DENOTE TYPE COULEUR.  |
|         | GRADATEUR SUR SOCLE   |
|         | INDICATEUR LUMINEUX DE SORTIE MONTÉ AU PLAFOND, À FACE UNIQUE   |
|         | INDICATEUR LUMINEUX DE SORTIE MURAL, À FACE UNIQUE OU DOUBLE  |
|         | INDICATEUR LUMINEUX DE SORTIE MONTÉ AU PLAFOND, À FACE DOUBLE   |
|         | CENTRE DES COMMANDES D'ÉCLAIRAGE  |
|         | COMMANDES D'ÉCLAIRAGE EXISTANTES – REMETTRE AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.  |
|         | CAPTEUR DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE EXISTANT – REMETTRE AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.  |
|         | INTERRUPTEUR DES COMMANDES D'ÉCLAIRAGE EXISTANT – REMETTRE AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.   |
|         | ALARME INCENDIE CLOCHE  |
|         | DÉTECTEUR THERMIQUE D'INCENDIE  |
|         | PRISE MURALE DOUBLE DE 15A, 120V  |
|         | PRISE MURALE DOUBLE DE 15A, 120V AVEC PORTS USB   |
|         | PRISE DOUBLE DÉDIÉE   |
|         | PRISE INSTALLÉE AU-DESSUS D'UN PLAN DE TRAVAIL/D'UNE TABLE  |
|         | PRISE DE 5-20R, 20A   |
|         | RACCORDEMENT DES PIÈCES DE QUINCAILLERIE  |
|         | POTEAU D'ALIMENTATION DE MOBILIER AVEC BOÎTE DE JONCTION AU SOMMET EFFECTUER LE RACCORDEMENT FINAL DU MOBILIER À CETTE BOÎTE ET LE BRANCHER À LA BOÎTE DE JONCTION DU PLAFOND |
|         | PANNEAU ÉLECTRIQUE MONTÉ EN SURFACE   |
|         | PANNEAU ÉLECTRIQUE ENCASTRÉ   |
|         | INTERRUPTEUR GÉNÉRAL  |
|         | DÉMARREURS MANUELS  |
|         | DÉMARREUR COMBINÉ   |
|         | SANS FIL  |
|         | BOÎTIER DE SORTIE DE TÉLÉCOMMUNICATION AVEC EMT DE 27 mm AU CHEMIN DE CÂBLES  |
|         | BOÎTE DE MONTAGE A.V.   |
|         | BORNE AU PLANCHER SOL COMBINÉE ALIMENTATION/TELECOMMUNICATION/A.V.  |
|         | POSTE DE TRAVAIL SUR L'ALIMENTATION D'URGENCE   |
|         | LA LIGNE CONTINUE FONCÉE INDIQUE UNE INSTALLATION NOUVELLE OU RELOCALISÉE   |
|         | LA LIGNE CONTINUE CLAIRE INDIQUE UNE INSTALLATION EXISTANTE À LAISSER EN PLACE  |
|         | LA LIGNE POINTILLÉE INDIQUE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION   |

### NOTES GÉNÉRALES

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

|    |            |                            |          |
|----|------------|----------------------------|----------|
| 1  | 30 05 2022 | EMIS POUR L'APPEL D'OFFRES | FG       |
| No | Date       | Révision                   | By: Por: |

Date Printed JJ MM AAAA Date d'impression

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité

|   |                        |   |
|---|------------------------|---|
| A | A Detail no.           | A |
| B | B Location drawing no. | B |
| C | C Drawing no.          | C |

project M19 – Salle 340, Projet pilote d'aménagement des bureaux visés par des travaux de construction technique

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing MATÉRIELS ÉLECTRIQUES : LÉGENDES, NOMENCLATURES ET DÉTAILS

|          |            |            |         |              |
|----------|------------|------------|---------|--------------|
| designed | FG         | conçu      | date    | JUILLET 2021 |
| drawn    | FG         | dessiné    | scale   | COMME NOTÉ   |
| checked  | CYC        | vérifié    | sheet   | 1 of 4       |
| approved | AS         | approuvé   | W.O.no. | D.T.no.      |
| dwg.no.  | 6009 – E01 | dessin no. |         |              |

**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

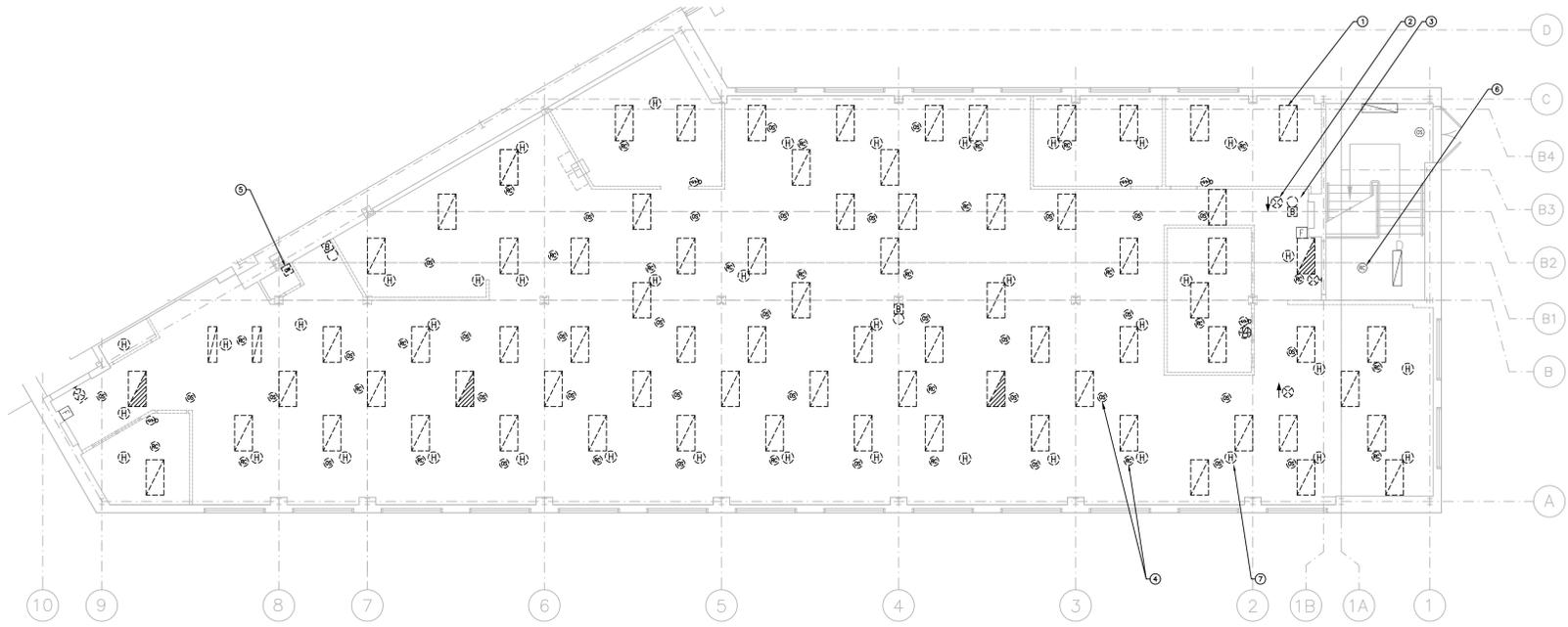
**DRAWING NOTES**

**NOTES DE DESSIN SUR L'ÉCLAIRAGE ET L'ALARME D'INCENDIE :**

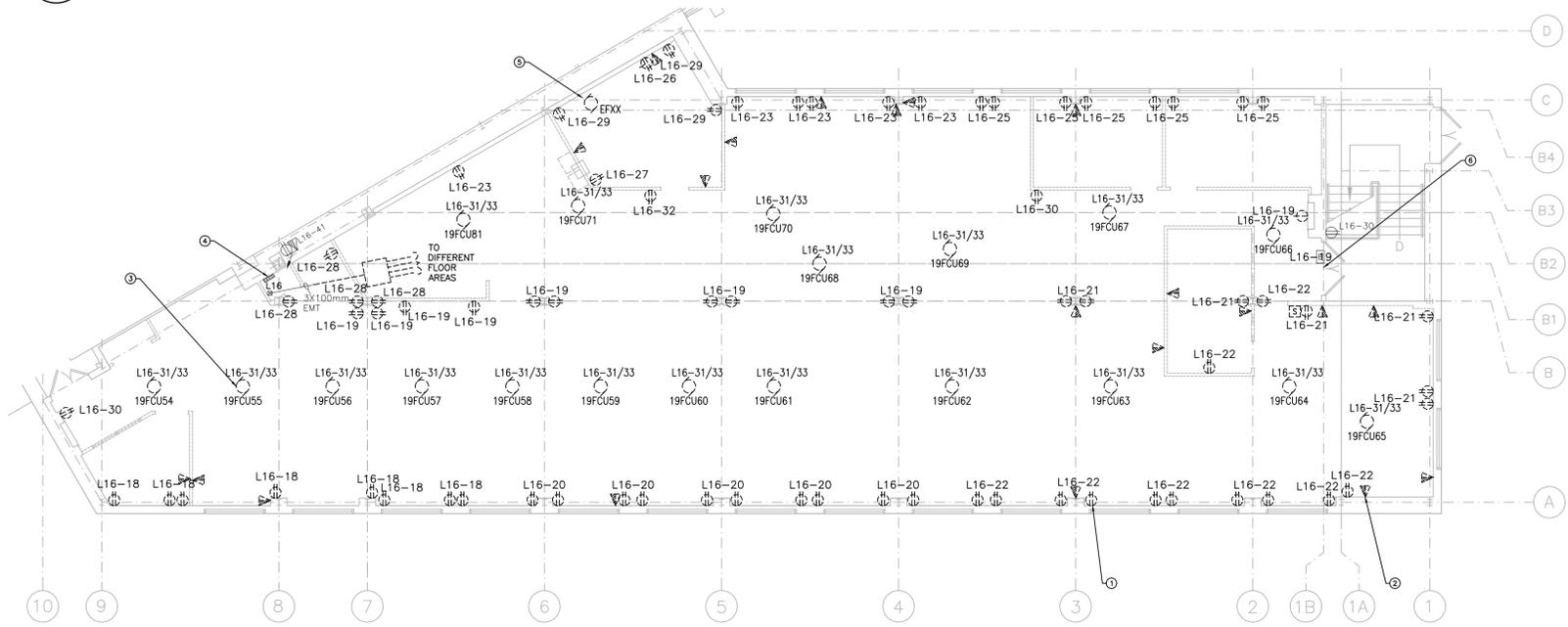
- TYPIQUE :** DÉBRANCHER ET RETIRER LES LUMINAIRES EXISTANTS. RETIRER LES CONDUITS ET LES CÂBLAGES JUSQU'À LA SOURCE ET LES RENDRE SÉCURITAIRES. LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE DOIVENT ÊTRE RÉUTILISÉS DANS LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS. ENTREPOSER CES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE PENDANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. EN CAS DE DOMMAGE, L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE EN CHARGE LES COÛTS DE REMPLACEMENT.
- TYPIQUE :** DÉBRANCHER ET RETIRER L'INDICATEUR PHOTOLUMINESCENT DE SORTIE. CONSERVER LE CIRCUIT DE SECOURS AUX FINS DE RÉUTILISATION DANS LA NOUVELLE CONSTRUCTION.
- TYPIQUE :** DÉBRANCHER ET RETIRER LA CLOCHE D'ALARME INCENDIE. CONSERVER LE CIRCUIT AUX FINS DE RÉUTILISATION DANS LA NOUVELLE CONSTRUCTION.
- TYPIQUE :** DÉMOLIR LE SYSTÈME DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE ALEC EXISTANT. REMETTRE TOUS LES APPAREILS AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- DÉMOLIR :** L'UNITÉ DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE EXISTANTE. LA REMETTRE AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL. CONSERVER L'APPAREIL DE COMPTAGE DU PANNEAU TED.
- S'ASSURER QUE LES DISPOSITIFS DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DE L'ESCALIER J RESTENT OPÉRATIONNELS.
- TYPIQUE :** DÉBRANCHER ET RETIRER LE DÉTECTEUR THERMIQUE EXISTANT.

**NOTES DE DESSIN SUR L'ALIMENTATION ET LES SYSTÈMES :**

- TYPIQUE :** DÉBRANCHER ET RETIRER LA PRISE AVEC LE CÂBLAGE ET LE CONDUIT JUSQU'À LA SOURCE ET LES RENDRE SÉCURITAIRES. RETIRER TOUS LES CONDUITS ET LES CÂBLAGES D'ALIMENTATION REDONDANTS.
- TYPIQUE :** ENLÈVEMENT DES CÂBLAGES DE DONNÉES PAR DES TIERS AVANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. SUPPRIMER TOUS LES CONDUITS DE DONNÉES REDONDANTS. L'ENLÈVEMENT DES CONDUITS NE DOIT PAS SE LIMITER À CEUX INDICÉS SUR CE DESSIN; TOUS LES CONDUITS REDONDANTS DOIVENT ÊTRE RETIRÉS.
- TYPIQUE :** DÉBRANCHER LE VENTILO-CONVECTEUR. RETIRER LE CÂBLAGE ET LES CONDUITS JUSQU'À LA SOURCE.
- PANNEAU L16 À LAISSER EN PLACE. REPÉRER LE TRACÉ DE TOUS LES CIRCUITS EXISTANTS À LAISSER EN PLACE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DE LA ZONE DE TRAVAIL ET METTRE À JOUR LA NOMENCLATURE DES PANNEAUX ET LES ÉTIQUETTES DE CIRCUIT. RENOMMER LES CIRCUITS, PAR EXEMPLE « LIGNE DÉDIÉE MARY », DE FAÇON À MONTRER L'EMPLACEMENT DES PRISES. RETIRER TOUS LES CÂBLES ET CONDUITS REDONDANTS DE LA ZONE COMPRISE DANS LA PORTÉE DES TRAVAUX.
- VENTILATEUR D'EXTRACTION ALIMENTÉ PAR UN DÉMARREUR ATA DANS LE LOCAL DES INSTALLATIONS MÉCANIQUES 272 (SE REPORTER AU DÉTAIL 5/E03 POUR L'EMPLACEMENT). DÉBRANCHER LE VENTILATEUR DU DÉMARREUR ET LE RENDRE SÉCURITAIRE. LE DÉMARREUR DE L'ATA DOIT RESTER OPÉRATIONNEL. CONSERVER LE CÂBLAGE AUX FINS DE RÉUTILISATION AVEC LE NOUVEAU VENTILATEUR D'EXTRACTION. SE REPORTER À E03 POUR LES NOUVEAUX TRAVAUX REQUIS.
- CARILLON DE SONNERIE DE PORTE À LAISSER EN PLACE. PROTÉGER PENDANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION. PERMETTRE DE RETIRER ET DE REMETTRE EN PLACE LE CAS ÉCHÉANT.



**1 DISPOSITION DE L'ÉCLAIRAGE ET DE L'ALARME D'INCENDIE**  
 ECHELLE 1:100



**2 DISPOSITION DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DES SYSTÈMES**  
 ECHELLE 1:100

**PANNEAU L16**

TENSION 120/208 V  
 PHASE TRIPHASE  
 FIL 4 W  
 INTENSITÉS NOMINALES 225  
 EMPLACEMENT 340 PLACARD  
 MODÈLE NO XX  
 ALIMENTÉ DE LD1

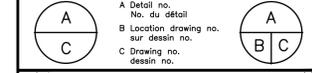
|                                 |    |    |  |
|---------------------------------|----|----|--|
| ZONE D'ÉCLAIRAGE 1 (7 LTS)      | 1  | 2  | ZONE D'ÉCLAIRAGE 2 (6 LTS)   |
| INCONNU                         | 3  | 4  | INCONNU  |
| ZONE D'ÉCLAIRAGE 3 (10 LTS)     | 5  | 6  | LUMIÈRES D'ATELIER   |
| ALIMENTATION RED                | 7  | 8  | ZONE D'ÉCLAIRAGE 4 (8 LTS)   |
| ZONE D'ÉCLAIRAGE 5 (8 LTS)      | 9  | 10 | ZONE D'ÉCLAIRAGE 6 (8 LTS)   |
| INCONNU                         | 11 | 12 | ZONE D'ÉCLAIRAGE 7   |
| ZONE D'ÉCLAIRAGE 7 (4/6, 3/4)   | 13 | 14 | ZONE D'ÉCLAIRAGE 8   |
| MACHINE À CAFÉ                  | 15 | 16 | SALLE DE CONFÉRENCE  |
| HPS EXTÉRIEUR                   | 17 | 18 | SALLE D'IMPRESION  |
| PRISES D'HORLOGE                | 19 | 20 | PRISES (CCT A + B)   |
| PRISES                          | 21 | 22 | PRISES (CCT A + B)   |
| PRISES                          | 23 | 24 | CLOISON CONTENANT LES FICHES DE RÉFRIGÉRATEUR (CCT A); DE CHAUFFE-EAU (CCT B); |
| PRISES                          | 25 | 26 | PRISE DE LA SALLE D'IMPRESION  |
| XEROX 1824                      | 27 | 28 | PRISE ISOLÉE (CCT A + B)   |
| PRISES DE LA SALLE D'IMPRESION  | 29 | 30 | PRISES POUR CIREUSE À PLANCHER (CCT A + B)                                     |
| VENTILO-CONVECTEURS             | 31 | 32 | REFROIDISSEUR D'EAU ET PRISES  |
| LIGNE MARY DÉDIÉE               | 33 | 34 | FICHES CLOISONS LIGNE 2  |
| FICHES CLOISONS LIGNE 2         | 35 | 36 | FICHES CLOISONS LIGNE 1  |
| POTEAU D'ALIMENTATION SALLE 208 | 37 | 38 | LIGNE NICOLS DÉDIÉE  |
| SORTIE DE L'UNITÉ D'ÉCLAIRAGE   | 39 | 40 | POTEAU D'ALIMENTATION SALLE 208  |
|                                 | 41 | 42 | SORTIES DE LA SALLE 355 (A/B)  |

**3 NOMENCLATURE DES PANNEAUX**  
 ECHELLE 1:100

|     |            |                           |      |
|-----|------------|---------------------------|------|
| 1   | 30 05 2022 | EMS POUR L'APPEL D'OFFRES | FG   |
| No. | Date       | Revision                  | By:  |
|     |            |                           | Par: |

Date Printed 00 MM YYYY Date imprimée

- Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same.
- Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité.



project: M19 - Salle 340, Projet pilote d'aménagement des bureaux visés par des travaux de construction technique

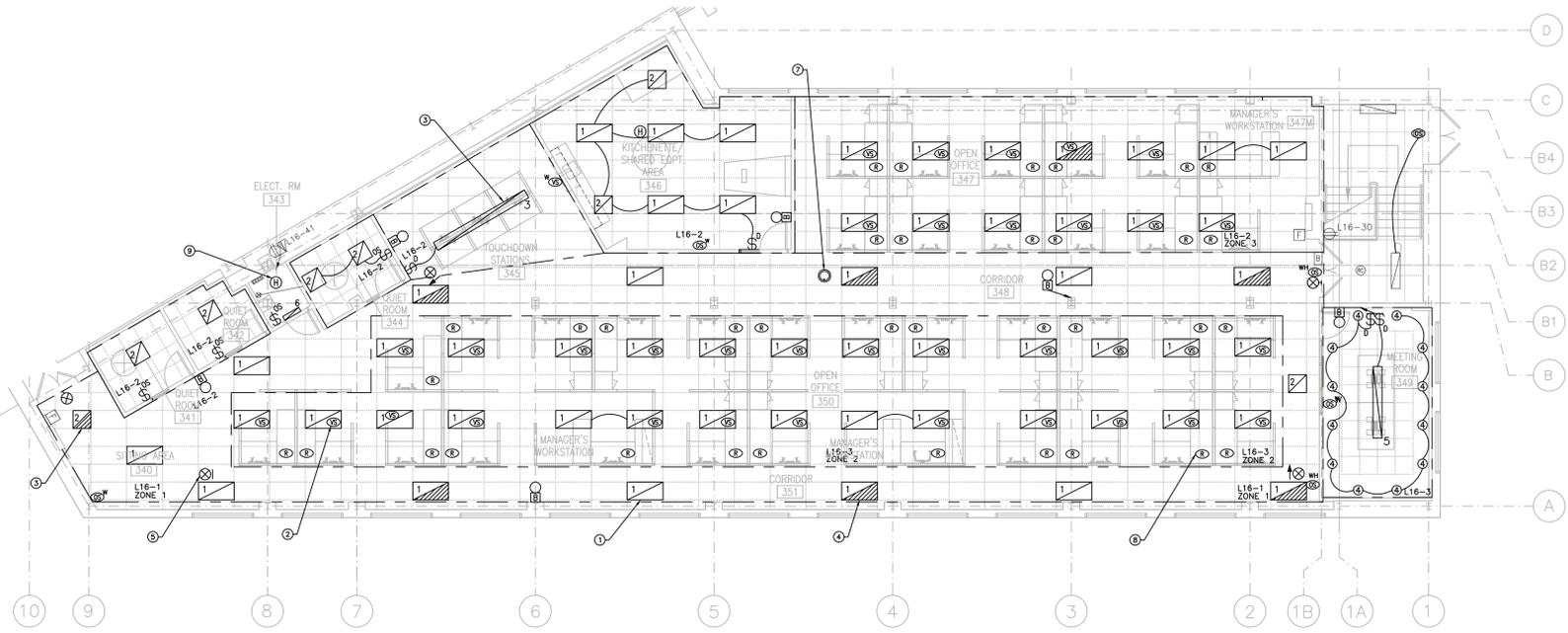
drawing: MATÉRIELS ÉLECTRIQUES : DÉMOLITION

|          |            |            |              |         |
|----------|------------|------------|--------------|---------|
| designed | FG         | conçu      | JUILLET 2021 | date    |
| drawn    | FG         | dessiné    | COMME NOTÉ   | échelle |
| checked  | CYC        | vérifié    | 2            | cf/de 4 |
| approved | AS         | approuvé   | W.O.no.      | D.T.no. |
| dwg.no.  | 6009 - E02 | dessin no. |              |         |

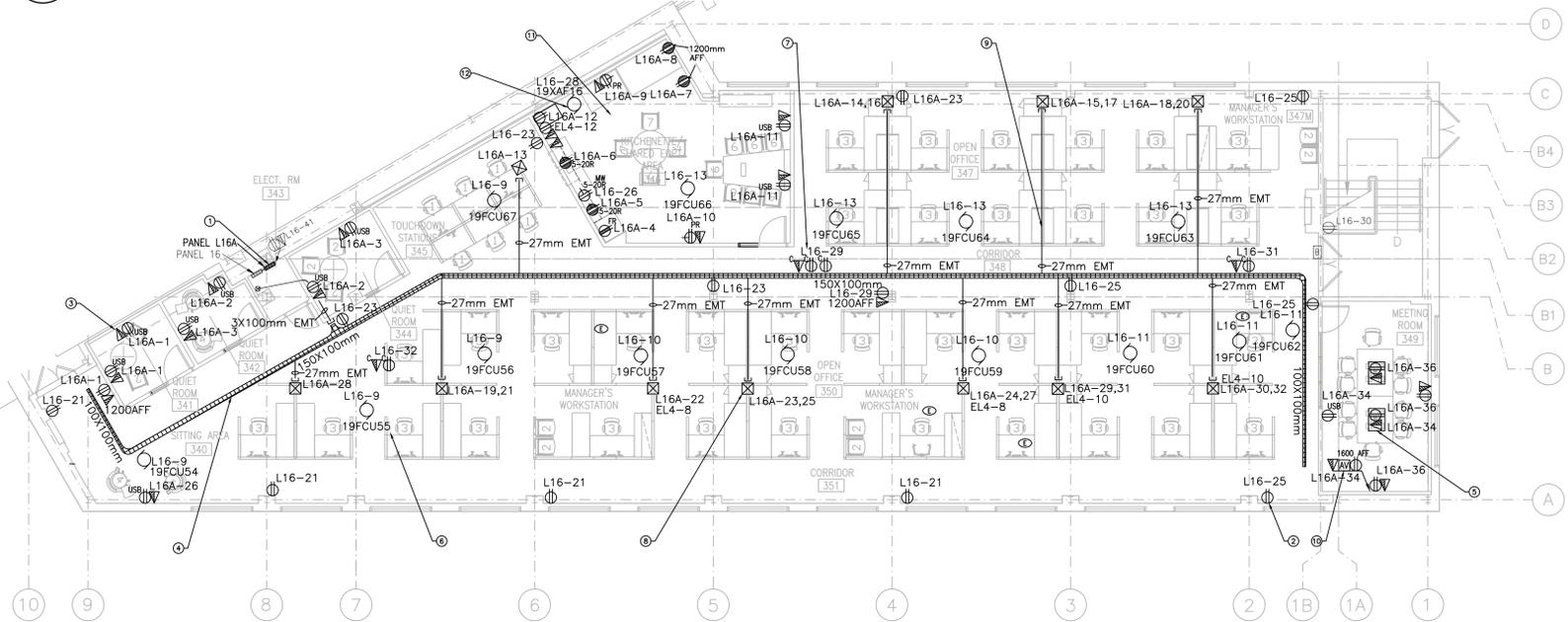
**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÉMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELA DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

- NOTES DE DESSIN SUR L'ÉCLAIRAGE ET L'ALARME D'INCENDIE :**
- TIPOUQUE:** INSTALLER LES LUMINAIRES DE TYPE 1 CONSERVÉS LORS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
  - TIPOUQUE:** FOURNIR UN NOUVEAU MODULE DE GRADATION SANS FIL AVEC UN DÉTECTEUR DE PRÉSENCE/D'INOCUPATION/DE LUMIÈRE DU JOUR. SE REPORTER AU DÉTAIL 3/E01 POUR LE SCHEMA DE CÂBLAGE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES EXIGENCES DÉTAILLÉES.
  - TIPOUQUE:** FOURNIR UN NOUVEAU LUMINAIRE, DU TYPE MONTRÉ. SE REPORTER À LA NOMENCLATURE DES LUMINAIRES SUR L'E01 POUR LES DÉTAILS.
  - TIPOUQUE:** BRANCHER LE LUMINAIRE AU CIRCUIT DE SECOURS NON COMMUTE CONSERVÉ LORS DES TRAVAUX DE DÉMOLITION. LES LUMINAIRES DE SECOURS DOIVENT ÊTRE ÉQUIPÉS D'UN MODULE DE GRADATION SANS FIL DE TYPE DE SECOURS, ILS DOIVENT PASSER À UNE LUMINOSITÉ DE 100 % EN CAS DE PERTE D'ALIMENTATION NORMALE. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES EXIGENCES DÉTAILLÉES.
  - TIPOUQUE:** FOURNIR UN NOUVEL INDICATEUR PHOTOLUMINESCENT DE SORTIE À PICTOGRAMME ET LE BRANCHER AU CIRCUIT D'URGENCE LOCAL.
  - TIPOUQUE:** FOURNIR UNE NOUVELLE CLOCHE D'ALARME D'INCENDIE ET LA BRANCHER À LA BOUCLE D'ALARME D'INCENDIE EXISTANTE.
  - Fournir un nouveau centre de commandes d'éclairage sans fil. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES EXIGENCES DÉTAILLÉES.
  - TIPOUQUE:** FOURNIR UN GRADATEUR SANS FIL MONTÉ AU SOL À CHAQUE POSTE DE TRAVAIL ET LE PROGRAMMER DE FAÇON À POUVOIR CONTRÔLER L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE SITUÉ AU-DESSUS DU BUREAU.
  - TIPOUQUE:** FOURNIR UN DÉTECTEUR DE CHALEUR ET LE CONNECTER AU CIRCUIT D'ALARME INCENDIE LOCAL.
- NOTES DE DESSIN SUR L'ALIMENTATION ET LES SYSTÈMES :**
- Fournir un nouveau panneau 120/208V, TRIPHASE, 4W, 225A, 42CCT, CUIVRE-BUS, SQUARE D AVEC TOUS LES DISJONCTEURS ILLUSTRÉS. FOURNIR UN NOUVEAU DISJONCTEUR TRIPOLAIRE BOA DANS LE PANNEAU L16 ET FAIRE LE RACCORDEMENT. SE REPORTER AUX DÉTAILS 3/E03 ET 4/E03.
  - TIPOUQUE:** FOURNIR UNE NOUVELLE PRISE, DU TYPE ILLUSTRÉ, ET LA CONNECTER AU CIRCUIT INDICÉ.
  - TIPOUQUE:** PERCER UN CHEMIN BRUT POUR LA SORTIE DE DONNÉES/DE COMMUNICATIONS. FAIRE PASSER 27 mm D'EMT DE LA SORTIE AU CHEMIN DE CÂBLES DANS LE PLAFOND.
  - TIPOUQUE:** FOURNIR UN NOUVEAU CHEMIN DE CÂBLES EN PANIER EN ACIER GALVANISÉ POUR LES CÂBLES DE COMMUNICATION DANS LE VIDE DU PLAFOND, AUX DIMENSIONS INDICÉES. COORDONNER LES EMPLACEMENTS EXACTS SUR PLACE AVEC TOUS LES CORPS DE MÉTIER.
  - TIPOUQUE:** FOURNIR UNE BORNE AU SOL DE 150 mm, AVEC UNE PRISE DOUBLE, UN ESPACE À UNE PRISE POUR L'AUDIO-VIDÉO ET UN ESPACE À UNE PRISE POUR LES DONNÉES. NORME DE QUALITÉ : HUBBELL 516RPTWZALU. FAIRE PASSER 53 mm D'EMT DE LA BORNE AU SOL À LA BOÎTE MURALE ET AU PLAFOND POUR LE CÂBLAGE D'AUDIO-VIDÉO ET DE DONNÉES. BRANCHER LA PRISE AU CIRCUIT ILLUSTRÉ. SE REPORTER AU DÉTAIL 4/E01.
  - TIPOUQUE:** FOURNIR UN RACCORDEMENT CÂBLE AU VENTILLO-CONVECTEUR. BRANCHER À L'INTERRUPTEUR PRINCIPAL DE L'UNITÉ ET AU CIRCUIT ILLUSTRÉ.
  - TIPOUQUE:** FOURNIR UNE PRISE MONTÉE AU PLAFOND POUR LE SYSTÈME CENTRAL DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE, LE ROUTEUR SANS FIL ET LE SYSTÈME DE MASQUAGE SONORE ET LA BRANCHER AU CIRCUIT ILLUSTRÉ.
  - TIPOUQUE:** POTEAU D'ALIMENTATION DOUBLE DE MOBILIER FOURNI PAR DES TIERS. FOURNIR UNE BOÎTE DE JONCTION DANS LE PLAFOND AVEC LES CIRCUITS ILLUSTRÉS. EFFECTUER LE RACCORDEMENT FINAL AU CÂBLE D'ALIMENTATION PRINCIPAL DU MOBILIER UNE FOIS LE MOBILIER INSTALLÉ. COORDONNER AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
  - TIPOUQUE:** FOURNIR 27 mm D'EMT DU CHEMIN DE CÂBLES AU POTEAU D'ALIMENTATION DE MOBILIER POUR LES DONNÉES, AVEC DES MANCHONS EN PLASTIQUE.
  - TIPOUQUE:** REGROUPER L'AUDIO-VIDÉO, LES DONNÉES ET L'ALIMENTATION DANS UN SEUL BOÎTIER À TROIS PRISES SUR LE MUR. SE REPORTER AU DÉTAIL 4/E01 ET AUX SPÉCIFICATIONS POUR PLUS DE DÉTAILS.
  - SE REPORTER AUX ÉLÉVATIONS ARCHITECTURALES POUR L'EMPLACEMENT ET LA HAUTEUR DE MONTAGE EXACTS DES PRISES DANS LA CUISINETTE ET L'AIRE À ÉQUIPEMENT PARTAGÉ.
  - NOUVEAU VENTILATEUR D'EXTRACTION 3/4 HP 19XAF16 PAR L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE (EN REMPLACEMENT DE L'ANCIEN VENTILATEUR AU MÊME ENDROIT). FOURNIR UN NOUVEAU DÉMARREUR MANUEL, SQUARE D CLASS 2510 FGPP (OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ) ET LE MONTER À CÔTÉ DU DÉMARREUR ATA EXISTANT DANS LA SALLE 272. RÉUTILISER L'ALIMENTATION EXISTANTE AU VENTILATEUR CONSERVÉ LORS DE LA DÉMOLITION ET BRANCHER AU NOUVEAU DÉMARREUR MANUEL, PROLONGER LE CÂBLAGE SI NÉCESSAIRE. FOURNIR UNE CONNEXION DE 120V, 15A AU DÉMARREUR/VENTILATEUR D'EXTRACTION EN UTILISANT LE CIRCUIT ILLUSTRÉ. SE REPORTER À LA NOTE 5 E02 ET AUX DÉTAILS 2/E03 ET 5/E03 POUR PLUS DE DÉTAILS.

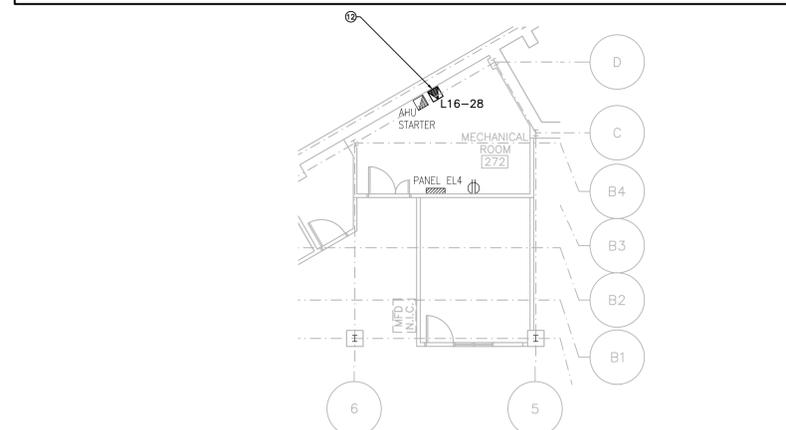


**1 DISPOSITION DE L'ÉCLAIRAGE ET DE L'ALARME D'INCENDIE**  
E03 ÉCHELLE 1:100



**2 DISPOSITION DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET DES SYSTÈMES**  
E03 ÉCHELLE 1:100

| TIPOUQUE | DESCRIPTION                      | TIPOUQUE | DESCRIPTION                                  |
|----------|----------------------------------|----------|--|
| 1        | ZONE 1 DES COULOIRS À ÉCLAIRAGE  | 1        | PRISE DE LA SALLE DE RÉUNION 341             |
| 2        | ZONE D'ÉCLAIRAGE 2 ET SALLES 349 | 2        | PRISE DE LA SALLE DE RÉUNION 342,344         |
| 3        | EN RÉSERVE                       | 3        | PRISE AU-DESSUS DU PLAN DE TRAVAIL SALLE 346 |
| 4        | LUMIÈRES D'ATELIER               | 4        | PRISE AU-DESSUS DU PLAN DE TRAVAIL SALLE 346 |
| 5        | TED FEED                         | 5        | PRISE DE L'IMPRIMANTE SALLE 346              |
| 6        | VENTILLO-CONVECTEURS 54,55,56,67 | 6        | PRISE DE LA SALLE DE RÉUNION SALLE 344       |
| 7        | FCU 60,61,62                     | 7        | ESPACES DE TRAVAIL COLLABORATIF RAPIDE 345   |
| 8        | FCU 63,64,65,66                  | 8        | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 347        |
| 9        | MACHINE À CAFÉ                   | 9        | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 347        |
| 10       | HPS EXTERIEUR                    | 10       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 347        |
| 11       | EN RÉSERVE                       | 11       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 12       | PRISE DE COMMODITÉ               | 12       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 13       | PRISE DE COMMODITÉ               | 13       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 14       | PRISE DE COMMODITÉ               | 14       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 15       | PRISE DE COMMODITÉ               | 15       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 16       | PRISE DE COMMODITÉ               | 16       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 17       | PRISE DE COMMODITÉ               | 17       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 18       | PRISE DE COMMODITÉ               | 18       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 19       | PRISE DE COMMODITÉ               | 19       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 20       | PRISE DE COMMODITÉ               | 20       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 21       | PRISE DE COMMODITÉ               | 21       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 22       | PRISE DE COMMODITÉ               | 22       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 23       | PRISE DE COMMODITÉ               | 23       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 24       | PRISE DE COMMODITÉ               | 24       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 25       | PRISE DE COMMODITÉ               | 25       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 26       | PRISE DE COMMODITÉ               | 26       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 27       | PRISE DE COMMODITÉ               | 27       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 28       | PRISE DE COMMODITÉ               | 28       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 29       | PRISE DE COMMODITÉ               | 29       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 30       | PRISE DE COMMODITÉ               | 30       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 31       | PRISE DE COMMODITÉ               | 31       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 32       | PRISE DE COMMODITÉ               | 32       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 33       | PRISE DE COMMODITÉ               | 33       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 34       | PRISE DE COMMODITÉ               | 34       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 35       | PRISE DE COMMODITÉ               | 35       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 36       | PRISE DE COMMODITÉ               | 36       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 37       | PRISE DE COMMODITÉ               | 37       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 38       | PRISE DE COMMODITÉ               | 38       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 39       | PRISE DE COMMODITÉ               | 39       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 40       | PRISE DE COMMODITÉ               | 40       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 41       | PRISE DE COMMODITÉ               | 41       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |
| 42       | PRISE DE COMMODITÉ               | 42       | ESPACE À POSTES DE TRAVAIL OUVERT 350        |



**5 EMPLACEMENT DU PANNEAU EL4-PREMIER ÉTAGE**  
E03 ÉCHELLE 1:100

**3 SCHÉMA UNIFILAIRE**  
E03 N/E

**4 NOMENCLATURES DES PANNEAUX ET TABLEAUX**  
E03 N/E

|  |            |            |               |
|--|------------|------------|---------------|
| project  |            | project    |               |
| M19 - Salle 340, Projet pilote d'aménagement des bureaux visés par des travaux de construction technique |            |            |               |
| CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL   |            |            |               |
| drawing  |            | dessin     |               |
| MATÉRIELS ÉLECTRIQUES : NOUVEL OUVRAGE   |            |            |               |
| designed   | FG         | conçu      | JUILLET 2021  |
| drawn  | FG         | dessiné    | scale         |
| checked  | CYC        | vérifié    | sheet 3 of 4e |
| approved   | AB         | approuvé   | W.O.no.       |
| dwg.no.  | 6009 - E03 | dessin no. |               |

**NOTES GÉNÉRALES**

- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET LES DÉGAGEMENTS SUR LE CHANTIER AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL DE TOUTE DIVERGENCE OU DE TOUTE OMISSION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VISITER LE CHANTIER ET SE FAMILIARISER PLEINEMENT AVEC LA PORTÉE DES TRAVAUX AVANT LE DÉBUT DU PROJET.
- TOUTS LES CORPS DE MÉTIER DOIVENT COORDONNER LES TRAVAUX SUR LE CHANTIER, AVEC L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL, AFIN D'ÉVITER LES CONFLITS OU LES INTERFÉRENCES.
- TOUTS LES ARRÊTS DE SERVICE NÉCESSAIRES DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL.
- L'INSTALLATION DE TOUTS LES SYSTÈMES DOIT S'EFFECTUER CONFORMÈMENT AUX CODES ET AUX NORMES EN VIGUEUR.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LA REMISE EN ÉTAT ET DE LA RÉPARATION DE TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX.
- L'ENTREPRENEUR DOIT EMPÊCHER LA POUSSIÈRE ET LES DÉBRIS DE SE PROPAGER AU-DELÀ DE L'AIRE DES TRAVAUX ET NETTOYER TOUTES LES SURFACES UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS.

**NOTES GÉNÉRALES**

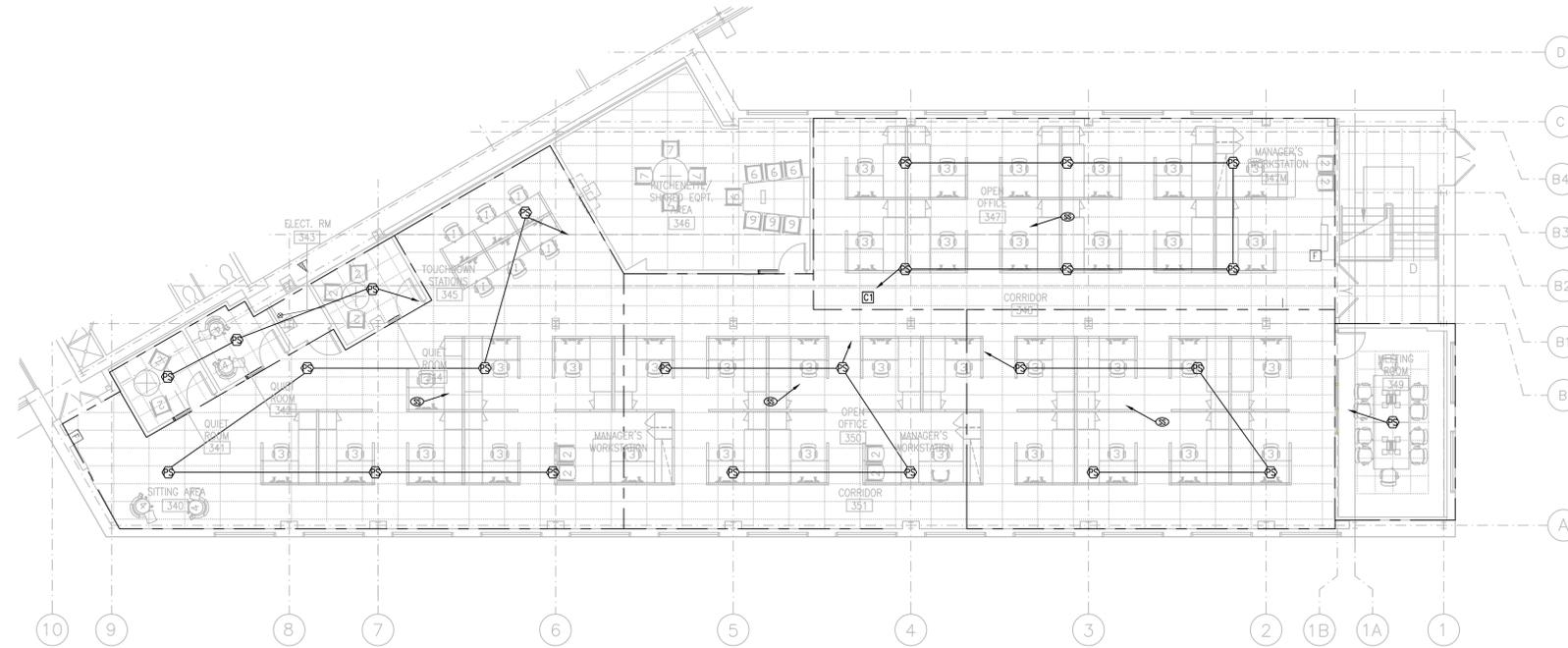
- L'INSTALLATION ET L'ÉTALONNAGE SERONT EFFECTUÉS PAR L'ENTREPRISE DE MASQUAGE SONORE ET DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS UNE FOIS QUE TOUTS LES CARREAUX ACOUSTIQUES SONT INSTALLÉS ET LORSQU'IL N'Y A PAS D'ACTIVITÉ NI DE SOURCES DE BRUIT DANS LE BÂTIMENT AUTRES QUE LE BRUIT DE FOND NORMAL TEL QUE LE BRUIT DE LA VENTILATION. COORDONNER LES TRAVAUX AVEC LE FOURNISSEUR DE MASQUAGE SONORE.
- FAIRE PASSER DES CÂBLES BASSE TENSION SUR LE CÔTÉ DU CHEMIN DE CÂBLES ET DES CONDUITS DE COMMUNICATION. SE REPORTER À E03 POUR LA DISPOSITION DU CHEMIN DE CÂBLES. LIER LES CÂBLES AU CHEMIN DE CÂBLES OU AU CONDUIT AVEC UN ESPACEMENT MAXIMAL DE 1000 mm. ÉLIMINER AUTANT QUE POSSIBLE LES CÂBLES LÂCHES DANS LE VIDE DU PLAFOND.

**NOTES DE DESSIN**

- FOURNIR UN SYSTÈME COMPLET DE MASQUAGE SONORE QUI COMPREND, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :
    - 1.1. CONTRÔLEURS DANS LE VIDE DU PLAFOND;
    - 1.2. HAUT-PARLEURS DE PLÉNUM DANS UN ESPACE À BUREAUX OUVERT;
    - 1.3. HAUT-PARLEURS DE PLÉNUM DANS LES BUREAUX FERMÉS, LES SALLES DE RÉUNION ET LES SALLES DE REPOS;
    - 1.4. DÉTECTEURS DE SON;
    - 1.5. CÂBLAGE ET TOUTS LES RACCORDEMENTS FINAUX;
    - 1.6. ÉTALONNAGE;
    - 1.7. PROGRAMMATION ET MISE EN SERVICE;
    - 1.8. FORMATION;
- TOUTS LES APPAREILS DOIVENT ÊTRE DU MÊME FABRICANT. NORME DE QUALITÉ : SOFT DB. ML48-8CH+SMS-STR+SMS-SEN.

COMPOSANTS DU SYSTÈME  
 CONTRÔLEUR (C1)  
 8 ZONES  
 24 HAUT-PARLEURS (PS)  
 4 DÉTECTEURS DE SON (SS)

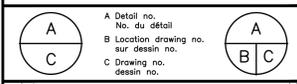
| LÉGENDE |   |
|---------|---|
| SYMBÔLE | DESCRIPTION                                       |
| C1      | CONTRÔLEUR 8 CANAUX DE SYSTÈME DE MASQUAGE SONORE |
| PS      | HAUT-PARLEUR DU PLÉNUM                            |
| SS      | DÉTECTEUR DE SON                                  |



**1 MATÉRIELS ÉLECTRIQUES : SYSTÈME DE MASQUAGE SONORE**  
 E04 ÉCHELLE 1:100

| No. | Date       | Revision                  | By: |
|-----|------------|---------------------------|-----|
| 1   | 30 05 2022 | DMS POUR L'APPEL D'OFFRES | FG  |

o Verify all dimensions and site conditions and be responsible for same  
 o Vérifier toutes les dimensions et l'état des lieux et en assumer la responsabilité



project: M19 - Salle 340, Projet pilote d'aménagement des bureaux visés par des travaux de construction technique

CAMPUS DU CHEMIN DE MONTRÉAL

drawing: MATÉRIELS ÉLECTRIQUES : SYSTÈME DE MASQUAGE SONORE

|          |        |          |              |                 |
|----------|--------|----------|--------------|-----------------|
| designed | F.G.   | conçu    | JUILLET 2021 | date            |
| drawn    | F.G.   | dessiné  | COMME NOTÉ   | échelle         |
| checked  | C.Y.C. | vérifié  | 4            | sheet / de 4    |
| approved | A.S.   | approuvé |              | W.O.no. D.T.no. |

dwg.no. 6009 - E04 dessin no.

